LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
…EG. Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 14 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 23 JUILLET 1948 PRIX: CINQ SOUS

Les catholiques mieux traités dans l'Ulster qu'au Manitoba

S. E. le cardinal Mindszenty ne dédaigne pas les travaux des champs

BUDAPEST — Selon sa coutume habituelle, Son Eminence le Cardinal Joseph Mindszenty, Primat de Hongrie, a quitté sa résidence de Esztergom pour se rendre près de sa mère qui demeure dans son village natal de Cschimindzenty. Chaque année, depuis très longtemps, Son Eminence accomplit ce pieux pèlerinage de piété filiale très touchante. Pendant son séjour chez lui, il travaille toute la journée dans les champs, aidant sa mère à se procurer son pain quotidien.

Comme nous l'avons dit plus haut, le Cardinal a toujours passé sa vacance annuelle dans son village natal. Lorsque son père vivait, il travaillait avec lui dans les champs, témoignant ainsi, par son labeur physique, sa gratitude envers les auteurs de ses jours.

Il se lève à l'aube du jour, offre le saint Sacrifice de la Messe, prend sa houe et s'en va dans les champs avec ses parents et autres villageois, travaillant jusqu'au coucher du soleil.

A la tombée du jour, Son Eminence retourne à la maison, accompagnée d'une foule de gens qui lui témoignent une très grande affection. Il ne leur adresse jamais la parole d'une façon formelle. Il se contente de leur dire: "Ici nous ne parlons pas mais nous travaillons, parce que tout travail fait en Son nom est accepté par Dieu comme une prière offerte par l'Eglise."

Le Canada représenté aux Semaines Sociales

LYON — La deuxième journée des Semaines sociales de France s'est ouverte par une messe célébrée par Mgr Angel, évêque auxiliaire de Lyon, dans la salle du palais de la foire internationale de Lyon transformée en chapelle.

Puis MM. Jean Guitton, docteur ès lettres, Olivier Lacombe, maître de conférences à la faculté des lettres de Paris et spécialiste des questions indiennes, et Perlot, professeur à la faculté de droit de Paris, ont poursuivi l'étude des faits nouveaux qui s'imposent à la pensée contemporaine.

Le juge T.-A. Fontaine, de Montréal, y représente le Canada.

Reproches du délégué apostolique à l'organisation libérale du Québec

OTTAWA — Le délégué apostolique au Canada, S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, a blâmé sévèrement le parti libéral du Québec pour la façon dont ce dernier a employé certaines déclarations du pape dans une série d'annonces électorales publiées par la plupart des journaux de langue française du Québec. Ce blâme, rédigé en français, était contenu dans un télégramme adressé à l'organisation centrale du parti, à Montréal, et communiqué en même temps à tous les journaux. Le télégramme n'était toutefois pas signé par Mgr Antoniutti luimême et portait seulement la signature "Chancelier de la Délégation Apostolique", sans autre indication de nom. On y trouve "très regrettable" que les libéraux québécois se soient permis d'utiliser certaines déclarations du Souverain Pontife pour une propagande locale à but purement politique, quand il est bien entendu dans toute l'Eglise catholique que la doctrine exposée par le Saint-Père doit demeurer au-dessus de tous les partis et de leurs activités. Les annonces concernées avaient trait à l'opposition du pape au communisme.

Le télégramme

Voici le texte de ce message émis par la Délégation apostolique à Ottawa:

"Au sujet de la publication dans les journaux d'hier (8 juillet) d'un manifeste électoral proclamé par l'organisation du parti libéral, la Délégation apostolique croit utile de faire la mise au point suivante:

"Il est des plus regrettables que l'on ait exploité les paroles de S. S. le pape Pie XII dans les pages

(Suite à la huitième page)

Nationalisation prochaine du système électrique albertain

EDMONTON — Un porte-parole du gouvernement de l'Alberta a déclaré que cette province aura une électrification rurale si les électeurs albertains acceptent ce projet au cours d'un prochain plébiscite.

Le plébiscite sera tenu en même temps que les élections provinciales du 17 août prochain. Les électeurs choisiront ainsi s'ils préfèrent que le système électrique reste comme il est maintenant, c'est-à-dire distribué par des compagnies privées, ou devienne une institution provinciale. On pense que 300,000 personnes prendront part à ce plébiscite.

Londres achète des avions canadiens

LONDRES — La "British Overseas Airways Corporation" va faire l'achat, au Canada, de 22 appareils quadrimoteurs fabriqués par la compagnie Canadair; il s'agit en l'occurrence de modèles appelés "North Star".

Le gouvernement de l'Irlande du Nord soutient en partie les écoles séparées

Le gouvernement de l'Irlande du Nord publie chaque mois une feuille de propagande intitulée "Ulster Commentary", qu'il expédie à tous les journaux canadiens.

Notre confrère de la "Northwest Review", le R.P. R. Durocher, O.M.I., attire notre attention sur un article qui a paru dans le dernier numéro de cette publication officielle de l'Ulster et qui porte le titre de "Generous State Grants for Voluntary Schools."

Nous reproduisons ici une traduction de cet article ainsi que le texte anglais.

On sera surpris de trouver dans une feuille officielle du gouvernement de l'Ulster un éloge très flatteur de la province de Québec. Enfin un autre motif d'étonnement sera de découvrir que les Irlandais protestants du Nord — renommés pour leur fanatisme—témoignent d'une plus grande générosité envers les catholiques que les Anglo-protestants du Manitoba.

Après avoir rappelé que le nouvel Acte Scolaire est déjà connu des lecteurs de "l'Ulster Commentary" le rédacteur écrit:

"Même ceux qui critiquent quelques détails de l'Acte reconnaissent avec le Ministre de l'Education qu'il s'agit d'une des réformes les plus importantes qui fut jamais introduite dans le parlement de l'Ulster. "En plus de favoriser le développement de l'enseignement des sciences profanes, l'Acte est surtout remarquable au point de vue de l'Education religieuse, qui devient obligatoire dans toutes les écoles libres et de l'Etat.

"Aux Etats-Unis, où aucun octroi provenant des fonds publics n'est fait aux écoles libres, le traitement généreux que l'Ulster accorde aux écoles libres cause quelque surprise. Ce traitement est meilleur que dans aucune autre partie du British Commonwealth, en exceptant probablement la province de Québec . . ."

Donc de l'aveu même du rédacteur de "l'Ulster Commentary" la province de Québec se classe la première dans tout le "British Commonwealth" par le traitement généreux qu'elle accorde aux minorités.

Le reste de l'article fournit des renseignements qui offrent un intérêt particulier aux catholiques du Manitoba qui do[illegible] payer une double taxe scolaire. "L'Etat acquitte au compl[illegible] salaires des instituteurs dans les écoles primaires et moye[illegible] dans tout l'Ulster, qu'elles soient contrôlées par l'Etat o[illegible] des groupes confessionnels. Dans les écoles secondaires l[illegible] paie les augmentations annuelles des salaires des institu[illegible] et verse en plus une allocation per capita.

"Il y a des centaines d'écoles qui n'ont pas été transf[illegible] aux autorités locales d'Education. Les unes sont catholi[illegible] romaines, les autres protestantes. Quand il s'agit des al[illegible] tions du gouvernement elles sont traitées de la même fa[illegible] Non seulement l'Etat paie les salaires des instituteurs m[illegible] fournit une allocation qui couvre 65 pour-cent du coû[illegible] chauffage, de l'éclairage et de l'entretien de l'école et [illegible] autre allocation d'un pourcentage identique pour les dépe[illegible] en immobilisation (capital expenditure).

"Cependant si un gérant d'une école libre, protestante ou catholique romaine, est prêt à se soumettre au contrôle d'un comité,—dont 4 membres sont choisis par lui et 2 par l'autorité locale en Education—l'école peut recevoir une allocation couvrant 100 pour-cent des frais de chauffage, d'éclairage, d'entretien.

"Seule l'école contrôlée par une autorité locale en éducation est autorisée à être complètement financée à même les fonds publics. Il s'agit ici d'un principe fondamental.

"Ces faits indiquent le traitement généreux et sympathique que le nouveau système d'éducation de l'Ulster accorde aux écoles libres, à quelque dénomination religieuse qu'elles appartiennent . . ."

L'un des disciples de Guillaume d'Orange, un John Smith, de Toronto, s'écriait lundi dernier lors du ralliement orangiste qui fut tenu à Portage la Prairie: "Il ne s'écoulera pas plusieurs années avant que l'Ouest canadien ne réclame le titre qui fut détenu par Toronto jusqu'à maintenant, à savoir celui de "Belfast du Canada."

Nous souhaitons que le voeu de l'orangiste Smith se réalise. Si l'Ouest canadien allait devenir le "Belfast" du Canada nous aurions peut-être un régime scolaire semblable à celui de l'Irlande du Nord.

Ce qui, on le conviendra, serait une amélioration sur celui qui nous est imposé actuellement.

Texte de l'article de "l'Ulster Commentary"

Educationists overseas, especially in the United States and the British Dominions, are watching with keen interest the development of the Ulster Government's programme for a thorough overhaul of the education system. The general principles of the scheme are already known to "Commentary" readers. A new Education Act was placed on the Statute Book last year, and most of its provisions are now in operation. Public education is organised in three progressive stages known as primary, secondary and further education. The third of these categories includes technical education, youth welfare and all forms of adult education.

Even those who are critical of certain details of the Act agree with the Minister of Education in describing it as "one of the greatest measures ever introduced into the Ulster Parliament."

Besides marking a great advance in secular subjects the Act is notable from the standpoint of religious education, which is made compulsory in every county and voluntary school.

In the United States, where no grants from public funds are made to voluntary schools, the generous treatment of Ulster's voluntary schools is a matter of some surprise. This treatment is better than in any other part of the British Commonwealth, with the possible exception of the Province of Quebec.

The full cost of teachers' salaries in all primary and inter[illegible] schools in Ulster, whether controlled by the public [illegible] authorities or by voluntary managers, is borne by the [illegible] the grammar schools the Government pays the incre[illegible] part of teachers' salaries, in addition to a capitation [illegible]

[illegible]here are hundreds of schools which have not been [illegible]rred to the local education authorities. Some of [illegible] are Protestant and some Roman Catholic. In the [illegible] of Government grants they are all treated alike. [illegible]ly does the State pay the teachers' salaries but it [illegible]s a grant of 65 per cent of the cost of heating, light[illegible] [illegible]eaning and internal maintenance and a grant of [illegible] percentage in respect of capital expenditure.

[illegible]r, however, a manager of a voluntary school, Protestant or Roman Catholic, is prepared to accept control by a Committee—four members of his own choice and two appointed by the local education authority—the school can qualify for a 100 per cent grant for heating, lighting, cleaning and internal maintenance.

Only the school controlled by a local education authority is entitled to be financed wholly out of public funds. That is a fundamental principle.

These facts indicate the sympathetic and liberal way in which the voluntary schools, irrespective of religious denomination, are dealt with in Ulster's new education system, which, when fully developed, will be a landmark in the education of "the trustees of posterity in a progressive world."

(Excerpt from "Ulster Commentary", issued by the Government of Northern Ireland. Printed in Northern Ireland for H.M. Stationery Office, Belfast, by The Northern Publishing Office Belfast Limited).

Représentants agricoles du Québec dans l'Ouest

Les trente délégués visiteront plusieurs centres au Manitoba.

MONTREAL — Une trentaine de délégués des associations agricoles de la province de Québec arriveront à Winnipeg le mardi 27 juillet à bord d'un convoi du Canadien National. Organisé par la Société canadienne d'Etablissement rural, et connu sous le nom de "Liaison rurale", ce voyage a pour but d'établir des contacts avec les groupes ruraux de langue française dans les provinces des prairies et sur la côte du Pacifique.

Les délégués du Québec passeront trois jours au Manitoba. Ils visiteront plusieurs centres français et prendront contact avec les cultivateurs. Ils se dirigeront ensuite vers Gravelbourg, Saskatoon, Régina, Vonda, Prud'homme, Edmonton, Bonnyville, Rivière à la Paix, Jasper, Vancouver et Victoria.

Voici l'itinéraire que suivront les représentants du Québec durant leur séjour au Manitoba:

Itinéraire des visiteurs de "l'Etablissement rural", les 27, 28 et 29 juillet

Mardi 27 juillet

11 h. 10 a.m.: Rencontre de nos visiteurs à la gare du Canadien National.

12 h. a.m.: Banquet à la salle du Collège.

12 h. 30: Souhaits de bienvenue par M. Roland Couture, président de Radio-Saint-Boniface et vice-président de "l'Etablissement rural".

"La Société Canadienne d'Etablissement Rural", par M. C.-E. Couture, président.

"L'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba", par Son Honneur le Juge L.-P. Roy, président.

"Les retraites sociales", par M. l'abbé Ferdinand Mousseau, agronome, missionnaire colonisateur, aumônier de l'U.C.C. et de la J.A.C. du diocèse de Joliette.

Allocution de S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface.

3 h. p.m.: Visite des institutions de St-Boniface.

4 h. p.m.: M. l'abbé Millard donnera une causerie pour tous, religieux et religieuses, gens mariés, jeunes gens et jeunes filles.

5 h. p.m.: Départ de St-Boniface; arrêt à Lorette, à 4 h. 30, heure solaire.

6 h. p.m. (heure solaire): Souper à Ste-Anne des Chênes. Visite du Sanctuaire.

8 h. p.m.: Réunion à la salle paroissiale. Causeries et chant.

(Suite à la deuxième page)

Nouveau genre de publicité des créditistes

VAL D'OR, Qué. — Dans la nuit du samedi 17 au 18, une armée de créditistes, munis de pinceaux et de peinture, ont barbouillé les trottoirs et les rues de Val d'Or, de Bourlamaque et de Malartic d'une multitude d'inscriptions électorales. "Votons dividende", "Votons Ouellet", "Crédit social", telles étaient quelques-unes des inscriptions qui ont "orné" les trottoirs et les rues du nord-ouest.

A Senneville, petite colonie dans la banlieue de Val d'Or, 4 créditistes ont peinturé les granges, les étables, les demeures des libéraux et des unionistes.

A Bourlamaque, les autorités municipales ont commencé à nettoyer la voirie de ce gâchis.

Le conseil municipal de Val d'Or se réunira incessamment afin de promulguer un règlement pour défendre les annonces sur les trottoirs.

Congrès d'Action catholique à Rome

CITE DU VATICAN — Un rassemblement, auquel participeront 250,000 jeunes filles et 250,000 jeunes gens de l'Action catholique, se déroulera à Rome du 4 au 12 septembre prochains. Une cinquantaine de pays étrangers ont été invités à prendre part à cette manifestation à l'occasion du 30ème anniversaire des organisations de jeunesse féminines d'Action catholique. Tous les jeunes gens feront le voyage à leurs frais.

Au cours de ce rassemblement, on créera un centre d'information en vue de la constitution d'une entente internationale des mouvements de jeunesse d'Action catholique du monde entier. Des manifestations culturelles et sportives sont prévues auxquelles participeront notamment des champions tels que Bartali et Coppi, tous deux membres des Associations catholiques de jeunesse. S.S. Pie XII prononcera deux allocutions à l'occasion d'audiences sur la place Saint-Pierre, les 5 et 12 septembre. Durant la nuit du 11 septembre, une prière sera dite sur la place Saint-Pierre.

OTTAWA — Le gouvernement a rapporté samedi un excédent de $332,604,364 de ses recettes sur ses dépenses au cours des trois premiers mois du présent exercice financier, comparativement à $289,227,314 pour la période correspondante de l'an dernier. Les recettes totales se sont élevées à $701,256,013 et les dépenses à $368,652,649.

Les religieuses devront revêtir un habit séculier pour enseigner dans le Dakota

BISMARCK, D.-N. — A la suite d'un vote général tenu récemment dans le Dakota-Nord et qui eut comme résultat la prohibition du port de l'habit religieux par les religieuses enseignantes dans les écoles publiques de l'Etat, S. Exc. Mgr Vincent J. Ryan, archevêque de Bismarck, a prédit que la victoire des ennemis des religieuses restera sans effet.

Il fit remarquer que 48 pourcent des votes enregistrés étaient en faveur des religieuses alors que la population catholique du Dakota-Nord ne représente qu'un cinquième de la population totale de l'Etat. Conséquemment, les catholiques ont remporté une "victoire morale". Le prélat a ajouté qu'il ne serait pas surpris que nombre de conversions au catholicisme résulteraient de cette élection, plus de 50,000 non-catholiques ayant voté en faveur des religieuses.

Ces chiffres révèlent qu'environ un tiers de la population noncatholique s'opposait au projet.

Vingt-cinq ministres protestants, le secrétaire d'Etat des francs-maçons (rite écossais, juridiction sud) et l'un des surintendants des écoles publiques menaient la campagne anti-religieuse. L'opinion des francs-maçons du Dakota-Nord était partagée. Walter Stockwell, président de la compagnie Northern School Supply de Fargo, était en tête des francs-maçons appuyant le projet de loi.

Education refusée aux enfants

Mgr Ryan ne précisa pas pourquoi il prévoyait que cette victoire resterait sans effet, mais il fit remarquer que la situation qui en résulte est tout à fait intolérable. Le règlement, en effet, prive nombre d'enfants des avantages de l'éducation, puisque certains districts scolaires se trouvent, par suite du règlement, sans écoles ou sans institutrices. Deux mille enfants sont ainsi atteints par le nouveau projet de loi.

"L'adoption du règlement créera des problèmes insolubles dans bien des districts. Quelques-uns ne possèdent aucun édifice scolaire, et en ces endroits il y a des établissements qui appartiennent à l'Eglise, voire même en certains cas, des écoles secondaires. Par ailleurs, dans les districts qui possèdent leurs propres établissements scolaires, le problème consiste dans la difficulté à s'assurer les services d'institutrices qualifiées. Déjà, plusieurs écoles du Dakota-Nord sont fermées faute d'institutrices; d'autres, en grand nombre, n'ont pour instituteurs que des élèves ayant à peine terminé leur 8ème grade."

L'évêque de Bismarck a aussi accusé certains catholiques d'être restés indifférents en face de la

(Suite à la huitième page)

Le Canada participera à ces entretiens

OTTAWA — Le ministre canadien des Affaires étrangères annonce que notre pays participera aux prochains entretiens à Londres des cinq Etats membres du pacte de Bruxelles, mais en qualité d'observateur seulement. On croit que nous y serons représentés par le brigadier général H. D. Graham, présentement officier de liaison au haut-commissariat canadien de Londres et qui vient d'être désigné comme chef adjoint de l'état-major général du Canada, à la place du major général Churchill Mann.

Le pain n'est plus rationné en Grande-Bretagne

LONDRES — Le ministre des vivres en Grande-Bretagne, John Strachey, a confirmé aux Communes de Londres la nouvelle que le rationnement du pain se terminera dimanche prochain en ce pays, après y avoir duré deux ans. On adoptera à la place un système de contrôle des livraisons de farine des minoteries aux boulangeries.

Heureuse réunion



A une convocation diocésaine du "National Council of Catholic Women" tenue à Cleveland, récemment, trois jeunes réfugiées polonaises ont eu le privilège de rencontrer leur bienfaitrice, Mlle Eileen Egan, consultante des "War Relief Services". En effet, Mlle Egan, que l'on voit à gauche, a fait les démarches nécessaires pour amener au Mexique nombre d'enfants polonais qui se trouvaient dans un camp en Sibérie en 1940, et qui actuellement sont domiciliés dans des foyers de Cleveland.

On voit ici avec **Mlle Egan** trois des jeunes privilégiées: **Nadine, Lydia** et **Marie Koles.** Elles s'occupent actuellement à recueillir des vêtements pour les nécessiteux d'Europe et d'Asie.

Bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église d'Otterburne

La cérémonie a été présidée par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface.

OTTERBURNE, Man. — Le dimanche 11 juillet, S. Exc. Mgr G. Cabana bénissait la pierre angulaire de la nouvelle église St-Viateur d'Otterburne, assisté du R. P. Henri McNabb, C.S.V., directeur de la Maison St-Joseph, et de M. l'abbé M. Mireault. M. l'abbé A.-L. Bédard, chancelier, remplissait les fonctions de maître de cérémonies.

M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre-Jolys, paroisse-mère de celle d'Otterburne, prononça le sermon de circonstance. Le prédicateur prit comme texte "Bene fundata est domum Domini super firmam petram" et, dans un discours clair et doctrinal autant que circonstancié, il développa avec un accent de conviction communicative les idées suivantes:

La solidité du temple matériel est l'objet des voeux, et la liturgie la demande à Dieu.

Cette solidité symbolise la solidité de la vie chrétienne. Pour cela, il faut que le fondement de la vie chrétienne: 1) ne repose pas sur les conceptions humaines, 2) mais sur la parole de Dieu, sur la Révélation, c'est-à-dire a) sur l'Ecriture sainte ou la Bible; b) sur la Tradition orale; c) sur l'une et l'autre interprétées par une autorité qui est constituée par les chefs de l'Eglise: papes, évêques et pasteurs.

La Bible est digne de respect. Notre-Seigneur y fait appel car Dieu a dit: "Honore ton père et ta mère, quiconque maudira son père ou sa mère, qu'il soit puni de mort".

Les Pères en parlent avec vénération. "Les Evangiles, dit saint Augustin, sont comme les documents écrits de la main de Notre-Seigneur". Et saint Grégoire affirme que "les Saintes Ecritures sont des messages divins".

Le Concile de Trente (4 sess.) anathématise quiconque méprise les saintes Ecritures.

Le Concile du Vatican déclare que Dieu est l'auteur des saintes Ecritures.

Mais la Bible est difficile à comprendre à cause de la matière élevée, variée et considérable; de la traduction; des auteurs qui embrassent 3,000 ans et qui ont habité différents lieux.

La Bible est insuffisante. Notre-Seigneur n'a rien écrit; Notre-

(Suite à la huitième page)

Belgrade frappe un autre prélat

LONDRES — L'évêque de Mostar, en Yougoslavie, Mgr Pierre Chule, vient d'être condamné à Sarajevo à 11 ans de prison pour "prétendue collaboration" avec les occupants ennemis durant la guerre. L'agence yougoslave de nouvelles "Tanjug" ajoute que trois évêques et cinq religieuses jugés en même temps que lui ont mérité des peines variant de 8 ans à 6 mois de détention.



Un Canadien français possède un troupeau de choix à Otterburne

Lorsqu'en 1940 une pétition demandant que l'examen du bétail en vue de protéger les troupeaux contre la tuberculose soit rendu obligatoire dans le district d'Otterburne, M. Léo Carrière y apposa sa signature bien qu'il craignit les conséquences de l'examen pour son troupeau.

Les résultats, en effet, furent des plus décourageants: 17 des 28 bêtes qu'il possédait eurent une réaction positive et durent être abattues immédiatement. Le pauvre fermier se vit sans ressources pour subvenir aux besoins de sa jeune famille et avec peu de fonds pour remplacer ses bestiaux.

C'est alors que M. Joseph LaFrance, agronome local, suggéra à M. Carrière de faire l'acquisition de bétail de race et de recommencer à neuf. Ils visitèrent ensemble la ferme Rockwood, à St-Norbert, où M. LaFrance choisit lui-même 5 vaches et une génisse Holstein que M. Carrière acheta au prix de sa fortune totale, soit, $1,160.

Pour un temps, cette "dépense" de M. Carrière fut le sujet de bien des conversations. M. LaFrance était le seul à témoigner de sa confiance dans la réussite de l'entreprise. Des amis, sceptiques, visitèrent la ferme de leur voisin



M. Léo Carrière

admirant les vaches enregistrées et riant de l'autre partie du troupeau. C'est alors que, selon les mots mêmes du fermier, il se "fâcha pour de bon et décida de se défaire de la pauvre portion de son troupeau". Cette dernière transaction lui rapporta $426, somme qu'il affecta immédiatement à l'acquisition d'une autre vache, d'un veau d'un an et d'une génisse Holstein.

L'année suivante, M. Glen Bancroft, de Flint, Cich., visita la ferme "Viateur" et acheta une génisse pour la somme de $300, ce qui mit fin aux moqueries des voisins. Un peu plus tard, M. Carrière vendit 4 autres bêtes pour la somme de $2,000. Celles-ci sont seulement deux des nombreuses transactions qui lui ont procuré des sommes rondelettes au cours des 7 dernières années. M. Carrière est actuellement propriétaire d'un troupeu de 35 vaches de race Holstein-Friesian enregistrées.

M. Carrière possède aussi un contrat de lait de 10,000 livres.

Chaque année, depuis 1941, M. Carrière a mis en exhibition des animaux de son troupeau aux expositions Holstein-Friesian de Brandon, Portage la Prairie, Morris, Stonewall, St-Vital et St-Pierre. Une vache de 14 ans, "Townsend Posch Vega Mercena", remporta le grand championnat cet été aux expositions de Portage la Prairie, St-Vital et St-Pierre. Un autre champion de la ferme "Viateur" est le bouvillon "Viateur Royal Rag Apple Rocket".

Mme Carrière a toujours témoigné, elle aussi, un vif intérêt dans l'entreprise de son mari, tandis que 2 de leurs filles prennent une part active dans les clubs locaux de jeunes éleveurs de bétail. Leur jeune fils, Georges, est déjà considéré comme un juge expert des vaches laitières. Actuellement, il concourt dans les éliminatoires provinciales et espère représenter le Manitoba à l'exhibition royale de Toronto cet automne.



(Cliché de la "Winnipeg Tribune")

La vache "Townsend Posch Vega Mercena", âgée de 14 ans, est la fierté de son propriétaire, M. Léo Carrière. Elle remporta le grand championnat à Portage la Prairie, St-Vital et St-Pierre, cet été.

Le général de Gaulle et l'avenir de la France

PARIS — Le général de Gaulle a ouvert mercredi, le premier conseil national du Rassemblement du peuple français. A cette occasion, le général a notamment déclaré: "Il faut que nous prenions la France pour la conduire; mais il faut que nous la prenions avec sa propre volonté, sinon nous n'aurions rien que les factions. Elle est disloquée par le régime exclusif des partis; les événements extérieurs sont excessivement graves. Il y a longtemps que nous exprimons des principes qui pourraient, pour peu que nous soyons en mesure de le faire et nous le serons un jour, permettre de la remettre en état. En ce qui concerne les problèmes sociaux, nous avons une solution, l'association. Pour la dislocation de l'empire colonial, nous avons également une solution, l'union française. Des dangers extérieurs planent sur l'Europe, sur le monde et sur nous, du fait de l'ambition démesurée de l'URSS. A cela aussi nous avons une solution; la fédération européenne. Enfin, contre la dislocation intérieure, nous avons la réforme de l'Etat".

Le général de Gaulle a poursuivi: "Le travail, le devoir, la mission qui sont confiés au conseil seront d'étudier dans le plus bref délai possible les mesures pratiques pour l'application des principes dont nous avons parlé. Nous devons avoir en mains lors de la prochaine session du conseil, en septembre prochain, des rapports qui pourront servir aux pouvoirs publics, à condition toutefois que ceux-ci aient déjà été au préalable transformés."

"Tout le monde sent que le besoin et la vie de la France et de l'Europe sont en jeu," a conclu l'orateur. Selon que tel pays aura ou non su reprendre la voie de son rayonnement, la situation pourra être très différente. La première séance de travail du conseil du RPF a eu lieu jeudi.

Il n'y a point d'homme qui ait assez d'esprit pour n'être jamais ennuyeux.—VAUVENARGUES.

• • •

En fait d'esprit comme d'argent, faire valoir son capital et dépenser ses revenus avec habileté donnent à la simple aisance tous les dehors d'une fortune brillante.

Cte de BELVEZE.

Under the Trustee Act

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF Antoine Rivard late of the Post Office of Rosewood in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above Estate must be sent to the undersigned, MONNIN & GRAFTON, No. 4-431 Main Street, Winnipeg, on or before the 30th day of August A.D. 1948.

DATED at Winnipeg, this 18th day of July A.D. 1948.

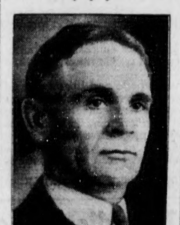
MONNIN & GRAFTON,
Solicitors for the Administrators.

Regrets sur la démission de M. J. Bracken

ST-JEAN — Me Yvan Sabourin, chef du parti progressiste-conservateur dans la province de Québec, a commenté la démission de M. John Bracken comme chef national de son parti. Il a dit que "M. Bracken s'est fait et conserve, dans le Québec, un grand nombre d'amis dévoués".

Il a ajouté: "La démission de M. Bracken vient en un temps où la chute du parti libéral, particulièrement dans la province de Québec, devient de plus en plus prononcée. Il est toutefois heureux que sa grande expérience, son jugement ferme et son énergie infatigable demeurent à la disposition du parti et de la nation."

• • •



OTTAWA — Le chef national du parti conservateur-progressiste, M. John Bracken, a annoncé, à Ottawa, qu'il quittera la direction de ce parti en octobre prochain.

Le chef conservateur en donne comme raison sa mauvaise santé et son âge de 65 ans. Il explique que, s'il n'a pas lieu de craindre présentement la maladie, ses médecins l'ont toutefois prévenu deux fois depuis un an qu'il doit diminuer ses activités. Comme M. Bracken croit qu'au contraire, en vue des circonstances présentes à Ottawa, le chef de son parti devrait redoubler d'efforts au lieu de les ralentir, il estime donc opportun de céder la place à un autre, de préférence à un homme politique plus jeune.

M. Bracken était devenu chef du parti en 1942. Dans sa lettre à M. MacDonnell, il affirma que le programme conservateur-progressiste, tel qu'établi à la réunion des chefs du parti l'an dernier devrait être étudié à nouveau par un nombre plus étendu de délégués avant d'être approuvé définitivement. Il compte que cela sera fait à la convention chargée de lui désigner un successeur et note qu'aucune convention générale n'a encore revisé à fond le programme du parti depuis sa nomination comme chef.

Le coeur fait des contes à l'esprit qui les croit.

J. DE MAISTRE.

La confessionnalité des hôpitaux pour Indiens

Deux grands quotidiens français, **L'Action Catholique**, de Québec, et **Le Droit**, d'Ottawa, se sont fait les interprètes de la hiérarchie catholique en publiant récemment des articles éditoriaux d'un caractère assez vigoureux, réclamant que l'on assure aux Indiens catholiques du Canada l'accès à leurs propres hôpitaux catholiques, lorsqu'ils en ont besoin. **Le Droit** déclare catégoriquement que cette requête provient des evêques et du clergé canadiens, et il incite tous les catholiques à seconder en cela leurs chefs religieux.

Selon l'article écrit par Louis-Philippe Roy dans **L'Action Catholique**, plusieurs membres du comité conjoint du Parlement, qui étudient la question indienne, favorisent la neutralité dans les écoles et les hôpitaux pour Indiens. Cette attitude a déjà été mise en vigueur, déclare **Le Droit**, en ce qui concerne l'hospitalisation. Certains événements survenus récemment dans la région de James Bay ont mis en lumière le plan de construction dressé par le gouvernement fédéral, suivi de sa "bureaucratie" exercée au cours des quinze dernières années.

Divers hôpitaux établis

En décrivant la situation qui existe à James Bay, l'article du **Droit** mentionne que les missionnaires Oblats exercent leur apostolat au milieu des Indiens depuis 1847, et que le premier hôpital pour les Indiens fut construit en 1902, à Fort Albany, par les Soeurs Grises d'Ottawa. Un autre hôpital fut ouvert sur la rive est de la Baie, à Fort George. En 1935, toujours sous la direction des Soeurs Grises, cet hôpital fut équipé de 10 lits, ce qui est suffisant pour les 750 Indiens de la région. Un hôpital anglican, de même grandeur, fut construit plus tard. Entre 1941-1942, les missionnaires catholiques ouvrirent un hôpital de 30 lits à Moosonee. Cet hôpital était destiné à recevoir les malades de tout le sud du district. De cette façon, les Indiens catholiques étaient assurés d'avoir accès à des hôpitaux catholiques.

Intervention du Fédéral

Depuis la fin de la guerre, cependant, le Ministère fédéral de la Santé est intervenu pour que de nouveaux arrangements soient faits sur une base "non-confessionnelle". A Fort George, où les Indiens recevaient un excellent service médical dans les deux hôpitaux, un autre hôpital de 5 lits fut construit au coût de $50,000, ce qui amena la fermeture de l'hôpital anglican érigé à cet endroit. Maintenant on vient d'annoncer que l'on se propose de bâtir un hôpital de 125 lits, au coût de $125,000, à Moose Factory, près de Moosonee. Il est évident que cette entreprise n'a pour but que de faire compétition à l'hôpital catholique qui se trouve tout près, et à amener sa fermeture également.

Dans chacun des cas mentionnés plus haut, des hôpitaux, sous une direction religieuse, pourvoyaient parfaitement bien aux besoins des Indiens de la région. Le gouvernement fédéral, dont les plans visent à l'amélioration et à l'expansion des services médicaux, ne s'est pas arrêté à considérer l'utilité d'améliorer et de compléter les services qui existent déjà, plutôt que de lancer une nouvelle entreprise qui est nullement nécessaire.

Extension d'hôpitaux neutres

La situation qui existe actuellement à James Bay avait été prévue depuis 1933, déclare Camille L'Heureux dans son article éditorial paru dans **Le Droit**. Jusqu'à cette date, le travail des institutions religieuses avait été reconnu en pratique. Mais depuis 1945, alors que le Ministère de la Santé intervint dans ce domaine, l'extension d'hôpitaux non-religieux — en réalité protestants — s'est rapidement accélérée. Des institutions neutres furent établies à Qu'Appelle, Coqualeetza, Miller Bay, Edmonton, Clearwater Lake, Brandon, sans que l'on se soit préoccupé de respecter les croyances religieuses des Indiens catholiques et celles de leurs guides spirituels.

En commentant la situation selon les vues des évêques canadiens, **Le Droit** n'hésite pas à signaler l'illogisme du gouvernement fédéral qui s'est montré si opposé aux régimes imposés en Pologne, en Hongrie, en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en Bulgarie, pour faire triompher le matérialisme, et qui ici, au Canada, adopte la même ligne de conduite vis-à-vis des catholiques et de leurs hôpitaux indiens.

Bienfaits de l'hospitalisation

L'hospitalisation des patients constitue un vaste champ dans lequel on peut exercer légitimement la charité. Cela est spécialement vrai des catholiques qui, en temps de maladie ou au moment de la mort, réclament ardemment les secours religieux, a-t-on fait remarquer dans les articles mentionnés plus haut. De plus, les hôpitaux soumis à une direction non-confessionnelle ou gouvernementale, s'adonnent parfois à des pratiques médicales défendues par la loi morale et catholique, et que les catholiques ne peuvent accepter. Des promesses que l'on fait et que l'on ne tient pas servent à peu de chose, ajoutent les auteurs des articles.

NEW-YORK — D'après une dépêche de Dublin au **New York Times**, le ministre des affaires étrangères de l'Eire, Sean McBride, a révélé au parlement irlandais que son pays a décidé de ne plus demeurer à l'écart du reste de l'Europe, dans la situation présente. "A cause de nos croyances chrétiennes et démocratiques, a dit M. McBride, notre devoir nous indique clairement qu'il faut nous rapprocher du bloc anticommuniste de l'Europe de l'Ouest."

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 23 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du Jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Bulletin des agriculteurs
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—L'oncle Henri
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Café parisien
7.45—St-Boniface autrefois
8.00—Nouvelles
8.05—Ted Plouffe
8.30—Avant-première
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Centre Récréatif de St-Boniface
9.30—Notre héritage
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

SAMEDI 24 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Concert Léger
7.30—Vers les Iles Hawaïennes
7.45—Méli-Mélo
8.00—Polka et chansons
8.30—Ecrit la nuit
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga
9.30—Veillée du samedi soir
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

DIMANCHE 25 JUIL.

5.00—Ouverture
5.10—Température
5.15—Neuvaine à Ste-Anne
5.30—L'Heure Religieuse
6.00—En valsant
6.30—A l'opéra
7.00—Nouvelles —
7.05—Intermède
7.15—En vedette
7.30—Maison St-Joseph
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nos Classiques
8.30—Talents de Chez Nous
8.50—Nouvelles — Fin des émissions

LUNDI 26 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Bulletin des agriculteurs
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon Choix
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Amérique Latine
7.45—St-Boniface autrefois
8.00—Nouvelles
8.05—Colin McDougall et ses musiciens
8.30—Aux Jours d'autrefois
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—En vedette
9.30—Chef-d'Oeuvre
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

MARDI 27 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Intermède
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Morton Gould
7.45—St-Boniface autrefois
8.00—Nouvelles
8.05—Sérénade pour cordes
8.30—Récital Denyse Charlesworth
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Rêverie
9.30—L'Heure du Concerto
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

MERCREDI 28 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes—Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Pour nos malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Bulletin des Agriculteurs
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Bonne Chanson
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Ecole Populaire
7.45—St-Boniface autrefois
8.00—Nouvelles
8.05—Marcien Duhamel et ses Sunny Mountaneers
8.30—Studio G-7
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Rêverie
9.30—Votre Choix
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

JEUDI 29 JUIL.

7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de Choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Mine d'information
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon Choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur les ondes de CKSB
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Sur les rayons de notre discothèque
7.45—St-Boniface autrefois
8.00—Nouvelles
8.05—Pat Pender et ses Happylenders
8.30—Les aventures de Sherlock Holmes
9.00—Nouvelles
9.10—La voix du Québec
9.15—Rêverie
9.30—Concert
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

Au Manitoba

St-Laurent

Le jour du pique-nique de St-Laurent les personnes suivantes étaient de passage chez M. et Mme Emile Brunet: Mme Marie-Louise Ayotte, M. René Ayotte et Mlle Lucille Clément, de St-Jean-Baptiste, M. et Mme Omer Dansereau et leurs enfants, Sylvia, Jacques et Laurent, de Letellier, M. Bernard Ayotte, Mme Henry Johnson et sa petite fille, Doris, de St-Boniface.

M. et Mme Roméo Perron, ainsi que leur fille, Georgette, visitèrent leur frère et belle-soeur, M. et Mme Emile Brunet, de St-Laurent.

En Saskatchewan

Dollard

MM. Paul-Emile, Benoit et Conrad Poisson sont allés passer une semaine au "stampede" de Calgary. Ils ont aussi visité Banff et le lac Louise. Ils sont revenus enchantés de leurs vacances.

M. Aurèle Arcand a passé 10 jours à Calgary et Banff, Alta, et à Kimberley, C.-B.

M. et Mme J. Poisson sont allés au "stampede" de Calgary. Au cours de leur voyage de retour ils ont visité Brooks et Rolland Hills, Alta.

Willow-Bunch

Parmi nos malades nous remarquons: Mmes A. Tougas et J. Chrétien, de Lisieux, MM. E. Lespérance et J. Higgins, de Willow-Bunch.

M. Léo Roy est revenu de Ponteix accompagné de Mmes L. et J. Lapointe.

Mme A. Brennen et sa fille sont parties pour Fort William, Ont.

M. et Mme P. Blais et leur fils sont de retour d'un voyage dans l'est.

MM. et Mmes G. et L. Martin, accompagnés de Mme R. Soucy, sont partis en voyage dans l'est.

M. G. Drouin et Mlle Ruth Reeves étaient de passage à St-Walburg dernièrement.

M. J.-D. Drouin, ainsi que M. et Mme J. Dulac et M. A. Souillet, sont partis pour l'est.

M. et Mme P. Paulhus, de Weyburn, sont en visite ici.

M. l'abbé F. Blanchard a passé 3 semaines de vacances dans sa famille à Duck Lake.

Mlle L. Latour et M. R. Granger, de Willow-Bunch, ainsi que Mlle S. Rousseau, de Fife Lake, sont de retour d'un voyage d'une semaine à Saskatoon.

M. et Mme F. Bellefleur et leur fils, Lionel, sont de retour d'un voyage de 5 semaines à Washington, New-York et Détroit.

Mlle Juliette Boucher, de Régina, est en vacances chez ses parents.

M. et Mme J. Champigny et leurs enfants sont partis pour la Colombie-Britannique.

Le club de balle des jeunes filles a remporté le 2ème prix à la journée sportive de Viceroy.

Convention du parti de Wallace samedi

WASHINGTON — Le nouveau "troisième parti politique des Etats-Unis" doit ouvrir sa convention samedi, dans la même ville de Philadelphie où les républicains et les démocrates ont fait avant eux choix de leurs candidats officiels à la présidence et à la vice-présidence de la république. On peut être sûr que le choix du nouveau parti se portera sur l'ancien vice-président démocrate Henry A. Wallace, comme aspirant à la présidence et sur le sénateur ex-républicain Glen Taylor, de l'Idaho, comme son compagnon de lutte. Mais ce qui est moins sûr est la possibilité d'un accord permanent entre les deux ailes du groupement, les communistes et les libéraux.

Les hommes ayant atteint l'âge de 26 ans après le 30 août, devront quand même se faire inscrire. Les hommes de 25 ans seront appelés sans doute les premiers, tandis que les derniers seront les jeunes gens de 18 ans.

C'est un grand signe de médiocrité de louer toujours modérément.—VAUVENARGUES.

Représentants agricoles du Québec dans l'Ouest

(Suite de la première page)

Mercredi 28 juillet

7 h. a.m. Messe au Sanctuaire de Ste-Anne.

8 h. 30 a.m. Adieu à Ste-Anne. Visite de La Broquerie.

10 h. 15 a.m. Visite du Sanctuaire de la Maison St-Joseph d'Otterburne.

12 h. a.m. Diner à St-Pierre.

1 h. p.m. Réunion, allocutions et chants dans le parterre du presbytère.

3 h. p.m. Visite de l'église et de la Grotte de l'Immaculée, à St-Malo, puis à Ste-Elisabeth et à Morris.

6 h. p.m. Souper champêtre à St-Jean-Baptiste, allocutions et chants.

Jeudi 29 juillet

8 h. 30 a.m. Départ de St-Jean-Baptiste.

9 h. a.m. Départ de St-Joseph pour St-Eustache, via Carman.

Visites des paroisses de Fannystelle et d'Elie.

1 h. p.m. Diner à St-Eustache, allocutions et chants.

3 h. p.m. Adieu à St-Eustache.

5 h. p.m. (heure avancée) Réunion dans le parterre de la Cathédrale de St-Boniface.

6 h. p.m. Banquet offert à nos aimables visiteurs. Allocutions et causeries.

8 h. 30 p.m. Départ de nos visiteurs pour l'Ouest. (Nous les accompagnons à la gare.)

Noms, adresses et titres de nos visiteurs

1. M. l'abbé Ferdinand Mousseau, **agronome**, missionnaire colonisateur, Aumônier de l'U.C.C. et de la J.A.C. (diocèse de Joliette).
2. M. l'abbé J.-B. Caron, **agronome**, missionnaire colonisateur, aumônier de l'U.C.C. et de l'U.C.F. (diocèse de Rimouski), professeur à l'école moyenne d'agriculture de Rimouski.
3. M. l'abbé Alex. De Blois, aumônier de l'U.C.C., Les Ecureuils, Cté de Portneuf, P.Q.
4. M. l'abbé L.-P. Caron, **agronome**, directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture, Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.
5. M. l'abbé Alfred Quiron, aumônier de la J.A.C. (diocèse de Québec).
6. M. l'abbé J.-Edgar Boileau, **agronome**, Préfet des Etudes à l'Ecole d'Agriculture (Ste-Martine), aumônier de la J.A.C.
7. M. l'abbé Raymond McComber, vicaire, Ste-Justine-de-Newton, Cté Vaudreuil, P.Q.
8. R. P. C.-E. Deschamps, C.S.V., vicaire, St-Viateur, Outremont.
9. R. P. Irénée Gauthier, C.S.V., Aumônier Général de la J.A.C. et de la J.A.C.F., 254, avenue Bloomfield, Outremont.
10. Mlle Rita Beauchemin, propagandiste générale de la J.A.C.F., 254, avenue Bloomfield, Outremont.
11. Mlle Cécile Poupart, présidente de la J.A.C.F. (diocèse de Valleyfield).
12. Mlle Marguerite Harnois, ex-présidente de la J.A.C.F., St-Thomas, (Joliette) P.Q.
13. Mme Flore Mondor-Chaput, Directrice de l'Initiative Artisanale, 5600, avenue Decelles, Montréal.
14. Mme Oliva Pinard, présidente de l'U.C.F. (diocèse de Sherbrooke).
15. Mme Anthime Charbonneau, Joliette, P.Q.
16. M. Magloire Martineau, cultivateur rentier, St-Clet, Cté Soulanges, P.Q.
17. M. Théo. Bernier, directeur de l'U.C.C., Secteur de Québec-sud, Québec.
18. M. Oliva Pinard, cultivateur, Stoke Centre, P.Q.
19. M. Anthime Charbonneau, Agronome régional de Joliette.
20. M. Rodolphe Laplante, L.S.S., secrétaire de l'Office du Crédit Agricole de la province de Québec, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de Québec.
21. M. Eugène Aubin, gérant du comptoir avicole de St-Félix-de-Valois, (Joliette) P.Q.
22. M. Jean-Guy Blouin, président national de la Jeunesse Agricole Catholique, 254, avenue Bloomfield, Montréal.
23. M. C.-E. Couture, agent général de la colonisation aux Chemins de fer Nationaux du Canada et président de la Société Canadienne d'Etablissement Rural.

10 millions de jeunes au service militaire aux Etats-Unis

WASHINGTON — Près de 10 millions de jeunes Américains se feront inscrire dans les bureaux du service militaire dans toutes les parties des Etats-Unis, entre le 30 août et le 18 septembre, conformément à la loi du service militaire en temps de paix votée par les chambres.

Toutefois l'appel des recrues ne commencera pas avant le 22 septembre, d'après la loi qui fixe la durée du service à 20 mois. Les jeunes gens de 18 à 25 ans y compris les anciens combattants de la dernière guerre, devront se faire inscrire, mais la majorité des soldats, marins, aviateurs ainsi que des hommes de 18 ans ne seront pas appelés.

La LIBERTÉ et le PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba, WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 816.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619 ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

En marge du congrès

Le dix-septième congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a été, de l'avis de S. Exc. Mgr l'Archevêque Coadjuteur de St-Boniface, l'un des plus beaux et des plus fructueux qui fut tenu en notre ville.

Sans doute, comme par le passé, il n'y eut aucune démonstration éclatante pour attirer l'attention du public, mais il s'est accompli un travail sérieux qui produira ses fruits au cours des deux prochaines années.

Les divers orateurs qui se sont succédé au cours du congrès se sont appliqués à présenter aux congressistes un inventaire sobre et précis de nos progrès et de nos reculs à l'école.

Au chapitre des réalisations dont nous avons lieu d'être fiers, il convient de signaler le très grand nombre d'enfants canadiens-français qui suivent les cours de religion et de français de l'Association d'Education.

En effet, les écoles que les inspecteurs de l'Association ont visitées groupaient, l'année dernière, 7,484 enfants de descendance française. Or, sur ce nombre, 6,916 ont étudié le français conformément au programme de l'Association en 1946-47.

On conviendra que la législation scolaire inique qui fut imposée à la minorité française manitobaine en 1916 n'a pas atteint son but.

Et si l'on songe que l'enseignement de la religion et du français doit s'ajouter à un programme déjà surchargé, l'on comprendra la grandeur du geste que posent chaque jour les membres du corps enseignant et leurs élèves.

Certes, il ne faudrait pas passer sous silence le manque de fierté, l'apathie et la peur de quelques instituteurs et institutrices qui, sous prétexte de s'en tenir strictement au texte de la loi scolaire, privent leurs enfants d'un enseignement auquel ils ont droit. Mais le nombre de ces lâcheurs est heureusement fort petit. En fait, il ne devrait pas s'en trouver chez nous. Le prochain congrès verra peut-être la réalisation de cette légitime ambition.

Il est une autre initiative dont l'Association d'Education s'est faite la marraine et qui remporte chaque année des succès de plus en plus éclatants: le festival de la Bonne Chanson. L'infatigable et unique animateur, le R. P. M. Caron, S.J., parcourt durant les mois d'avril, mai et juin les paroisses du Manitoba. Il fait exécuter nos belles chansons françaises et surtout en fait saisir la beauté. "La leçon du vieux lapin" qui clôtura le congrès au théâtre Playhouse fut un véritable bijou de finesse et de beauté françaises. Sans être des experts dans le domaine du théâtre, on soupçonne la somme de travail que la préparation d'une telle opérette a dû exiger de son réalisateur.

Les délibérations du congrès se terminèrent dans l'après-midi du 7 juillet. Il appartenait à S. Exc. Mgr l'Archevêque Coadjuteur de St-Boniface d'en tirer les conclusions. Il le fit avec beaucoup d'à propos et une connaissance étendue du problème de la survivance des Canadiens français du Manitoba.

Au lieu de faire appel aux clichés que trop d'orateurs servent à leurs auditeurs en ces occasions, le chef spirituel du premier archidiocèse de l'Ouest donna aux congressistes de précieuses leçons. Il exhorta d'abord les parents à accepter avec générosité les sacrifices que comporte la formation d'une élite chez une minorité. Loin d'insister sur les privations qu'ils se seraient déjà imposées, il les pria d'imiter la clairvoyance et le véritable patriotisme des autres groupes minoritaires, tels les Ukrainiens et les Mennonites, qui, eux, comprennent mieux que nous la valeur de l'éducation supérieure. Il rappela aux jeunes gens et aux jeunes filles qu'ils ne sauraient escompter réussir dans la vie s'ils se contentaient d'une instruction médiocre. "Les postes de commande vous seront donnés si vous avez la préparation pour les accepter."

Bref, le congrès de 1948 fut intéressant et fructueux. Il laissa aux congressistes une impression de bonne entente. Les délégués des cercles paroissiaux retournèrent chez eux désireux d'apporter leur part à la réalisation de l'idéal commun: la survivance religieuse et nationale du groupe français au Manitoba.

L. L.

Les élections en Saskatchewan

Les résultats de l'élection provinciale de la Saskatchewan ont été commentés différemment par les journalistes des autres provinces. Certains ont même affirmé que, vu le nombre de votes enregistrés par la CCF, le gouvernement Douglas n'avait point perdu de sa popularité auprès des électeurs de la province. Le fait est que le vote CCF numériquement n'est pas inférieur cette fois à celui de l'élection précédente, mais il ne faut pas oublier que les abstentions ont été beaucoup moins nombreuses, c'est-à-dire que le nombre de personnes qui ont exercé leur droit de suffrage l'emporte considérablement sur celui des élections précédentes. Si l'on additionne les votes recueillis par les autres partis, l'on constate que le gouvernement est élu par le groupe minoritaire. Mais ce qui est plus significatif, et qui indique un fléchissement d'opinion, c'est le vote rural. Il est évident que l'enthousiasme des cultivateurs envers la doctrine CCF s'est refroidi.

L'on se rappelle que le parti CCF a pris naissance en Saskatchewan grâce à l'appui de la population rurale. Il se disait un parti agraire et cherchait à recruter ses membres au sein de la population rurale. Il eut donc peu d'encouragement des villes. Aujourd'hui, les plus ardents adeptes du parti CCF sont les ouvriers, tandis que les cultivateurs se détachent sensiblement de la politique. Comment expliquer ce revirement d'opinion? Le "Western Producer" de Saskatoon écrit à ce propros: "Il est difficile de découvrir les raisons qui ont motivé le fléchissement du vote rural. Il est vrai que l'opinion populaire incline dans le même sens que celle de l'Ontario, mais peut-être pas pour la même raison. Le cultivateur de l'Ouest a toujours été considéré comme réactionnaire, surtout durant les années qui ont suivi 1930. Mais sa position a changé depuis. Sa terre a acquis plus de valeur et est moins grevée d'hypothèques. Sa ferme est devenue un actif plutôt qu'un passif de ce qu'elle était alors. Il se peut donc fort bien que, quoique réactionnaire, le cultivateur soit devenu plus inquiet et plus craintif au sujet du socialisme doctrinaire. Le vote indique qu'un nombre substantiel de cultivateurs s'éloignent du parti CCF.

Comme nous l'écrivions dans notre commentaire au lendemain des résultats de la consultation populaire, le cultivateur-propriétaire n'a pas donné son assentiment complet au gouvernement CCF. Un parti enclin de par son programme à la socialisation lui devient facilement suspect. L'instinct de protéger son domaine contre l'étatisation possible, qu'elle soit imminente ou non, est une raison suffisante pour l'inciter à modifier ses opinions politiques. Nous croyons que c'est le motif qui a décidé nombre de cultivateurs à quitter les rangs du parti CCF.

J.V.

Le sacerdoce catholique

A la demande des organisateurs du prochain congrès national des prêtres-adorateurs, l'Ecole Sociale Populaire vient de publier en une seule brochure, intitulée "Le sacerdoce catholique": l'Exhortation de Pie X "**Haerent animo**" au clergé (4 août 1908) et l'encyclique de Pie XI "**Ad catholici sacerdotii fastigium** (20 décembre 1935). Ces deux documents, dont la traduction française est officielle, seront très utiles aux membres du clergé. Les laïcs les liront aussi avec profit.

L'alcoolisme en France

Peu de pays, quoiqu'on en ait dit, souffrent autant que la France du fléau de l'alcoolisme. En marge d'un débat au Parlement, **La Croix** de Paris écrivait: "Soulignons aujourd'hui le bilan des ravages causés en France par l'alcoolisme: 65% des criminels sont des alcooliques; 40% des accidents de la rue sont dus à l'ivresse; la mortalité infantile trouve son principal facteur dans l'alcoolisme. Comment s'étonner de ce tragique bilan si l'on songe que notre pays a le triste privilège de figurer en tête pour la consommation de l'alcool, et que le nombre des bouilleurs de cru est passé chez nous de 552,537 en 1900 à 3,500,000 en 1938, pour augmenter encore depuis cette date? Quant aux débits de boisson, ils sont passés, pour la même époque, de 464,000 à 507,000". Des lois furent adoptées en 1940 et 1941 pour combattre ce fléau. Une commission vient d'en demander l'abrogation au Parlement. On a invoqué comme toujours l'intérêt du pays. "Le Trésor tirera du commerce de l'alcool un profit de 12 milliards" a dit un député. Mais un autre, professeur à la Faculté de Médecine, lui répondit: "Que représente cette somme en face de la ruine de la santé publique qui en résultera? En fait, on veut créer l'empoisonnement réglementé." Une des interventions les plus remarquées fut celle de l'ancien ministre de la Santé, M. Robert Prigent: Il annonça, dit le compte rendu de **La Croix**, un sévère réquisitoire contre le texte de la Commission, "qui ne profitera ni aux citoyens ni à l'Etat, mais uniquement aux fabricants, c'est-à-dire à une minorité puissante d'exploitants et d'exploiteurs."

Et l'orateur de souligner que l'alcoolisme fut en régression durant la guerre, certaines régions ayant même été complètement désintoxiquées. "Quel aveu d'impuissance et quelle abdication pour une Assemblée, dit-il, s'il fallait revenir en arrière". A ceux qui arguent du caractère clandestin dans la fabrication de certains alcools, M. Prigent observe que "la clandestinité existera toujours à côté de la légalité". Autre objection, longuement développée par l'ancien ministre: la publicité dans la presse. "Celle-ci, dit-il, se doit de subsister par des moyens autres que l'aide apportée par les Sociétés d'apéritifs, cette aide étant indigne de la presse et de la France. Comment des journaux qui insèreront une telle publicité pourront-ils publier la moindre ligne contre les dangers de l'alcoolisme?"

Pour la défense de la paix

Sous ce titre, le gouvernement de Pologne annonce un congrès international des intellectuels à Wroclaw (Breslau). Des observateurs, au courant des tactiques de Moscou, voient dans cette initiative, une nouvelle manoeuvre communiste. Des adhérents se sont déjà annoncés du Danemark, de la Tchécoslovaquie, de l'Italie, de la France, du Brésil, du Mexique et de l'Uruguay. On donne les noms du professeur Joliot-Curie, du peintre Picasso, de l'écrivain brésilien Jorge Amado, etc. Le congrès doit se tenir du 20 au 25 août prochain.

Peu de gens ont la virginité du corps; tous doivent avoir celle du coeur.—Saint AUGUSTIN.

Sa Sainteté Pie XII en prières



Voici la plus récente photo de Sa Sainteté Pie XII. Elle a été prise le 28 juin alors que Sa Sainteté était en prières.

Billet du vendredi

Cavelier de La Salle et quelques autres

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Cavelier de La Salle fut assassiné par quelques hommes qui l'accompagnaient dans sa dernière expédition aux bouches du Mississipi, appelé par lui fleuve Colbert, en l'honneur du grand argentier de Louis XIV. Il mourut en mars 1687, d'une balle au front, dans la région de la rivière Trinité, en cette partie du territoire américain qui constitue aujourd'hui le Texas. Les meurtriers ne donnèrent pas même de sépulture à son corps. Ils le dépouillèrent de ses vêtements et l'abandonnèrent, dans les herbes et la boue d'un marécage, où il fut sans doute la proie des bêtes sauvages. Personne ne retrouva jamais ses restes. Si ses os blanchis furent jamais aperçus par quelque aventurier ou les indigènes du sud, ils furent confiés à une tombe anonyme. L'explorateur était parti de France en août 1684, avec quatre vaisseaux portant 280 personnes, hommes, femmes et enfants, qui devaient s'établir à l'embouchure du Mississipi. La flottille avait pour commandant le sieur de Beaujeu, qui se querella avec La Salle dès les débuts. Les navires entrèrent dans le golfe du Mexique, passèrent devant le delta du Mississipi, à quelque cent milles de la Nouvelle-Orléans, sans que personne s'en rendit compte. Ils jetèrent l'ancre sur la côte du Mexique, dans la baie de Matagorda. Les vivres apportés étaient gâtés pour la plupart et Beaujeu abandonna La Salle, ne lui laissant qu'un petit vaisseau. On construisit un fort, appelé Saint-Louis, et l'on fit des essais de culture. Mais les indigènes de la région se montrèrent hostiles, tuèrent ceux qu'ils purent des colons, cependant que d'autres succombaient au scorbut et aux privations.

★

Au bout d'un an, il ne restait qu'une quarantaine de personnes dans l'établissement. La Salle décida alors de regagner par terre la Nouvelle-France lointaine. Il partit avec une vingtaine de compagnons. A travers bois et vallées, marais et fondrières, les hommes n'avançaient que lentement. Comme ils arrivaient à quelque distance d'une cache, préparée au cours de voyages antérieurs, La Salle y envoya chercher des provisions. On n'y trouva que du maïs pourri, mais les messagers tuèrent deux bisons et ils dépêchèrent l'un des leurs, du nom de Saget, au camp de l'explorateur, pour qu'il en ramenât des chevaux. Il envoya avec Saget trois hommes et un cheval. Personne ne revint. C'est alors que, le 18 mars, accompagné du Père Douay et d'un sauvage, il partit lui-même en reconnaissance. Comme il arrivait à la cache, une balle le tua. Son neveu Moranger, Saget et le Chaouanon, chasseur du groupe, furent assassinés au cours de la nuit suivante.

★

La figure de La Salle, aventurier de génie, l'un des grands découvreurs de l'époque française en Amérique, est bien connue. Mais le moindre rappel de son nom, de ses voyages et de ses travaux, intéresse toujours. Dans un nouvel ouvrage en marge de l'histoire, Jean Bruchési l'évoque dans un chapitre qui n'est peut-être pas son plus important, mais qui excite la curiosité habituelle quant au célèbre Rouennais. Outre La Salle, le livre s'attarde aussi à Madeleine de Verchères et à Georges Heriot, peintre, historien et maitre de poste, qui vint au Canada vers 1802, comme soldat de Sa Majesté Britannique, et plus tard s'établit dans cette partie du comté de Grantham qui devait devenir la ville de Drummondville. Un chapitre traite de l'histoire économique du pays pendant trois siècles, un autre de l'historien Garneau et de son temps, cependant que la dernière partie — quatre études — est consacrée à Mgr Bruchési, deuxième archevêque de Montréal. (1).

★

Pour en revenir à Robert Cavelier de La Salle, il est un des héros les plus chevaleresques de notre histoire. Comme dit Bruchési, il n'est pas de figure plus tourmentée que la sienne, de vie plus étonnante et plus marquée de tragique, de ténacité plus intrépide. Il avait ses défauts et ses faiblesses, était arrogant et conduisait durement ses hommes. Et ce fut là, comme l'écrivit son ami Joutel, "ce qui lui attira une haine implacable et qui fut cause de sa mort." Né à Rouen en 1643, il débarqua en 1667 à Québec. On lui concéda des terres à l'Ouest de Ville-Marie. Rêvant d'un passage vers l'Asie, il donna à son domaine le nom de Lachine. Il partait peu après pour sa première expédition, dans la direction du lac Erié, et poussa vers l'Ouest jusqu'à la rivière Ohio. Dès lors, il ne cessera de parcourir les régions alors inconnues de l'Amérique. Il fera deux voyages aux Illinois, découvrira les bouches du Mississipi, reviendra à Québec et passera en France, d'où il organisera son dernier voyage au golfe du Mexique. Il ne reconnut pas cette fois les canaux du grand fleuve qui se jettent à la mer, navigua vers le Texas, la désillusion et la mort.

(1) Jean Bruchési: **Evocations**, Editions Lumen, Montréal

L'Illettré

(Reproduction interdite)

La violence en Italie blâmée

VATICAN — Le journal du Vatican, l'**Osservatore Romano**, flétrit les actes de violence commis à la suite de l'attentat contre le leader communiste, Palmiro Togliatti, dans toute l'Italie, et, dimanche encore, à Sienne. Le journal estime que ces actes sont aussi haïssables que l'attentat lui-même et il demande que toute violence soit bannie de la vie nationale.

"S'il appartient à la justice, dit-il, d'établir la peine exemplaire que mérite l'auteur de l'attentat et ses complices éventuels, il appartient aux partis et aux hommes politiques de condamner publiquement, définitivement et totalement toute violence, quelle que soit la forme sous laquelle elle se manifeste, et de la repousser résolument et sincèrement."

Le R. P. Alcide Normandin, O. M. I.

Il est des hommes qui, par leur carrière brillante, ont laissé leur marque dans le milieu où ils ont vécu et qui, par leur intelligence, leur coeur et leurs talents naturels, étaient moins grands que ne le fut le R. P. Alcide Normandin, O.M.I., qui vient de mourir dans sa province natale, à Montréal.

Ses études terminées, eut-il opté pour le barreau, la médecine, le journalisme, les sciences, le génie civil, la magistrature, la politique, l'enseignement, la finance, il eut réussi à merveille.

Sa très belle âme, son grand coeur, son intelligence pénétrante et lucide le dirigèrent vers la vie religieuse, le sacerdoce, vocation moins bruyante, mais non moins féconde. Le R. P. Alcide Normandin, O.M.I., a eu une carrière variée et il a réussi tout ce qu'il a entrepris. Dans le monde et les affaires, le R. P. Normandin aurait pu être millionnaire; par choix, il s'est contenté d'être missionnaire. La divine Providence a de ces vues. Maintenant que son cercueil se ferme sur une grande vie de prêtre et de religieux, magnifique doit être sa récompense dans le ciel: "gaudete et exultate quoniam merces vestra copiosa est in coelis!"

L'homme et le prêtre-religieux

Grand, maigre, de teint bilieux, l'oeil éveillé, le cou long et flottant dans son col romain, les lèvres fines toujours prêtes au sourire, au sarcasme ou au franc rire à la suite d'une bonne histoire drolatique; son corps plutôt frêle transportait, du soir au matin, une bien belle âme. Le R. P. Normandin était le bon sens même en soutane. Prêtre sérieux et surnaturel, telle fut sa vie; mais il sut rester à la fois humain, pratique, "gavroche", gentilhomme, orateur, patriote, littérateur, sérieux, ami des livres, sympathique, affectueux avec les enfants, espiègle avec les jeunes, mûr avec les cinquante ans, grave avec les cheveux blancs.

De sang strictement français, le Père Normandin avait la stature de Monseigneur de Laval, les mains longues et fines de Richelieu, la plume châtiée de Poncheville, le doigté du cardinal Villeneuve, la persévérance des Charlebois, le coeur canadien-français de Monseigneur Langevin.

L'ayant bien fréquenté, consulté et connu, nous le disons bien franchement: le Père Normandin était quelqu'un. De belle intelligence, laquelle évoluait à l'aise dans toutes les sphères de la pensée humaine, tantôt spéculative, tantôt pratique; doué d'une volonté ferme qui savait vouloir avec persévérance, sans jamais brusquer, ni heurter, le Père Normandin s'est surtout signalé par son grand jugement, son grand bon sens. Il y a quelques années, dans une question épineuse qui devait avoir des conséquences, un archevêque qui vit encore disait à quelqu'un qui consultait Son Excellence: "Tel est mon avis; mais, si le Père Normandin vous donne une opinion contraire à la mienne, suivez la sienne; c'est un homme d'expérience et d'un jugement sûr!" C'était juste. Large de vues, ayant du coup d'oeil, pouvant embrasser une question avec toutes ses conséquences, essentiellement raisonnable et droit, jugeant sans passion, il fallait y penser deux fois avant de contredire son avis.

Ce jugement pratique s'est signalé dans toutes les charges qu'il a occupées: prudence du jeune étudiant qui se ménage des issues au besoin; sagacité du professeur qui ne se compromet jamais, sans farder ou ébrécher la vérité; souplesse du vicaire qui savait exécuter la manière de voir de son curé sans perdre sa personnalité à lui; supérieur qui, par sa valeur personnelle, sa bonté, sa bonne camaraderie, savait plutôt se faire rendre service que de commander; curé auquel rien n'échappait dans sa paroisse: école, religieuses, ministère, finance, sociétés, oeuvres de jeunesse, sports, pauvres, théâtres, relations civiques et sociales, il a été l'incomparable curé du Sacré-Coeur de Winnipeg que ses chers paroissiens ont bien des raisons de ne pas oublier dans leurs affections et leurs prières.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur l'homme et le curé. Que l'on nous permette un détail qui, à notre avis, est significatif.

Aucun de ceux qui furent familiers avec ses livres de comptes, ses manuscrits de sermons, ses lettres, n'oubliera le comptable propre et précis, le calligraphe appliqué, qui met autant de soin à écrire un chèque qu'à transcrire une adresse d'évêque, l'épistolier qui retourne à son requérant une réponse dont la calligraphie est moulée, régulière et belle. "Le style, c'est l'homme", disait Buffon. Le R. P. Normandin avait une "belle main". Son "écriture" majestueuse, longue, soignée, traduisait l'homme.

Le Patriote

Le R. P. Normandin n'a jamais fait beaucoup de bruit. Il n'était pas tapageur et n'a jamais visé au brio ou à l'effet. Il préférait les résultats.

Canadien français convaincu, il a servi nos causes nationales sans s'en servir; il a su tenir compte du milieu dans lequel il devait travailler, mais a toujours su réclamer nos droits scolaires et linguistiques et a fait triompher nos oeuvres avec la noble fierté dont elles sont dignes.

Professeur de grec et de français à l'Université d'Ottawa, il fut chargé de la section française de la "Société des débats". Tenant toujours compte de l'élément anglais d'Ottawa auquel il accordait volontiers le droit de respirer, il sut s'affirmer et exiger pour lui-même et les siens le respect, l'admiration pour "sa majesté" la langue française. Sous son habile impulsion et direction, la section française des Débats de l'Université d'Ottawa connut de beaux jours, remporta de beaux succès dramatiques et théâtraux. Plus tard, comme curé à Winnipeg, il monta plusieurs pièces d'envergure, dont, une année, "Le Bourgeois gentilhomme" qui fit époque et dont le public manitobain se rappelle encore.

Vicaire puis curé de la seule paroisse nationale française du Sacré-Coeur de Winnipeg, il a été pendant neuf ans la sentinelle à l'oeil sûr, au pied ferme, à la main prête et au front fier, qui a su maintenir dans la grande métropole anglaise et protestante, les positions acquises par son prédécesseur, au point de vue catholique et français. Il a veillé comme un brave pasteur vigilant sur la langue française, son école française, ses religieuses françaises, ses commissaires français et son oeuvre paroissiale française. L'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba lui est redevable de bien des services rendus. Le journal **La Liberté et le Patriote** put toujours compter sur son active collaboration et son zèle pour le diffuser chez les nôtres.

L'homme d'affaires

Toute sa vie durant, le R. P. Normandin a dû administrer des affaires temporelles: curé, procureur local et, pendant les seize dernières années de sa vie, économe provincial des Oblats du Manitoba.

Dans l'administration de l'argent, achats, dépenses, placements, transactions, prêts et emprunts, il déploya le même tact, la même prudence, le même jugement sûr qu'il avait mis dans l'accomplissement des ministères variés que la Providence lui avait confiés durant la première partie de sa vie.

Cet homme eut réussi en affaires dans le grand commerce. Il avait du flair, du coup d'oeil, de la vision. Il n'avait rien du petit économe de petite maison, griffonneur de petits chiffres, dans un petit livre. Les petits montants ne l'ont jamais tracassé; il surveillait les grands coups. C'est ainsi qu'il réussit à replacer l'état financier de notre Province Oblate, précaire en 1932, sur une base solide et de tout repos au moment de sa mort. Les intimes surtout n'oublieront jamais son grand coeur, son inaltérable bon sens, son esprit large, comme économe. Pour ses sujets, ses confrères, ses employés, les laïcs qui ont eu à traiter d'affaires avec lui, le Père Normandin avait un esprit royal. Rien de petit, pas de chicherie, aucune niaiserie tracassière; mais du bon sens, de la confiance, de la charité toujours.

Nous aimerions laisser courir notre plume pour dire encore bien des choses. Par exemple, son caractère aimable, son commerce agréable en communauté; sa grande bonté pour les religieuses affectées à l'enseignement ou au service domestique; sa prédication au verbe soigné et à la doctrine claire et au point; sa très grande popularité auprès de tous ses élèves dont il exigeait d'abord et toujours le bon esprit, la franchise et la loyauté; la sûreté de son jugement dans l'orientation des âmes et des vocations; son amour du devoir, son travail méthodique, etc., etc. Le temps passe, l'espace se rétrécit. La vie d'un homme comme le R. P. Normandin ne saurait se résumer en quelques misérables phrases.

Le R. P. Normandin, O.M.I., est mort. L'on vient de fermer sa tombe. Il laisse un grand vide dans notre Province; une grande douleur dans le coeur de ses nombreux amis. Il fut un bon serviteur de Dieu, de l'Eglise, de notre pays, de la Congrégation des Oblats.

Les lecteurs du journal pardonneront volontiers à l'un de ses confrères d'avoir exprimé bien imparfaitement au regretté Père Normandin le témoignage public et sincère de leur reconnaissance.

Denys JUBINVILLE, O.M.I.

La Chronique «««*Internationale*

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Les grandes agences d'information font intentionnellement le silence sur Salazar.

Les incidents de Berlin, ceux de Yougoslavie et de Palestine, de même que l'élaboration et l'application du Plan Marshall et l'alliance militaire qui se dessine entre les cinq pays d'Europe qui ont signé le pacte de Bruxelles et le continent de l'Amérique du nord, ne sont que des modalités, des aspects différents du même problème: celui des relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Salazar, le président du Conseil du Portugal, a employé une expression toute simple pour exprimer la situation: "L'Occident en face de la Russie".

L'espèce de guerre civile qui sévit en Grèce, les grèves politiques d'Italie et de France, les malaises plus ou moins inquiétants qui se font jour en Grande-Bretagne et jusque dans nos pays américains sont encore des manifestations de la rencontre de deux conceptions de vie. On a beau répéter depuis cent cinquante ans que c'est l'argent qui mène le monde, nous sommes d'avis que c'est la pensée qui conduit les hommes, une pensée souvent dévoyée et corrompue d'erreurs, mais la pensée quand même et toujours.

On fait silence sur Salazar

Il est infiniment regrettable que les grandes agences d'information ne portent pas à la connaissance du monde occidental les discours de Salazar. Sitôt que Churchill ouvre la bouche, il n'y a pas assez des huit colonnes de la première page de nos journaux pour rapporter les propos, souvent incohérents et légers, de l'homme d'Etat britannique. Il en est de même pour les moindres gestes d'un Truman, cet homme plus que moyen qui se trouve, à la faveur d'un concours de circonstances, à présider aux destinées de la grande république voisine.

Mais qu'un homme comme Salazar se prononce sur les maux de notre époque, qu'il en expose les causes et les effets, qu'il fasse bénéficier son peuple de sa longue expérience et de ses vues pénétrantes, personne n'en parle. On fait silence autour de lui. Pourquoi? Parce que le gouvernement qu'il a établi au Portugal ne correspond pas à la fausse notion que l'on se fait dans bien des pays des libertés démocratiques.

Discours du 28 avril

Qui a appris, par exemple, que Salazar avait prononcé un discours le 28 avril 1948, à l'occasion du vingtième anniversaire de son entrée au gouvernement portugais? Pour peu que les circonstances lui soient encore favorables, Salazar sera plus longtemps premier ministre de son pays que M. Mackenzie King: soyons certains cependant que l'on n'adressera pas à Salazar le vingtième des éloges que l'on a décernés à M. King! Dans ce discours du 28 avril, Salazar a exposé ses vues sur la situation qui prévaut dans le monde.

Il l'a exprimée avec autant de simplicité que de profondeur. "La guerre finie, a-t-il dit, une grande puissance a continué à augmenter et à consolider sa force, et à affirmer par la présence ou par la menace de cette force une intention que l'on pouvait, jusqu'à un certain moment, considérer comme une mesure de précaution, destinée à renforcer la sécurité de ce pays, mais que nous ne pouvons concevoir, au delà de cette limite, que comme une tendance impérialiste et une volonté évidente d'hégémonie. Je veux parler de la Russie".

Russie et Alliés

Salazar a souligné l'attitude respective de la Russie et des États-Unis après la guerre: "Bien que la provocation à la Finlande et la déclaration de guerre à la Bulgarie, entre autre actes, aient révélé, en marge de l'agression allemande, l'intention de résoudre certains problèmes à la faveur

(Suite à la huitième page)

SAINT-BONIFACE

La Société d'Enseignement Postscolaire

Films de langue française

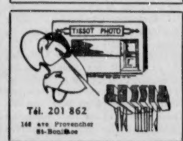
Comme nous l'avons déjà annoncé plusieurs fois, la Société d'Enseignement Postscolaire a un stock de films de langue française qu'on peut louer pour quelques sous. Ces films sont de 16 millimètres et sont tous d'actualité. Voyez par exemple le beau film du congrès marial et celui sur le Saguenay. On pourra utiliser ces films avec avantage à l'occasion d'une causerie ou d'une réunion des membres d'une société.

Tourisme

La Société d'Enseignement Postscolaire a décidé de mieux faire connaître St-Boniface et l'effort français aux touristes qui nous visitent tous les étés [illegible] grand nombre. De concert avec la Société Historique, la Société fournira des guides autorisés et entraînés qui seront au musée de la Société Historique et qui expliqueront aux visiteurs et les hommes qui voudront accompagner leur épouse, les objets du musée en même temps qu'ils leur donneront une leçon d'histoire du pays.

Bibliothèque

La bibliothèque est toujours ouverte et fait encore appel à tous les amateurs. Durant les vacances nous avons des taux spéciaux pour les enfants qui veulent se prévaloir des livres pour enfants que nous avons sur nos étagères.



Jubilé d'or de Sr Marie-Anna Bonin

Les nombreux amis de la Rév. Sr Marie-Anna Bonin, s.g.m., de Berens River, se sont joints à ses parents pour célébrer, par une grande réunion de famille, son 50ème anniversaire de profession religieuse.

Cette fête-surprise, qui eut lieu le dimanche 11 juillet à la résidence de Mme H. McNeil, soeur de la jubilaire, 158, rue Smith, groupa autour de la Rév. Sr Bonin venue à St-Boniface pour sa retraite annuelle, ses frères et soeurs, neveux et nièces, ainsi que de nombreux amis venant de différents centres du Manitoba et des Etats-Unis.

Soeur Marie-Anna Bonin est née à Lanoraie, P.Q., en 1873, et vint au Manitoba en 1882 avec sa famille qui s'établit à St-Norbert. A l'âge de 22 ans, elle entra au noviciat des Soeurs Grises à St-Boniface où elle fit profession perpétuelle le 3 août 1898. Pendant 30 ans elle se dévoua à l'enseignement, et fut aussi secrétaire, économe et supérieure de différents hôpitaux de la province. Au début de cette année, elle fut nommée à Berens River, Man., où elle retournera sous peu.

Les 6 frères et soeurs de la jubilaire étaient présents à cette fête familiale. Ce sont: Oscar, de St-Norbert, Zotique, de Ste-Rose du Lac, Wilfrid, de St-Norbert, Mme H. Laporte, de St-Boniface, Mme McNeil et la Rév. Sr Marie-Hélène, C.R.C.P., de N.-D. de Lourdes.

Camp récréatif des jeunes de St-Boniface

En face de Sorel sur le Saint-Laurent se trouve une île, où de nombreux groupes d'ouvriers vont passer chaque année plusieurs jours pour étudier leurs problèmes, trouver des solutions et rédiger le programme de l'année suivante. Aux Etats-Unis et en Angleterre, c'est par milliers que des associations de jeunes et de vieux travaillent de la même manière loin de tout dérangement pour améliorer leur milieu.

La Jeunesse Catholique de St-Boniface, réalisant le besoin de réflexion et d'échange d'opinion pour s'organiser selon notre mentalité, a obtenu pour ses membres, garçons et filles, le camp de la Paroisse à la Plage Albert du 31 juillet au 7 août pour une semaine d'étude.

Plus d'une vingtaine ont déjà donné leur nom et réservé leurs vacances pour ce temps. Il y a de la place pour une douzaine d'autres. Que ceux qui veulent travailler en se récréant et qui croient pouvoir participer à ce camp donnent leur nom aux secrétaires, soit de la Jeunesse Catholique: Mlle Eva Barnabé, soit du Centre: M. Gérard Ethier; ou encore aux aumôniers de la Jeunesse Catholique, du Centre ou de la J.O.C.

Renseignements généraux

Cela ne coûtera que de $12.00 à $15.00, passage compris. Départ: samedi après-midi le 31 juillet. Quelques-uns ne peuvent venir que pour la longue fin de semaine, c'est bien. Venez en causer même si vous n'êtes pas certain de pouvoir venir. Programme et autres détails à venir.

Un peu de culture et beaucoup de mémoire avec quelque hardiesse dans les opinions et contre les préjugés, font paraître l'esprit étendu.—VAUVENARGUES.

• • •

Celui qui pour donner ne s'est point imposé de privations n'a fait qu'effleurer les joies de la charité. — Mme SWETCHINE.



Cité de St-Boniface

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront comme une taxe de frontage pour une période de TROIS (3) ans, à partir de l'année 1949, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

CONSTRUCTION DE:	COUT
Trottoir de ciment — 4 pieds et demie de largeur — sur le côté ouest de la rue St-JEAN-BAPTISTE, de la rue Notre-Dame à la rue Dumoulin	$471.20
Trottoir de ciment — 4 pieds et demie de largeur — sur le côté est de la rue St-JEAN-BAPTISTE, de la rue Yelle à la rue Bertrand	778.10

Pour plus amples détails, s'adresser au Surintendant des Travaux Publics, M. J.-A. BIBEAU.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville
St-Boniface
le 20 juillet 1948

Pèlerinage à Ste-Anne des Chênes le 28 juillet

Il est essentiellement important de profiter de toutes les grâces spirituelles qui sont à notre portée. Les pèlerinages de groupes sont des sources de bénédictions spéciales pour chaque pèlerin d'abord, et pour les paroisses que ces ralliements représentent. Si la guerre a dû suspendre pour un temps les pèlerinages à Ste-Anne des Chênes, depuis deux ou trois ans ils ont repris leur cours régulier, et toutes les âmes pieuses s'en réjouissent.

Les Dames de Ste-Anne de St-Boniface iront donc, le mercredi 28 juillet, implorer la grande thaumaturge, particulièrement honorée au Canada, en faveur de leurs familles et de toutes les grandes causes recommandées aux prières des fidèles par la sainte Eglise.

Nous ne saurions trop insister, encore une fois, sur la valeur spirituelle de ce pèlerinage que nous voudrions aussi représentatif que possible. En conséquence, toutes les dames et demoiselles de St-Boniface qui seraient libres d'y participer, voudront bien prendre note des indications suivantes:

Les autobus quitteront la rue Cathédrale — en face de l'archevêché — mercredi prochain, à 8 h. 30 a.m. Les billets sont en vente à l'archevêché, chez la présidente, à 126, rue Masson, et chez la trésorière, à 596, rue Aulneau. Qu'on veuille donner son nom aussitôt que possible et écouter, lundi soir prochain, l'annonce qui sera irradiée du poste CKSB au programme des "Evénements spéciaux", à 6 h. 45 p.m., au sujet de ce pèlerinage.

LA PRESIDENTE des Dames de Ste-Anne de St-Boniface.

Adieu au monde



Mlle Cécile De Cruyenaere vient de quitter St-Boniface pour l'Est où elle fera son entrée au couvent des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, à Outremont.

Mlle De Cruyenaere est la fille de M. et Mme Jules De Cruyenaere, 533, rue de la Morénie. Elle vient de terminer sa deuxième année d'Université à l'Institut Collégial St-Joseph.

CINEMA FRANÇAIS

LE VENDREDI 23 JUILLET, au Théâtre "Le Paris" à St-Boniface, il y aura deux représentations du grand film français "LE VOILE BLEU": l'une à 6 h. p.m., et l'autre à 9 h. p.m. Les étoiles de l'écran qui y figurent sont: Gaby Morlay, Elvire Popesco, Alerme Larquey et autres artistes renommés. Ce film a obtenu un immense succès à Paris et à Montréal.

Ces représentations seront données au profit des Sociétés Françaises de nos villes.

Le prix du billet d'entrée au théâtre est de 25 cents.

VENEZ TOUS ET AMENEZ VOS AMIS.

Décès

Mme Clarisse Pierson

Mme Clarisse Pierson, de 461, rue de la Morénie, est décédée à l'Hospice Taché, le jeudi 15 juillet, à l'âge de 66 ans.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de St-Boniface, le samedi 17 juillet. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial de La Broquerie.

La maison Desjardins-McGee était en charge des funérailles.

Originaire de La Broquerie, Mme Pierson résida dans cette paroisse pendant 57 ans.

Lui survivent: 6 fils, Matthieu, Pierre, Marcellin, Félix, Alphonse et Joseph; 2 filles, Mme G. Beaulieu, de Flin Flon, et Mme J. Gosselin, de St-Boniface, ainsi que 23 petits-enfants.

Les religieuses revêtiront un habit laïc

BISMARCK — Malgré le règlement récent passé en vue d'empêcher les religieuses d'enseigner dans les écoles publiques du Dakota-Nord, celles-ci pourront assumer leurs charges d'institutrices en revêtant un costume séculier.

Deux membres éminents de l'Eglise catholique ont déclaré que l'Eglise n'avait pas d'objections à ce que les religieuses revêtent un "costume séculier respectable" afin de se conformer à la nouvelle loi de l'Etat.

Celle-ci, connue sous le nom d' "Anti-Garb Act", et qui fut proposée par un groupe de protestants, dont un certain nombre de ministres, défend le port de tout habit religieux par les institutrices dans les écoles publiques. Elle fut approuvée par une majorité de quelque 10,000 voix dans une élection tenue le 29 juin dernier.

LL. EE. NN. SS. J. Ryan, de Bismarck, et Leo Dworschak, de Fargo, se sont ainsi prononcés dans une déclaration conjointe:

"Nous savons, de par une autorité légale compétente, qu'aucune loi ne peut, d'après la constitution de l'Etat, faire de distinctions parmi les institutrices en raison de leur adhérence à quelque secte ou religion que ce soit.

"Dans les districts où la commission scolaire et le peuple désirent retenir les services des religieuses, celles-ci continueront à enseigner revêtues de costumes conformes aux exigences de la loi."

Environ 75 religieuses enseignent dans les écoles publiques de l'Etat situées principalement dans des centres catholiques.

Petites Notes

En l'honneur de Mlle Cécile De Cruyenaere, qui a quitté St-Boniface le mardi 20 juillet pour entrer au noviciat des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, un groupe de ses compagnes du douzième grade et d'autres amies organisèrent une soirée intime, le dimanche 18 juillet, à la résidence de Mlle Simone Toupin, 526, rue de la Morénie.

Une valise à main fut présentée à l'héroïne de la fête, ainsi que d'autres cadeaux.

Il y avait une vingtaine d'invitées.

• • •

A partir du samedi 24 juillet, le bureau d'assurance-chômage, autrefois à Norwood Grove, sera situé au bureau de poste de St-Boniface. L'entrée en est sur la rue Aulneau.

• • •

M. et Mme Joseph Bélanger, de 504½, rue Aulneau, sont de retour d'un voyage dans la province de Québec et aux Etats-Unis.

• • •

M. et Mme A. Bourdon, de Californie, et leurs 3 enfants sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Alp. LaCharité, de Winnipeg, et M. et Mme A. Bourgeois, de St-Boniface, M. et Mme J. Bourdon, de Norwood, et également chez M. et Mme A. Therrien, de St-Boniface, parents de Mme A. Bourdon.

• • •

Mme Henri Benoist, de Montréal, a passé une quinzaine dernièrement chez M. et Mme Henri Lacerte ainsi que chez sa mère, Mme L. Lavoie, rue Masson. [illegible]

• • •

Les compagnes [illegible] Mlle Jeanne Drouin [illegible] riage aura lieu le [illegible] çurent en son honne[ur] [illegible] 17 juillet.

Un cadeau fut présenté [illegible] vitée d'honneur au nom [illegible] amies.

• • •

Le mardi 13 juillet, une [illegible] quantaine d'amies se réunirent à la demeure de Mlle Marie-Antoinette Parent, 130, rue Berry, pour la fêter à l'occasion de son mariage qui eut lieu récemment. Sa mère, Mme O. Parent, ses soeurs, Mmes O. Moquin et E. Despâtis et Mlle Flore Parent recevaient les invitées et la petite Vivian Moquin fit la présentation de nombreux cadeaux à l'héroïne de la soirée.

• • •

M. et Mme Paul Bourdon, de Californie et leurs 2 enfants sont venus en visite pendant deux semaines environ, chez leurs parents et amis.

• • •

Mlle Doris De Gagné, 153, rue Seine, reçut le lundi 12 juillet, en l'honneur de sa belle-soeur, Mme Herman De Gagné, de Woodridge, Man. L'hôtesse fut assistée de sa mère, Mme E. De Gagné.

• • •

M. et Mme Henri Lacerte et leur fils, Pierre, sont partis en voyage pour un mois. Ils visiteront les villes de Minneapolis, Chicago, Cleveland, Détroit et Syracuse puis se rendront à Montréal.

• • •

En l'honneur de Mlle Jeanne Drouin et de M. Damien Vermander, dont le mariage aura lieu prochainement, M. et Mme P. O'Neil recurent à leur demeure, 16, ave Hawthorne, le mercredi soir 14 juillet. Un cadeau fut présenté aux invités d'honneur.

• • •

Mme David-D. Parent recevait à un shower d'articles divers et d'ustensiles de cuisine, à sa résidence, 190½, rue Berry, le jeudi 8 juillet. La petite Linette Parent présenta de nombreux cadeaux à l'invitée d'honneur, Mlle Marie-Antoinette Parent, au nom des 15 invitées.

Lorsque nous faisons l'éloge de nos amis, nous faisons ingénieusement le nôtre.

Cte de BELVEZE.

Mariages

BOULET—RIVARD

[illegible] de St-Pierre, [illegible] Mme Rivard, unissait sa destinée à celle de M. Charles Boulet, fils de Mme Boulet-Fifi, le samedi 10 juillet, à 9 h., en la cathédrale de St-Boniface.

M. l'abbé E.-A. Chamberland officiait.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe blanche en satin, avec encolure ronde, et un voile retenu par un halo en forme de coeur. Des roses et des oeillets formaient son bouquet.

M. Noël Boulet agissait comme témoin pour son frère.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu au Cercle Ouvrier.

Les nouveaux époux partirent en voyage à Montréal. Mme Boulet portait pour la circonstance un costume gris avec accessoires roses. A leur retour, M. et Mme Boulet demeureront à St-Vital.

• • •

CANTAFIO—TREMBLAY

M. l'abbé M. Sabourin bénissait le mariage de Mlle Monique-Eugénie Tremblay, fille de M. et Mme Siméon Tremblay, avec M. Samuel Cantafio, fils de M. et Mme Frank Cantafio, de Transcona, le samedi 17 juillet, à 11 h. en la chappelle du Précieux-Sang.

La mariée était revêtue d'une robe blanche en satin avec encolure genre "sweetheart" et manches se terminant en pointes. Deux boucles de satin garnissaient la jupe bouffante. Elle portait un bouquet de roses rouges et de bouvardies.

MM. Siméon Tremblay et Frank Cantafio servaient de témoins à leurs enfants.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception à l'hôtel Marlborough eut lieu en l'honneur des nouveaux époux.

De retour d'un voyage à Toronto, aux chutes Niagara et à Montréal, M. et Mme Cantafio demeureront à Winnipeg.

• • •

JOYAL—PARENT

Le samedi 17 juillet, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé C. Empson bénissait le mariage de Mlle Marie-Antoinette Parent, fille de Mme Orize Parent et de feu M. Parent, avec M. Omer Joyal, fils de M. et Mme J. Joyal.

La mariée, accompagnée de son frère, M. David Parent, était revêtue d'une robe blanche en satin, aux lignes princesses, avec encolure genre "sweetheart", manches se terminant en pointes et jupe formant traîne. Son voile trois-quarts était retenu par une coiffure ornée de dentelle et de fleurs d'orangers. Elle portait un livre d'heures recouvert d'une croix formée de roses "sweetheart".

Mlle Flore Parent, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Sa toilette consistait en une robe rose en "sheer" de nylon, avec encolure genre bateau, jupe ample et manches courtes. Elle tenait un bouquet genre colonial.

[illegible] Moquin, bou[illegible] une robe rose en [illegible] un bandeau de même nuance sur ses cheveux. Un bouquet genre colonial complétait son ensemble.

Denys Parent était petit page et portait l'anneau nuptial.

Au cours de la cérémonie religieuse, Mme Despatis et M. Elmer Nordal, accompagnés de Mme S. Bourbonnière, firent entendre quelques chants appropriés.

M. Georges Toupin était garçon d'honneur et MM. Emilien Despatis et Paul Bédard étaient huissiers.

Une réception eut lieu dans la salle de réception Andrew's.

M. et Mme Joyal partirent pour Montréal. Ils établiront leur résidence à Norwood, à leur retour.

M. M. J. O'Connell élu grand chevalier

M. Maurice J. O'Connell, Grand Chevalier du Conseil no 1107 des Chevaliers de Colomb de Winnipeg pour la saison 1948-49, est entré en fonction le lundi soir 12 juillet. La cérémonie d'installation fut présidée par M. G. P. Woodlock, Député de District de Brandon.

Les autres officiers installés furent: le R. P. R. Durocher, O.M.I., chapelain; M. V. A. Kirby, Député Grand Chevalier; M. Herbert G. W. Brommley, chancelier; M. Charles J. Gingras, secrétaire-archiviste; M. John E. Meyers, trésorier; M. J. O. McDonald, secrétaire-financier; M. Fred M. Knight, gardien; M. W. A. Molloy, avocat; M. Patrick Lynch, garde intérieur; M. Michael Doyle, garde extérieur; MM. James E. Keough, Claude F. Currie et W. Bert Everton, syndics.

52 ans de prison et la Légion d'Honneur!

Le Gouvernement français vient de décerner la Légion d'Honneur à Soeur Rosine, des Soeurs de Marie-Joseph. Motif: totalise 52 ans de prison.

C'est à 19 ans en effet que, venant de prononcer ses voeux, elle entra au Dépôt, la prison qui reçoit toutes les femmes qu'on arrête à Paris. On imagine quel genre de femmes. . . et quel genre de vie connut alors Soeur Rosine! Il y a 52 ans qu'elle est là, recluse volontaire de la Charité, pour apporter à ces malheureuses un peu de réconfort, de douceur, d'espérance.

Seul l'amour de Dieu pouvait inspirer tant de patience et de dévouement. . . Soeur Rosine honore sa Patrie et toute la Chrétienté.

Une flatterie spirituelle fait d'un coup deux heureux, et le plus satisfait n'est pas toujours celui que l'on pense.

Cte de BELVEZE.

• • •

Rien n'est plus rare que la véritable bonté; ceux mêmes qui croient en avoir n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la faiblesse.

LA ROCHEFOUCAULD.

Au Conseil de Ville

Le comité des Travaux Publics a approuvé un contrat de $40,528. passé avec la "Corrugated Concrete Pipe and Culvert Co.", qui doit fournir les matériaux nécessaires à l'installation d'un système d'égout et d'eau pour les 200 nouvelles maisons qui doivent être construites par la "Central Mortgage and Housing Corporation", et seront situées sur les rues suivantes: Archibald, Cusson, Côté, Gareau, Guilbault, Youville, Notre-Dame et Evans.

Le contrat ne sera accordé officiellement qu'après l'approbation du Conseil de ville, et les travaux commenceront 5 jours après sa signature. La somme de $40,528. sera sujette à modifications.

La vente de 5 lots pour la construction d'une église grecque catholique au coût de $50,000. — la seule du genre à St-Boniface — a également été approuvée par le comité des Travaux Publics. Ces lots seront situés du côté sud de la rue Marion et à l'est de la rue des Meurons.

M. O. G. Supeene, propriétaire d'une épicerie à 392, rue Dubuc, demanda au Comité de modifier le règlement qui oblige les épiciers à fermer leur magasin le mercredi après-midi. Il dit que ce règlement s'applique surtout aux grands magasins qui ont des employés et qui veulent leur accorder un congé d'une demi journée par semaine. Mais comme ce n'est pas son cas, il désire être au service de sa clientèle en tout temps, vu qu'à part les épiceries, il vend également du lait, du tabac, des fruits et de la crème à la glace, denrées qui peuvent être vendues en tout temps.

La question fut soumise au Comité de la Santé et des Permis pour être étudiée.

Quelques films à l'affiche cette semaine

If You Knew Susie	I
How Green Was My Valley	I
Crime Doctor's Man Hunt	I
My Wild Irish Rose	I
Call of the Canyon	I
Secret Service Investigator	I
The Fuller Brush Man	II
The Unsuspected	II
April Showers	II
Man Who Could Work Miracles	II
If Winter Comes	III
Arch of Triumph	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général.
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés.
III—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV—Condamné

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Lorette

Ça et là

Le R. P. L. Aubin, O.M.I., du Juniorat de St-Boniface, remplace M. le curé L. Senez, parti en voyage dans la province de Québec.

Mlle Florence Théroux était de passage en fin de semaine, l'invitée de Mlles Lida et Léontine Landry, de Lorette.

M. et Mme Armand Marcoux et M. et Mme Alphonse Dugas sont partis en auto, le dimanche 3 juillet, vers la Colombie-Britannique où ils visiteront des parents et amis.

M l'abbé J.-Charles Desorcy a passé quelques jours en vacances chez ses parents, M. et Mme Osman Desorcy.

Au nom de tous les paroissiens de Lorette nous offrons à M. l'abbé J.-C. Desorcy nos plus sincères félicitations, pour avoir obtenu, avec distinction, son Doctorat en Droit Canonique.

Les paroissiens de Lorette sont heureux de faire part de leur admiration pour la magnifique peinture faite par Mme Noëlla (Gauthier) Yeoman. Ce tableau représentant la Ste-Famille orne maintenant le sanctuaire de l'église. Mme N. Yeoman, sa fille, Louise, et sa mère, Mme Elmire Gauthier, sont maintenant en route pour l'Alaska, afin de permettre à notre artiste de la paroisse de compléter ses observations de la nature dans le pays des Rocheuses et du grand Nord. Bon voyage et voeux de succès!

Le R. P Joseph Sabourin, S.J., du Collège de St-Boniface, prêche la retraite des religieuses au couvent des RR. SS. St-Joseph, à Lorette.

Le lundi 12 juillet, Mme L. Mardon était de passage à Lorette, l'invitée de Mlle Rose Senez.

M. Adrien Manaigre est patient à l'hôpital des Soeurs Grises à St-Boniface. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

On annonce le mariage prochain de Mlle M.-Jeanne Lagassé, de Lorette, avec M. Henri Tellier, de St-Boniface.

La Rév. Sr St-Elphège, supérieure du couvent de Lorette, est partie en voyage à St-Hyacinthe, à la maison-mère.

Shower

Le mercredi 30 juin, Mme M. Desorcy et Mlle Florence Desorcy organisèrent à la salle paroissiale un "shower" en l'honneur de Mlle Thérèse Desorcy. Un corsage lui fut offert ainsi que de nombreux et riches cadeaux. Un programme de musique fut exécuté et un délicieux goûter servi à la fin de la soirée.

Mariage

Le samedi 3 juillet avait lieu le mariage de M. Roméo Manaigre avec Mlle Thérèse Desorcy, tous deux de Lorette. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J.-Charles Desorcy, frère de la mariée.

La mariée, accompagnée de son père, M. Osman Desorcy, était revêtue d'une toilette d'après-midi bleu-pâle, avec chapeau et accessoires roses. Un collier de perles, cadeau du marié, était sa seule parure. Elle portait un bouquet de roses roses.

Le marié avait comme témoin son frère, M. Edouard Manaigre.

Pendant la messe, le choeur de chant exécuta de très beaux cantiques. Mme Langill, de Ste-Anne, touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie il y eut réception chez M. et Mme A. Dansereau, soeur de la mariée. Les nouveaux époux partirent en voyage, à leur retour ils résideront à Lorette.

Sainte-Claire

Pique-nique

Nous avons eu notre 13ème pique-nique annuel, toujours sous la présidence de M. le Curé, au commencement de juillet. Malgré la pluie tombée de 1 h. à 3 h., il y est venu beaucoup de monde. Les recettes brutes ont été de $968.00. Cela prouve toujours la bonne volonté et le dévouement des paroissiens, et la sympathie de tous nos voisins.

Çà et là

Le R. P. G.-E. Cartier, O.M.I., propagandiste pour les journaux catholiques, a passé 2 jours parmi nous. Le R. P. Père a donné des vues religieuses à cette occasion.

Décès

Mme François (Champagne) Langan, née Geneviève Lafournaise, est décédée à l'âge de 65 ans. Les funérailles ont eu lieu dans notre église, le samedi 10 juillet.

Baptêmes

Marie-Marthe, enfant d'Ambroise Bell et de Bibiane Gosselin. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bercier.

Joseph-Raymond-Antoine, fils de Joseph Bercier et de Florestine Morisseau. Parrain et marraine, M. et Mme Ambroise Bell.

Joseph-Yves-Gérald, fils de Marcel Carrière et de Catherine Langevin. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Carrière, grands-parents de l'enfant.

Bestiaux expédiés par voie des airs



Pour la première fois dans l'histoire de la zootechnie canadienne, du bétail est expédié par voie des airs à l'Italie. Cette photo représente le chargement des premiers animaux à être expédiés de l'aéroport LaGuardia, à New York. Des envois canadiens feront suite à celui-ci.

N.-D. de Lourdes

Cérémonie de graduation

Le mercredi 30 juin se déroula en notre église, à défaut de salle paroissiale, la belle cérémonie annuelle de la graduation. Revêtus de leurs toges et coiffés de leurs bérets, les gradués de 1948 défilèrent dans l'allée centrale au son de la marche "Jean Missud's" exécutée au piano par Mlles Dolorès Lavoie et Jeanne Lamoureux. Ils prirent place sur l'estrade au milieu des acclamations. . . et parmi les fleurs. Après le chant de l'O Canada, les camarades des grades IX, X et XI entonnèrent en choeur un chant approprié.

Les finissants 1948 étaient: Mlles Yvette Lesage, Marie-Aimée Jamault, Eliette Monchalin, Thérèse Bazin, Cecelia Neuman, MM. Georges Mabon, Guy Vigier, Roger Tinguely, et la Rév. Sr Agnès, C.R.C.P., et Mlle Lorraine Préjet, postulante C.R.C.P., qui prirent place auprès de la Rév. Mère Prieure au rang des invités d'honneur. M. l'abbé S. Gauvin, curé, fit alors la proclamation et les prix et diplômes furent présentés par les invités d'honneur: M. l'abbé M. Dacquay, M. Joseph Deroche, M. le Dr Galliot et M. Alexis Jamault. On remarquait encore comme invités d'honneur le R. P. L. Guy, S.J., le R. P. Jean-Marie Comte, messieurs les commissaires et leurs épouses et les parents des gradués.

M. le Curé présenta aux finissants de 1948 ses félicitations et ses voeux. Il félicita parents et maitres de la belle oeuvre d'éducation chrétienne et française accomplie auprès de ces jeunes.

Suivit un programme présenté par les élèves de l'école. Tous surent plaire aux gradués et aux invités: les tout petits par leurs "gentils échos", Mlles Molin avec leur belle Sonate de Schubert, exécutée au violon, ou encore M. Serge Bazin dans sa jolie chanson "Venise ou Bretagne." M. Roger Tinguely fit la présentation de l'Annuaire 1948 et des copies en furent distribuées aux invités d'honneur. M. J. Deroche, président de la commission scolaire, offrit ses voeux aux gradués, refit un peu l'histoire de l'école et parla de la beauté du rôle de l'instituteur, dans notre Manitoba français — carrière que la plupart de nos finissants ont choisie. Le Dr Galliot prit à son tour la parole pour offrir lui aussi ses hommages à ce beau groupe de jeunes qu'il a suivi avec intérêt au cours de leurs années d'étude.

M. Georges Mahon, au nom des finissants, fit le discours d'adieu en français et Mlle Cecelia Neuman en anglais. Mlle Yvette Lesage remercia pour les prix offerts par M. le Curé, M. P. Adigard des Gautries, consul de France. MM. les commissaires, la Rév. Mère Prieure des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies, M. Joseph Jamault, et un groupe d'élèves de l'école. L'"Au Revoir" et "Farewell Song" chantés par les gradués mirent fin à cette touchante cérémonie.

Visiteurs

La semaine dernière M. l'abbé S. Gauvin, curé, recevait la visite de deux de ses frères, MM. les abbés Joseph et Jean-Baptiste Gauvin, respectivement curé de St-Jean de Rimouski et professeur de philosophie au Séminaire de Rimouski, P.Q. M. l'abbé Demeule, ami de collège de M. le Curé, les accompagnait dans leur voyage.

Décès

Le lundi 19 juillet eurent lieu les funérailles de Mme Marie Faucher, décédée à Cardinal à l'âge de 69 ans. M. le curé célébra la messe solennelle de Requiem, assisté de MM. les abbés Jean-Baptiste Gauvin et Marcel Dacquay.

Mme Faucher laisse dans le deuil, 2 fils, Napoléon, et Joseph, de N.-D. de Lourdes, et 6 filles: M.-Ange (Mme A. Ferrand), de St-Lupicin, Albertine (Mme Jean Durand), et Valentine (Mme Michel Durand), de N.-D. de Lourdes, Germaine (Mme Albert Moulin), de Youbou, C.-B., Laura (Mme Wilfrid Boulet), de Somerset, et Juliette (Mme Alexandre Lussier), de Belmont.

Son mari l'a précédée dans la tombe en novembre 1947.

Bruxelles

Notre petit village fut témoin de grandes fêtes dernièrement. Le R. P. Antonio Gaboury, O.M.I., élevé à la prêtrise au Scolasticat de Lebret le 20 juin, est venu visiter sa paroisse natale.

Première grand'messe

Le jeune prêtre chanta sa première grand'messe solennelle le dimanche 27 juin, assisté du R. P. J. Soulodre, O.M.I., comme diacre et de M. l'abbé R. De Roo, comme sous-diacre.

Mgr H. Lapointe, P.D., et Mgr H. Heynen, P.D., donnèrent les sermons en français et en flamand. Ils félicitèrent en termes touchants le jeune Père Oblat et ils firent remarquer la grandeur du sacerdoce religieux et l'insigne privilège de la famille qui donne un prêtre à l'Eglise et qui envoie un missionnaire auprès des âmes.

Après la sainte messe le nouveau prêtre bénit chacun des assistants.

Banquet

Parents et amis se réunirent ensuite à la salle paroissiale où fut servi un banquet.

L'ancien curé, Mgr Heynen, P.D., offrit ses félicitations à la famille heureuse et à l'élu de Dieu.

Mgr Lapointe remercia les organisateurs de la fête et formula des voeux d'heureux ministère au jeune Père et il l'invita à revenir nous visiter souvent.

M. le maire Jean Hacault lut l'adresse et remit une bourse au nom des paroissiens en souhaitant au missionnaire de Bruxelles un long et fructueux apostolat.

Le R. P. Gaboury remercia ses co-paroissiens de leur magnifique réception, et leur laissa comme souvenir "les impressions du prêtre qui célèbre sa première messe".

Ste-Geneviève

Décès

Le mercredi 30 juin est décédé subitement, à l'hôpital de St-Boniface, M. Antoine Rivard, à l'âge de 58 ans.

Il laisse dans le deuil un frère, Napoléon, et une soeur, Mme A. St-Laurent (Joséphine), de Ste-Geneviève.

Les funérailles eurent lieu le samedi 3 juillet en l'église paroissiale. M. l'abbé E. Fontaine, curé, officiait, assisté des RR. PP. Gauthier, C.Ss.R., et E. Pelletier, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient ses neveux, Eric et Aurèle St-Laurent, Armand Trudeau et Emilien Côté, et 2 cousins, Tobie Perrin et Hervé St-Laurent.

M. Sauveur Ferland, de Lorette, était en charge des funérailles.

Remerciements

Les familles Rivard et St-Laurent remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des marques de sympathie soit par visites ou offrandes de messes, soit par assistance aux funérailles de M. Antoine Rivard.

Chronique des Anciens du collège de St-Boniface

Le congrès des Anciens des Jésuites

Qui représentera le collège de St-Boniface au grand congrès des Anciens élèves des Jésuites du 31 août au 5 septembre, au Brésil? Quel Ancien pourrait y représenter son Alma Mater? Il ne faudrait pas que le collège de St-Boniface fût le seul à tirer de l'arrière.

Le ralliement de dimanche

Oui, c'est après demain, le 25 juillet, qu'aura lieu la grande journée canadienne-française organisée par les Anciens du collège.

Ce ralliement sera un succès si toutes les familles du Manitoba français y sont représentées. Et elles y seront, nous n'en doutons pas.

A 10 h. (heure avancée), messe au collège pour les Anciens et leurs familles.

A midi, on dîne ensemble. Chacun apporte son dîner.

La fête de l'après-midi et du soir n'est pas réservée aux Anciens. Tous y sont les bienvenus. Un tournoi de balle-au-camp mettra aux prises les équipes suivantes: Letellier, St-Pierre, St-Jean-Baptiste, La Broquerie (2), Ste-Geneviève, Lourdes, Ste-Anne (2), l'équipe des Anciens, St-Eustache, Ste-Agathe.

Vous aurez l'occasion d'admirer la belle cour du collège transformée par les puissantes machines de M. Noël Vadeboncoeur, un Ancien bien fidèle.

A 6 h., on pourra se procurer à souper sur le terrain.

A 6 h. 30, finale du tournoi de balle.

Vers 8 h., concert en plein air avec la fanfare La Vérendrye. Il y aura des amusements de toutes sortes, des rafraîchissements pour tous les goûts, un feu d'artifice et, surtout, ne l'oubliez pas, le tirage de **10**, oui, de **10 radios**.

Les organisateurs de cette journée, MM. Charles-Etienne Huot, Oscar Boissonneault, Edouard Lambert et le R. P. R.-M. Jacob, S.J., nous assurent que tous se souviendront longtemps du 25 juillet 1948, au collège de St-Boniface.

Tous ensemble, nous nous amuserons sur le terrain hospitalier du collège de St-Boniface, dimanche prochain, le 25 juillet.

Nous y serons. C'est entendu.

Mariage

Le 15 juillet dernier, le R. P. R.-M. Jacob, S.J., aumônier des Anciens, bénissait le mariage de M. Germain Lavergne, ancien élève, et de Mlle Thérèse Préfontaine, fille de M. Georges Préfontaine, ancien élève. Nos félicitations aux nouveaux époux.

E. BOHEMIER, sec.

South Junction

MARIAGE
Rémillard—Gobeil

Le 1er juillet, M. l'abbé Raymond Roy bénissait le mariage de Mlle Alma Gobeil avec M. Edmond Rémillard. M. Narcisse Rémillard, père du marié, lui servait de témoin, tandis que M. Thomas Gobeil, frère de la mariée, lui servait de père.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche en satin avec manches longues et voile milong. Son bouquet était composé de belles roses naturelles roses et blanches.

Mlles Léonie et Alice Gobeil, soeurs de la mariée, étaient filles d'honneur. Elles portaient des robes rose et bleue, respectivement.

M. Ambroise Rémillard, frère du marié, et M. David Boileau, de Vassar, étaient garçons d'honneur.

Après le mariage, il y eut une réception à la salle paroissiale. Plusieurs cadeaux furent offerts aux nouveaux mariés.

Le soir, il y eut une veillée à Letellier. Plusieurs parents et amis étaient présents.

Les nouveaux époux résideront à St-Joseph, Man.

Scarth

Mme A. Roque, de Ste-Anne des Chênes, était en visite la semaine dernière chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme W. Langlois.

Etaient en visite chez M. et Mme Isidore Kernel, la semaine dernière, M. et Mme W. Hamel et leurs 3 enfants, ainsi que MM. Ulric Hamel et Léonard Lemieux, de Reston, Man.

M. et Mme W. Langlois sont partis en voyage à Montréal où ils assistèrent aux premiers voeux de leur fille, Jeanne d'Arc, qui est entrée dans la communauté des Soeurs de la Miséricorde.

M. Isidore Kernel et son fils, Albert, passèrent 2 jours à Wauchope, la semaine dernière.

M. Léon Guérin, de Wawota, Sask., est en visite chez ses amis, M. et Mme N. Marion.

Mme T. Neuvraumont, de Winnipeg, est en visite chez sa fille, Mme Clovis Renard, ainsi que chez d'autres parents des alentours.

M. et Mme Marcel Girard, d'Alida, Sask., étaient en visite chez les parents de cette dernière, M. et Mme I. Kernel, dimanche dernier.

M. et Mme Harry Easton, de Winnipeg, ainsi que leurs 2 enfants, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Clovis Renard.

Pique-nique

Le dimanche 11 juillet eut lieu notre pique-nique paroissial à la résidence de M. Gabriel Boulanger. La belle journée commença par la messe en plein air, célébrée par M. l'abbé Desjardins, curé.

Ensuite, ce fut le dîner, suivi de jeux qui se continuèrent tout l'après-midi et auxquels tous les intéressés prirent part. La journée se termina par le souper.

Les résultats de ce pique-nique furent très satisfaisants, grâce à la bonne volonté des paroissiens.

Nous étions très heureux de remarquer la présence de nos amis de Grande-Clairière, Belleview, Reston et Hartney, Man.; Bellegarde, Wawota et Alida, Sask.

Mariapolis

M. et Mme Dollard Brodeur et leur famille étaient récemment en visite chez des parents et amis à Mariapolis.

Mariage

Le mardi 29 juin, M. l'abbé O. Moquin, curé, bénissait le mariage de Mlle Eva Ricard, fille de Joseph Ricard et d'Alexandrine Barsalou, de cette paroisse, avec M. Albert Lussier, fils de Hubert Lussier et de Mathilda Lagassé, de Belmont.

St-Emile

Deuils

Dieu a rappelé à Lui Mme Zénon Bérard, soeur de Mme Jean-Marie Poitras et de M. Daniel Lagomodière, de notre paroisse, ainsi que Mme Todd, mère de Mme Adélard Lavallée de notre paroisse, et Mme St-Germain, mère de M. William St-Germain, également de St-Emile. Nos sympathies aux familles en deuil.

Ligue du Sacré-Coeur

Le R. P. L. Guy, S. J., du collège de St-Boniface, est venu prêcher un triduum préparatoire à la réception de membres dans la Ligue du Sacré-Coeur. La réception aura lieu cet automne. En attendant on est à recueillir les noms de ceux qui veulent devenir membres de la Ligue.

Union Nationale Métisse de St-Vital

L'Union Nationale Métisse, section de St-Vital, a eu son pique-nique annuel le premier dimanche de juillet. Il y a eu, à cette occasion, messe pour les membres, défunts et vivants, et prédication spéciale. Le pique-nique a eu lieu dans l'après-midi du samedi et durant la journée et la soirée du dimanche.

Lampe du Sacré-Coeur

Une lampe brûlera perpétuellement en présence de la statue du Sacré-Coeur, aux intentions des familles de la paroisse. Ce geste pieux attirera sur la paroisse les faveurs du divin Coeur de Notre-Seigneur.

Fête de Ste-Anne

Il y aura messe chantée aux intentions des membres de la Société des dames de Ste-Anne le 26, jour de la fête. La solennité sera renvoyée au dimanche suivant, le 1er août, et sera précédée d'un triduum préparatoire au cours duquel aura lieu la réception des nouveaux membres.

CHEF ALBERTAIN





Le premier ministre de l'Alberta, **l'honorable E. C. Manning,** dont la photo apparaît ci-dessus, vient de déclarer que les élections auront lieu dans sa province le 17 août prochain. Les représentants des divers partis — Crédit Social, Libéral et C.C.F. — ont déjà tenu en plusieurs endroits des assemblées dans le but de choisir des candidats pour la prochaine élection.

St-Eugène

Mariage
DUMONT—FONTAINE

Le mariage de Mlle Lucille Fontaine, fille de M. et Mme Victor Fontaine, de St-Vital, avec M. Roland Dumont, fils de M. et Mme Alex. Dumont, de St-Pierre, Man., fut célébré dans l'église paroissiale de St-Eugène, le 19 juin. M. l'abbé R. Bélanger, curé de la paroisse, bénit le mariage. Marcel et Raymond Fontaine, neveux de la mariée, étaient les servants de messe. MM. A. Dumont et V. Fontaine servaient de témoins.

La mariée portait une robe en satin blanc, style princesse avec longue traîne. Son voile était soutenu par un diadème genre "Queen Anne". Son bouquet était composé de roses rouges.

Mlles F. Fontaine et T. Dumont étaient filles d'honneur. Mlle Fontaine avait revêtu une robe en taffetas bleu pâle et Mlle Dumont une robe de même genre, de couleur jaune pâle. Elles portaient toutes deux un bouquet de pois de senteur et de fleurs variées. La petite Patricia Tygat, une nièce, était bouquetière.

M. Léo Durand, de Letellier, cousin de la mariée, était garçon d'honneur ainsi que M. Roland Morissette. Durant la messe, Mme L. Poitras chanta un "Panis Angelicus" et un "Ave Maria".

Après la cérémonie religieuse il y eut réception dans la salle paroissiale, décorée pour la circonstance. On remarquait parmi les invités: M. et Mme R. Durand, de Letellier, M. et Mme Adrien Clément et M. et Mme U. Roy, de St-Jean-Baptiste, M. et Mme O. Guénette, de St-Pierre-Jolys, tous oncles et tantes de la mariée, M. et Mme J. Ganby, de Winnipeg, amis de la famille, M. Léo Verrault et Mlle Doris Senécal, de St-Boniface. Durant l'après-midi, M. le curé nous honora de sa visite. Il y eut du chant et de la musique. Vers la fin de l'après-midi, tous les invités se rendirent à St-Pierre chez les parents du marié.

GRAIGIE—RIEL

Le 3 juillet avait lieu le mariage de Mlle Lorraine Riel, fille de Mme Honoré Riel, avec M. W. W. Graigie, fils de M. et Mme J. S. Graigie, de St-Vital. Le marié est un converti tout récent à la foi catholique. M. le curé reçut leurs consentements et bénit leur mariage en présence de M. Wilfrid Barnabé, oncle de la mariée, et de M. J. S. Graigie.

Mlle Judith Bosch et M. D. Gyselinck étaient fille et garçon d'honneur. La petite Jocelyne Jutras, de Letellier, remplit bien son rôle de petite bouquetière.

La mariée portait une robe de satin blanc à encolure carrée. Son bouquet était composé de belles roses.

Durant la messe, Mme L. Poitras, accompagnée à l'orgue par M. Léopold Verrault, chanta "l'Ave Maria", "le Panis" et le "Our Father" à la fin de la messe.

Après la cérémonie religieuse, l'heureux couple se rendit à la demeure Riel, pour la réception et un goûter. Vu le récent deuil de la famille Riel, dans la personne d'Honoré, mort accidentellement l'automne dernier, la noce prit un caractère intime. Le jeune couple habitera St-Vital.

Çà et là

Mme Patrick Lafrenière, de Maillardville, C.-B., était de passage chez ses parents de St-Boniface et de St-Vital en route pour son pays natal, la Belgique. Elle y visitera son père et son frère. Sa fille, qui est fonctionnaire du gouvernement canadien en Yougoslavie, doit aller la rejoindre en Belgique.

M. l'abbé E. Lafond nous a quittés pour la province de Québec où il doit visiter deux de ses frères, victimes d'un accident.

Malades

M. J. Muloin vient d'être transporté à l'hospice Taché. Son état s'est empiré ces jours derniers. Aussi Mme W. Normand est plus souffrante depuis quelque temps. L'état de ses deux malades inspire des craintes.

Lorsqu'on ne veut rien perdre ni cacher de son esprit, on en diminue d'ordinaire la réputation.
VAUVENARGUES.

Pine Falls

A la mi-juin, MM. et Mmes Ed. Kemball, O. Chèvrefils et A. Désilets étaient à Kenora pour quelques jours de vacances.

MM. Jean, Albert et Paul partaient aussi en auto visiter Kenora, Duluth, Chicago et autres endroits pour finalement s'arrêter quelques jours à Windsor, pour voir des parents et des amis.

L'école Léonard a fermé ses portes le 25 juin. La veille, quelques dames donnèrent une soirée-surprise en l'honneur de nos trois institutrices. En témoignages d'appréciation pour leur bon travail parmi nous, on présenta à chacune un petit cadeau, qui, nous espérons, leur fera se souvenir de nous pendant longtemps.

M. A. Menu et sa famille étaient en visite chez leurs parents.

Mme J. Cuperus et ses garçons sont revenus d'une courte visite à Winnipeg, St-Laurent et St-Charles.

Le 26 juin les 4 frères et les 2 soeurs Dupont se rendaient à Rathwell, chez une autre soeur, où un dîner réunissait, pour la première fois, depuis plusieurs années, la famille presque entière. Un frère, qui demeure à Toronto, manquait seul à la réunion. Le lendemain ils assistaient au pique-nique de N.-D. de Lourdes.

M. André Boyer, le nouveau mécanicien de "Jimmy's Garage", est maintenant installé ici avec sa famille.

Du premier de l'an jusqu'au premier juillet, il y a eu dans la paroisse 22 baptêmes, 7 mariages et 6 sépultures, dont 2 d'adultes et 4 d'enfants.

Mme O'Dierna, née Emma Carrière, une ancienne de la place, est venue de Windsor, Ont., visiter des amis pendant une semaine.

Baptêmes

Le 1er juillet: Joseph-Alfred-René, fils de Georges Cyr et d'Alfredina Alarie. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Cyr.

Le 11 juillet: Margaret-Deborah-Maureen, fille de J. N. Anderson et de Marie Catherine Ford. Parrain, Terence Lalor, marraine, Margaret Ford.

Le 11 juillet: Marie-Angelina-Doris, fille de Henri Véroneau et de Mathilda Beaulieu. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Bourgeois.

Ste-Anne des Chênes

Le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., supérieur du Collège de Gravelbourg, était en visite dans sa famille, dernièrement.

Récente photo



Voici la reproduction d'une photo récente du président **Harry Truman**, prise à la Maison Blanche, résidence gouvernementale américaine. M. Truman fut de nouveau choisi comme candidat du parti démocrate pour les élections présidentielles de novembre prochain.

PARIS — De l'Etat de Prague on a appris ici que des agents de police ont été vus en train d'arracher du tableau d'affichage placé à la porte des églises, deux avis émis par l'Archevêque de Prague au sujet de la suspension de certains prêtres, et de l'attitude de l'Eglise relativement au nouveau Régime communiste. Ces avis avaient auparavant été lus du haut de la chaire de toutes les églises de la ville.

Les marchés

le 20 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$22.00—$22.50
Bons	19.00— 21.00
Moyens	15.00— 18.00
Ordinaires	12.00— 14.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$22.00—$23.00
Bons	19.00— 21.00
Moyens	15.00— 18.00
Ordinaires	12.00— 14.50
Génisses	
De choix	$20.00—$21.00
Bonnes	17.00— 19.00
Moyennes	13.00— 16.00
Veaux engraissés	
De choix	21.00— 22.00
Moyens	15.00— 18.00
Vaches	
Bonnes	$13.00—$15.00
Moyennes	10.00— 12.50
Taureaux	
Bons	$14.50—$14.50
Ordinaires	9.50— 11.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$13.50—$15.00
Moyens	10.00— 13.00
Ordinaires	9.00— 9.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	12.00— 13.00
Ordinaires	9.50— 11.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 9.50—$10.00
Ordinaires	8.00— 9.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$17.00—$22.00
Ordinaires et moyens	8.00— 16.00
Agneaux	
Bons	$20.00—$20.00
Ordinaires	9.00— 12.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.50—$ 6.00
Ordinaires	3.00— 5.00
Porcs—	
Grade "A"	$29.50—$29.50
Grade "B-1"	20.10— 20.10
Grade "B-2"	28.85— 28.85
Grade "B-3"	27.35—
Grade "C"	26.35
Grade "D"	26.10
Pesants	25.35—
Très pesants	19.50— 21.00
Truies No 1	20.50— 21.00
Truies No 2	19.50— 19.50

PRODUITS DU MARCHE

Beurre	
De crémerie, la liv.	.65
Oeufs	
A, gros, la douz.	.43
A, moyens, la douz.	.41
Grade B	.33
Grade C	.26

Les obligations

le 20 juillet

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3¼%	103.05—103.55
2e emprunt de guerre, 3%	101.40—101.90
1er emprunt de la Victoire, 3¼	103.20—103.70
2e emprunt de la Victoire, 3%	103.50—104.00
3e emprunt de la Victoire, 3%	103.25—104.12
4e emprunt de la Victoire, 3%	102.25—103.25
5e emprunt de la Victoire, 3%	101.50—102.37
6e emprunt de la Victoire, 3%	101.00—101.87
7e emprunt de la Victoire, 3%	100.50—101.25
8e emprunt de la Victoire, 3%	100.25—101.00
9e emprunt de la Victoire, 3%	100.25—101.00
Province du Manitoba	
4% — 2 janv. 1950 (C)	101.00—102.00
5% — 15 juin 1954 (C) (NY)	109.50—111.50
5½% — 1er oct. 1955 (C)	115.00—116.50
4½% — 15 déc 1956 (C) (NY)	118.00—120.00
Province de la Saskatchewan	
6% — 15 mars 1952 (C)	106.50—108.00
5½%—1er oct. 1952 (C)	105.50—107.00
4% — le rsept. 1954 (C)	100.25—101.50
4½% — 1er sept 1955 (C) (NY)	108.00—110.00
5% — 1er nov. 1959 (C) (NY)	110.25—112.25
4% — 1er nov. 1960 (C)	100.00—101.50
3¾ p.c. 15 fév. 1962 (C)	98.50— 99.50
3¼ p.c. 15 nov. 1962 (C)	92.75— 94.75
3% — 1er mars 1963 (C)	91.50— 93.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG
OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W No 2	91.4	90⅝	91⅝	91.4	89.6	88.6
C.W. No 3	88.4	87⅝	88⅝	88.4	86.6	85.6
Fourrage No 1	87.4	86⅝	87⅝	86.4	84⅞	83.7
Fourrage No2	86	85⅛	85⅞	85.4	83.6	82.6
Fourrage No 3	82.4	81⅝	82⅝	82.4	80.6	79.6
Sur voie net	85⅛	85	85.6	84⅞	82⅛	81.1
ORGE—						
C.W No 2 6 rangs	130⅞	129⅞	131	131	128.4	127.5
C.W No 3 6 rangs	130⅞	129⅞	131	131	128.4	127.5
Fourrage No 1	125⅞	124⅞	126.4	126.4	124	123.1
Fourrage No 2	116⅞	114⅞	115.4	113	110.4	109.5
Fourrage No 3	111⅞	109⅞	110.4	108	106	105.5
Sur voie net	124⅞	123⅞	125.4	124.4	122	119.1
SEIGLE—						
C.W No 2	245	245	248.4	255	255.4	255.4
C.W No 3	240	240	243.4	250	250.4	250.4
C.W No 2 rej.	—	—	—	—	—	—
C.W No 4	—	—	—	—	—	—
Ergot	—	—	—	—	—	—
Sur voie net	235	230	228.4	230	225.4	220.4
AVOINE—						
Juillet	91.4	90⅝	91⅝	91.4	89.6	88.6
Oct.	84⅞	83.6	84.6	84.4	84⅞	83.6
Déc.	79⅝	79	80⅛	80	79.4	79.1
ORGE—						
Juillet	129⅛	128⅛	130.4	130.4	128	127.1
Oct.	115.2	113⅝	115.4	116.2	116.2	115.2
Déc.	108⅞	107⅞	108⅞	109.6	109⅛	107.1
SEIGLE—						
Juillet	245	245	248.4	255	255.4	255.4
Oct.	206	206	204.6	203	204	204.2
Déc.	199	199	196⅝	196.6	197	197

Pèlerinage de la Bonne Sainte Anne, à Ste-Anne des Chênes

Dimanche prochain, le 25, aura lieu le pèlerinage diocésain, à Ste-Anne des Chênes

Messe pontificale, en plein air, à 11 h. (heure solaire) --- A 2 h. p.m. procession, Bénédiction du S. Sacrement, et Vénération de la relique de Ste Anne.

Confessions et distribution de la communion durant toute la matinée. --- Célébrant de la messe pontificale: Son Exc. Mgr L. Tétreault, P.B. --- Au trône, S. Exc. Mgr Geo. Cabana, arch-coad. de St-Boniface

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Willow-Bunch

C'est avec regret et étonnement que nous avons appris la mort de M. Albert-Louis Dionne, âgé de 29 ans, décédé subitement à sa résidence, à Lakeburn, N.-B.

M. Dionne naquit à Willow-Bunch et fit ses études au collège Mathieu de Gravelbourg. Au cours de la guerre, il servit dans l'Aviation Royale Canadienne. Après avoir reçu son licenciement, il fut employé à l'Institut des Arts et Technologie à Calgary, Alta, comme instructeur en radio. Depuis trois ans, il était au service d'Air-Canada en qualité de technicien de la radio.

Les funérailles eurent lieu à Lakeburn, N.-B., et à Willow-Bunch, Sask. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial de Willow-Bunch.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, 2 fils, Albert-Gérald et Léonard-Michel, son père et 2 soeurs.

Butte St-Pierre

Naissances

Jeannette-Edna, fille de M. et Mme Pierre Mercier (née Edna Morin). Parrain, Ernest Morin, marraine, Eléonard Colliou.

Bernard, fils de M. et Mme Louis Dumonceaux (née Yvonne Roch). Parrain, Vincent Dumonceaux, marraine, Lorette Dumonceaux.

Va-et-vient

M. et Mme Yves Brassard ainsi que Mme Théodore Nadon, de Rouyn, P.Q., sont en visite chez leurs parents.

M. R. Thibodeau et Mlle L. Thibodeau, de Battleford, visitaient la famille Brassard la semaine dernière.

MM. Alexandre et Alphonse Villeneuve sont en promenade chez leurs parents et amis.

M. et Mme L. Beausoleil, de Bressaylor, visitaient la famille Théberge.

M. I. Chaput et M. H. Théberge sont allés à Bressaylor visiter la famille Beausoleil.

M. E.-A. Janelle est de retour de son voyage en Colombie-Britannique.

Mlles Annie et Simone Therrien sont en promenade chez leurs parents.

Mme Télesphore Guy passa quelques jours à Makwa.

Mme Henri Bonnet est en promenade chez ses parents dans l'est.

La famille Pete Koopman visitait la famille Bilodeau le jour de notre pique-nique annuel.

M. et Mme A. Baert visitaient leurs parents dernièrement.

La famille Gaboury et M. David Bilodeau étaient de passage à North Battleford récemment.

Le 4 juillet nous jouissions d'une nombreuse assistance à notre pique-nique annuel. La température était idéale. La soirée récréative fut très intéressante.

Saint-Front

Le jeudi 1er juillet, avait lieu le mariage de M. Jean-Paul Lanouette, fils de M. Joseph Lanouette et d'Eva Houle, avec Mlle Adrienne Plamondon, fille de M. Jules Plamondon et d'Elisa Huard.

Les garçons et filles d'honneur étaient: Joseph Plamondon et Bertha Holter, Alex. Richard et Juliette Lanouette; la bouquetière était Alice Plamondon.

Une agréable soirée réunissait un bon nombre de parents et amis dans la salle de Laurent Plamondon.

M. et Mme J.-P. Lanouette sont maintenant établis à leur magasin à St-Malo, Man. Nous leur souhaitons succès, heureuse et longue vie.

• • •

Le dimanche 4 juillet avait lieu une autre grande fête pour nous: notre pique-nique annuel. Une température idéale pour la circonstance permit à une foule nombreuse d'y assister. Les revenus pour la paroisse furent substantiels.

Merci à tous, surtout aux personnes qui n'ont pas ménagé leur temps et leurs peines pour le succès de cette journée.

M. et Mme M. Samson, M. et Mme P. Proulx et Mme H. Proulx sont allés à St-Claude et à St-Boniface, Man., pour y visiter parents et amis.

Mlles Marie et Eliane Nivon étaient en visite chez leurs parents, Lamoureux, N. Nivon, A. Le Strat et J. Basset. Elles sont venues de McCreary, Man.

Mme Justin Bourbonnière (née Marie Le Strat), de Ste-Rose du Lac, Man., et ses deux enfants, Sylvia et Albert, sont en visite chez M. et Mme Louis Le Strat.

Les RR. PP. de Moissac et Gervais, O.M.I., du collège de Gravelbourg, étaient parmi nous cherchant des recrues pour le collège.

M. Fernand Quessy, finissant du collège Campion de Régina, a passé quelques jours chez ses parents avant de commencer son cours d'école normale.

Mlle Laurette Dubé, après avoir enseigné avec succès les grades intermédiaires à notre école, est allée passer ses vacances chez ses parents à Périgord.

Mlle Madeleine Lanouette, qui enseignait à l'école du village de Domrémy, Sask., est revenue chez ses parents prendre un repos bien mérité.

M. H. Dollaire est à l'hôpital St-Paul de Saskatoon où il a subi une grave opération. Nous lui souhaitons une prompte et complète guérison.

M. P. Proulx est à se construire une nouvelle maison, tandis que M. Laurent Plamondon, qui a pris l'agence d'huile Impérial, se construit une remise.

Souscription supplémentaire à la journée de l'A.C.F.C.

M. Alex J. Prévost, Barrier Lake $1.00

M. Anatole Roufosse, Barrier Lake $1.00

M. P.-H. Bourque, St-Front $1.00

Congrès à Saskatoon

A la dernière réunion de l'Exécutif de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C., tenue à Régina, il a été décidé qu'un congrès conjoint de ces deux Associations aurait lieu à Saskatoon les 18 et 19 octobre prochains.

L'Exécutif de l'A.C.F.C. invite instamment les comités paroissiaux et les commissions scolaires à préparer dès maintenant cette importante réunion afin d'en assurer le succès.

Timbre-poste commémoratif



Le nouveau timbre-poste de trois sous des Etats-Unis, que l'on voit ci-dessus, commémore cent ans de bonne entente entre le Canada et son voisin du sud. Le timbre fut récemment mis en circulation à Niagara Falls, N.-Y.

Lac Pelletier

Le R. P. A. Lacelle, O.M.I., de Kenora, Ont., était ici en promenade dimanche dernier. Il fit le sermon à la grand'messe.

M. et Mme W. Bernardin (soeur de Mme A. St-Jacque) et leurs filles, Lucille, Monique et Aloyse, de Santa Monica, Calif., et M. Rodolphe Péloquin, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme A. St-Jacque.

Mme A. St-Jacque et Hélène Alary sont allées à St-Boniface visiter M. et Mme P. Péloquin.

Mme Paul Alary est de retour d'un voyage dans l'Alberta, elle était accompagnée de ses père et mère et de sa soeur, Delphine, ainsi que du mari de celle-ci et de sa petite soeur, Madeleine.

MM. et Mmes J. et L. Lacelle et le Père Antonio Lacelle, O.M.I., sont revenus d'un voyage dans l'Alberta et étaient en visite chez M. et Mme A. St-Jacque, ces jours derniers.

M. Léon Laverdière s'est rendu à Verwood chercher sa femme et ses enfants qui étaient en promenade là depuis quelque temps.

M. et Mme Aristide Laverdière et Gérard, ainsi que Mme Narcisse Laverdière et Elphège, sont allés à Régina pour affaires.

M. et Mme Lucien Chabot et leurs enfants, de Maple Creek, sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Chabot.

Mme Reynald Gagné est allée avec ses parents dans la Colombie-Britannique.

Mlle Lucienne Gaucher est retournée à Coderre.

MM. Jules et Robert Alary sont en promenade chez leurs parents à Verwood.

M. Aurèle Roy, de Coderre, était en promenade par ici pour quelque temps. Il a assisté aux funérailles de son père.

Viscount

M. l'abbé Lauzon, vicaire à St-Georges de Montréal, en visite dans l'Ouest, a chanté la messe ici le 18 de ce mois et a aussi prêché en français.

Mlle Bernadette Lefèvre, de Montréal, est en visite chez Mme Albert Clavelle, sr, et autres parents.

Le 1er juillet, les Dames de l'Autel ont servi des lunchs au profit de l'église. Le résultat fut magnifique: $216.00.

M. et Mme Orélius Clavelle sont allés à Winnipeg chez leur fille, Thérèse (Mme Faso), et ensuite dans l'est visiter des parents et amis.

Mme C.-E. Dumontier est de retour de l'Alberta où elle était allée secourir sa fille, Antoinette, à Tree Hills, dont le mari est au Sanatorium de Calgary et qui fut dangeureusement malade. Elle a aussi rendu visite à ses autres enfants établis dans cette province.

Mlle Alma Comeault, employée au magasin Breton de Montmartre, Sask., a visité ses parents ici.

M. Joseph Assie, notre populaire garagiste, a agrandi son établissement qui sera bien moderne lorsque fini.

Bellegarde

Décès

Gilbert Sylvestre, âgé de 12 ans, fils aîné de M. et Mme Raoul Sylvestre, est décédé subitement le lundi 19 juillet. Le médecin appelé en toute hâte constata la gravité du mal qui le terrassait mais ne put lui porter secours.

Gilbert avait suivi les cours de catéchisme et reçut le sacrement de Pénitence le jeudi précédent mais n'avait pu assister le dimanche à la cérémonie de la Communion Solennelle.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents, M. et Mme R. Sylvestre, 5 petits frères, Louis, Paul, Wilfrid, Roméo et Georges, et une soeur, Roselda.

Gilbert était bien aimé de ses petits compagnons de classe et son banc vide à l'école laissera aussi un vide dans chacun des coeurs de ses camarades. Toujours gai et souriant, il faisait la joie de tous.

Ça et là

Mlle Angela Sylvestre nous est revenue jeudi dernier après une assez longue absence.

M. Henri Bauche alla à Winnipeg pour affaires concernant les fêtes du cinquantenaire de la paroisse.

M. Jean Martine est parti pour affaires à Régina. Il sera de retour sous peu.

M. M. Bélisle est à l'hôpital par suite d'un accident dont il fut victime en travaillant sur sa ferme.

Notre village prend un véritable air de fête en préparation du jubilé d'or de Mgr J. Bois et du cinquantenaire de la paroisse. La circulation incessante d'autos, tracteurs et camions témoigne de l'activité de tous les fêtes des 27 28 juillet promettent d'être un vrai succès.

Storthoaks

Etaient en visite chez M. Léonidas Martin, M. et Mme Ernest Theriault et leurs 4 enfants, de Mutrie, Sask.; M. et Mme Alex. Boulet et leur famille, de Dumas; MM. Alfred, Théodore et Roger Martin, de Biggar, Sas.; M. Philippe Gougeon, de Monall, D.-N., et M. Arthur Filteau, de Dumas.

Mlle Bernadettte Cyrenne est de retour chez ses parents, à Ponteix, après avoir terminé sa classe à l'école St-Thomas.

M. et Mme Paul Poisson, de Coderre, sont venus chercher leur fille, Mlle Annette, institutrice à l'école Bolton. Ils furent conduits par M. Huel.

Mme Albert Filteau et son fils, Wilfrid, de St-Boniface, ainsi que M. Arthur Filteau, ont passé quelques jours chez M. Arthur Chicoine, récemment.

M. et Mme Félix Pinette et leurs 2 fils, le R. P. Gérard Pinette, O.M.I., et Raymond, ainsi que Mme Paul Rivard, de Ste-Amélie, Man., sont venus passer quelques jours au presbytère, la semaine dernière.

Nos malades

Mme Célestin Meunier fut conduite à l'hôpital de Redvers, le 7 juillet, pour traitements médicaux.

Moose Jaw

Décès

Le mardi 6 juillet, M. Joseph Milette est décédé à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina, à l'âge de 58 ans.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 9 juillet dans l'église St-Joseph à Moose Jaw. Onze des 14 enfants du défunt étaient présents, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis dont plusieurs du Manitoba.

Sa fille, Soeur Cécile Milette, l'avait assisté pendant la dernière semaine de sa vie. Son fils, Emile, de Banff, Alta, était venu le voir, ainsi que ses deux frères, Raymond, d'Ottawa et Alexandre, de St-Vital, Man., et ses trois soeurs, Mme C. Roy, d'Aubigny, Man., Mme E. Perron, de St-Adolphe, Man., et Mme Fred Fleury, de Marquette, Man.

Lui survivent, outre son épouse, 8 filles: Mme J. Hudon, de Fisher Branch, Man., la Rév. Sr Cécile Milette, de Fort Frances, Ont., Mme John Leskun, de Windsor, Ont., Mme Kenneth Jones, et Mme Harry Gould, de Moose Jaw, Ida, Lorraine et Rita, à la maison et 6 fils: Aimé, de Terrace Bay, Ont., Emile, de Banff, Alta, Léo, de Kingston, Ont., Louis, Maurice et Roland, à la maison, ainsi que 12 petits-enfants.

Remerciements

La famille Milette désire remercier les parents et amis qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de leur deuil récent.

Nouvelle cathédrale en Corée



S. Exc. Mgr Thomas Quinlan, des Pères de St-Colomban, vicaire apostolique de la province de Kangwon, en Corée, voit son rêve d'une cathédrale dédiée au Sacré-Coeur se réaliser lentement alors que des ouvriers Coréens taillent des blocs de granit qui serviront à construire le temple à Chunchon. Les travaux de contruction ne pourront être terminés avant 2 ans.

Dollard

M. Paul-Henri Poisson et ses frères ont assisté au "stampede", à Calgary.

M. Aurèle Arcand est de retour de Calgary où il passa quelques jours.

Nous avons eu l'honneur d'avoir la visite de S. Exc. Mgr Lemieux, O.P. Quoique la paroisse n'avait pas d'enfants d'âge à confirmer cette année, il vint nous donner sa bénédiction et ensuite alla aux deux villages voisins pour la confirmation.

M. et Mme R. Fontaine ont la visite de M. et Mme Pelletier, de Fort Garry, Man. Mme Pelletier est la soeur de Mme Fontaine.

M. Alfred Coderre, son fils, Gaston, et Armand Sicotte sont partis faire les moissons au Kansas.

M. et Mme O. Innes et M. et Mme Wilkins sont revenus de Régina où ils passèrent quelques jours de vacances.

Mme R. Ballentine et son mari sont de retour de Saskatoon où ce dernier a assisté à la convention des secrétaires des municipalités.

Clifton Borge est parti pour Prince Rupert, C.-B., où il restera trois mois.

Mme L. Gosselin est partie pour Saskatoon avec son fils, Louis; ils y resteront une semaine chez Mme W. Weiss.

M. Roméo Fontaine, de Winnipeg, est en visite chez ses parents, M. et Mme R. Fontaine.

Plusieurs paroissiens sont allés en pèlerinage à Ponteix.

Quill Lake

Confirmation

Le samedi 17 juillet, dans l'après-midi, nous avons eu le bonheur de saluer notre nouvel évêque, S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, qui a administré le sacrement de Confirmation à 5 enfants et 2 adultes.

Mariage

En l'église Ste-Thérèse d'Ottawa, a eu lieu récemment le mariage du sergent Hubert Lafortune, de l'aviation royale canadienne, avec Mlle Fernande Coppens. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. P. McDonald.

M. Lucien Lafortune était organiste, et Mlle Betty Quinn, soliste. L'autel et la balustrade étaient décorés de pivoines.

La mariée était revêtue d'une longue robe en mousseline de soie bleu pâle, et elle avait un voile court en tulle bleu pâle. Elle portait un bouquet genre cascade, composé de roses Talisman. Comme parure, elle avait un collier à trois rangs de perles rose pâle, cadeau du marié.

Servirent comme témoins, MM. A. Guay et O. Bellerive, de Montréal, oncles des mariés.

Il y eut réception très intime à l'hôtel Alexandre.

Pour le voyage, la mariée avait revêtu un joli costume de laine blanche et un chapeau blanc. Ses accessoires étaient en suède rouge-vin.

• • •

M. et Mme A. Thibeault sont allés dans l'Est. Ils font le voyage en auto.

Mlles Cécile et Yvette Nadeau, de Régina, et M. et Mme P. Martel, de Montmartre, ont rendu visite à M. et Mme Lionel Coppens.

M. et Mme Hubert Lafortune, après avoir passé trois semaines en voyage de noces chez M. et Mme Félix Coppens, visiteront des parents à Winnipeg. De là ils se rendront à Fort William, Ont., où ils prendront le bateau et feront le voyage de retour sur les grands Lacs, jusqu'à Toronto et Ottawa, où ils résideront.

Pourquoi faut-il que nous ayons assez de mémoire pour retenir jusqu'aux moindres particularités de ce qui nous est arrivé et que nous n'en ayons pas assez pour nous souvenir combien de fois nous les avons contées à la même personne.

La ROCHEFOUCAULD.

Courval

M. et Mme Gérard Martel, de Vernon, C.-B., ont fait l'acquisition du café "New Pacific" au départ de M. et Mme Bill Keene. Aux nouveaux propriétaires, nous souhaitons la bienvenue.

M. Raymond Marcotte, propagandiste pour le journal **La Liberté et le Patriote**, est passé parmi nous dernièrement afin de recueillir les abonnements.

Mlle Laurettte Tremblay est sous traitement à l'hôpital St-Joseph, de Gravelbourg.

M. et Mme Arthur Tremblay, ainsi que leur fille, Colette, passèrent quelques jours au Lac Pelletier.

M. Jacques Moreau, d'Ottawa, a accepté un emploi à Régina. Mme Moreau, ainsi que Jacqueline et Louise, le rejoindront à la fin du mois de juillet.

Naissance

M. et Mme Idola Goudreau sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Blanche. Parrain et marraine, Réal Goudreau et Rina Arguin, frère et cousine de l'enfant.

En Colombie
Maillardville

PAROISSE N.-D. DE LOURDES

Showers

Mlle Louise-M. Saltel, dont le mariage eut lieu samedi dernier, a été l'invitée d'honneur à un shower organisé chez sa tante, Mme Louis V. Goyette, 947, rue Sherwood, le 7 juillet. Les invitées, au nombre d'une vingtaine, offrirent un corsage et de magnifiques cadeaux. Un goûter fut servi.

Mme William Prairie, du Darve's Hill, organisait le 8 juillet un shower à sa résidence en l'honneur de Mlle Louise-M. Saltel dont le mariage a été béni le 10 juillet.

On offrit à la future mariée, une variété de cadeaux utiles. Un goûter fut servi aux 40 invitées.

Mariages

DAOUST — SALTEL

Le samedi, 10 juillet en l'église de N.-D. de Lourdes le R. P. G. Gauthier, s.s.s, bénissait le mariage de Mlle Louise-M. Saltel, fille de M. et Mme Lucien Saltel, avec M. Robert Daoust, fils de M. et Mme Omer Daoust.

La mariée était ravissante dans sa magnifique toilette de satin blanc perle aux lignes princesses avec jupe ample et corsage ajusté, surmonté de petits peplums satinés. Son long voile de tulle était retenu par un bandeau de tulle genre "halo". Son seul bijou consistait en un collier de perles. Elle portait un bouquet de roses Talisman.

Mlles Marie-Jeanne Saltel, soeur de la mariée, et Marthe Dolbec, étaient filles d'honneur. Leurs toilettes, toutes deux du même style que la mariée, étaient rose et bleue avec petits voiles "chapelle", et couronnes de roses. Leurs bouquets composés de fleurs variées, étaient genre "colonial".

MM. Raoul Daoust et Louis Saltel étaient garçons d'honneur. M. O. Ross servait de père à la mariée et M. O. Daoust était témoin pour son fils.

Le choeur de chant, composé de dames et demoiselles, chanta "Réunis dans ton sanctuaire" et autres cantiques appropriés.

Mme Donat Paré, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Le dîner et le souper de noces eurent lieu à la résidence de la mère de la mariée, Willshire Road. Une soirée intime réunissait un grand nombre de parents et d'amis à la salle St-Stephen's.

LEGRIS — GRAVEL

Le samedi 10 juillet à 4 h. de l'après-midi, le R. P. G. Gauthier donnait la bénédiction nuptiale à Mlle Cécile-Yvonne Gravel, fille de M. et Mme Jules Gravel, et M. Joseph-Ernest Legris, fils de M. et Mme Georges Legris, d'Ocean Falls.

La mariée portait un ensemble de gabardine bleu pâle avec accessoires blancs. Son corsage se composait de roses et de mufliers blancs.

Mme Raymond Pigeau, dame d'honneur, portait un costume bleu, avec accessoires roses. Son corsage était une touffe d'oeillets roses et blancs.

Mme Jules Gravel, mère de la mariée, portait une robe jersey bleu pâle, avec accessoires marines. Son corsage était aussi des oeillets. Mme Donat Paré touchait l'orgue.

La réception qui suivit, eut lieu à la résidence de M. et Mme Jules Gravel, à 1415, avenue Cartier.

M. et Mme Legris partirent ensuite pour un voyage à White Rock.

Visiteurs

Mme J.-F. Gagné, de Thetford Mines, P. Q., ainsi que Mme J.-A. Dubé, de Drummondville, P. Q., sont les hôtes de leur soeur et beau-frère, M. et Mme Hermel Langis, de l'avenue Cartier.

Sur la Montagne Ste-Geneviève

On l'appelle aujourd'hui le Quartier Latin. Cest là qu'au Moyen Age Pierre ABELARD groupa plus de 5,000 élèves dont un futur Pape INNOCENT III et la Sorbonne par le propre Chapelain de SAINT-LOUIS: Robert SORBON.

L'Université de Paris qui comptait 30,000 étudiants en 1938 en réunit aujourd'hui 48,786 qui se répartissent ainsi:

Droit	18,153
Lettres	12,496
Médecine	8,595
Sciences	7,076
Pharmacie	2,466

Le Légat du Pape écrivait déjà au XIIIème Siècle: "La France est le four où cuit le pain intellectuel du monde entier".

"Celui qui veut une chose en vient à bout; mais la chose la plus difficile dans le monde, c'est de vouloir."

Joseph de MAISTRE.

Gravelbourg

Ces jours derniers M. et Mme Philippe Bouffard avaient le bonheur de recevoir les visiteurs suivants: M. et Mme Eloi Tourigny; M. et Mme G. Noels et Mme H. Dureault, M. et Mme L. Thibodeau, ainsi que Mlles Thérèse, Lucille, Marie-Reine et M. Douglas Thibodeau; M. et Mme Alf. Thibeault et leurs filles, Mlles Claire, Rita et Irène. MM. les abbés Maurice St-Cyr, de Montréal; et Maurice Bonneville, vicaire à la cathédrale de St-Boniface et le R. P. F. Rainville, O.M.I., d'Ottawa.

Aussi de passage à Gravelbourg, les RR. SS. St-Cyprien, supérieure de l'hôpital Misericordia de Milwaukee, Wisc., et St-Maurice, économe à l'hôpital de Green Bay, Wisc., E.-U. Elles étaient accompagnées de leur frère et belle-soeur, M. et Mme G. St-Cyr.

Ponteix

A l'occasion du jubilé d'argent sacerdotal de M. l'abbé M. St-Cyr, des parents sont venus des paroisses environnantes de Ponteix, puis de Wolseley, Montmartre, Lestock, Dollard, Montréal, Coleman, Alta, et de Vancouver, C.-B.

Aussi en visite dans les familles St-Cyr, Sr St-Cyprien, S.M., supérieure à l'hôpital Misericordia de Milwaukee, Wisc., et Sr St-Maurice, économe à l'hôpital Misericordia, de Green Bay, Wisc.

Des petits enfants de France . . .

Des petits enfants de France viennent de se réunir à Paris. Au Parc des Princes parce que c'est l'endroit le plus spacieux de la capitale. Dame, ils étaient plus de 50,000! Alors. . . Coeurs Vaillants et Ames Vaillantes s'y sont donné rendez-vous. . . Pour jouer? Bien sûr. A cet âge! Mais aussi pour être sage, très sage en écoutant S. Exc. le Cardinal SUHARD, Archevêque de Paris, venu leur parler et les bénir. Et pour prier avec lui. Et pour recevoir ses consignes. Ses consignes? Certes. Car ces 50,000 petits bonshommes sont déjà de jeunes apôtres de la Charité. Ils consacrent les jeudis de la semaine et les vacances de l'année à des oeuvres de dévouement. C'est eux qui vous arrêtent dans la rue: "Un billet, M'sieur, pour la campagne des Berceaux?" — "Un timbre, M'dame, pour la lutte antituberculeuse?". Et c'est demandé avec un si joli sourire qu'on ne peut jamais refuser.

C'est ainsi que tout petit ils font l'apprentissage du meilleur de la vie, de ce qui ne passera pas, de ce qui ne les décevra jamais: le bien qu'on fait.

Et ces 50,000 frimousses tendues vers le Cardinal, c'étaient vraiment le sourire et l'avenir de la France!

Nous nous sommes battus pour qu'il n'y ait plus de guerre et pour que la paix règne entre les hommes et les peuples de bonne volonté. Nous n'avons pas changé et ne désespérons pas du triomphe pacifique du droit et de la justice. Mais nous voulons que le droit soit fort.

Les citoyens de l'Alberta voteront le 17 août

EDMONTON — Les citoyens de l'Alberta iront aux urnes le 17 août pour se choisir des représentants à l'assemblée législative de cette province.

Le lieutenant-gouverneur a annoncé la tenue d'une élection provinciale à cette date, sur la recommandation du Cabinet. Le lieutenant-gouverneur a également dissous en même temps la 9ème législature albertaine.

Le crédit social, qui détient le pouvoir dans cette province depuis 1935, cherche à obtenir un nouveau mandat. Le premier ministre Manning dirige le gouvernement depuis 1943, alors qu'il a succédé à M. Aberhart.

Voici la position des partis actuellement en Alberta: le crédit social compte 51 sièges et le parti C.C.F. a deux députés. On compte aussi trois indépendants et trois représentants des Forces armées, ainsi qu'un représentant des Vétérans.

Les 27 et 28 juillet

sera célébré à

St-Maurice de Bellegarde

UN DOUBLE CINQUANTENAIRE:

celui du Jubilé d'Or de prêtrise de Mgr Jules Bois, P.D., V.F., curé et celui de la Fondation de la paroisse

PROGRAMME

Mardi 27 juillet
8 h. 30 p.m. — Séance

Mercredi 28 juillet
8 h. a.m. — Messe par S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina
10 h. — Messe solennelle célébrée par Mgr J. Bois, P.D., V.F., jubilaire
12 h. — Banquet paroissial
3 h. p.m. — Historique vivant de la paroisse

Congrès des éducateurs de langue française à Ottawa

OTTAWA — M. Ernest-C. Désormeaux, président de l'Association canadienne des Educateurs de langue française, annonce que le premier congrès de cette association aura lieu les vendredi, samedi et dimanche, 27, 28 et 29 août, à Ottawa.

M. Désormeaux expliqua aux journalistes que l'ouverture des classes, dans la province de Québec, fixée au premier séptembre, empêche de tenir le congrès à la date antérieurement annoncée, soit les 30, 31 août et 1er septembre. En effet, nombre d'éducateurs seraient empêchés d'y assister si le congrès devait se terminer le jour même où commencent les classes.

Le président invita ensuite tous ceux qui s'intéressent à l'éducation catholique et française, en ce pays, à s'inscrire parmi les membres de l'Association et à faire parvenir leurs souscriptions au secrétariat, maintenant établi à Ottawa. L'Association canadienne-française d'Education d'Ontario accorde, en effet, l'hospitalité à l'Association canadienne des Educateurs de langue française. On adressera donc toute correspondance au casier postal no 211, Ottawa, de même devra-t-on écrire à cette adresse pour réserver des chambres à Ottawa pour le congrès. L'Association a réservé un certain nombre de chambres dans les principaux hôtels de la capitale et fera ensuite les démarches requises pour ceux qui lui transmettront leur demande.

Récitation du Rosaire pour la paix

ROCHESTER — Dans huit églises de Rochester l'on voit se réunir chaque mardi, à l'heure du diner, plus de 500 employés d'industries qui consacrent une partie de cette heure qui leur est allouée pour prendre leur repas à la récitation du Rosaire faite à haute voix pour demander la paix dans le monde.

C'est en novembre dernier que des employés de trois industries commencèrent cette pratique dans l'église St-Augustin de Rochester. Peu à peu, elle fut adoptée dans d'autres églises. L'assistance à ce pieux exercice augmente constamment.

Nécessité d'une plus grande diffusion du livre français

PARIS — M. Edouard Herriot, de l'Académie française, a présidé au ministère des Affaires étrangères la séance inaugurale de la Commission nationale du livre français à l'étranger. Cette commission est chargée d'étudier toutes les mesures ayant pour but d'améliorer la diffusion du livre français à l'étranger et de soumettre ses conclusions au gouvernement avant le 1er novembre 1948.

M. Georges Bidault, qui a prononcé une allocution à cette occasion, a déclaré notamment: "Le rayonnement de la pensée française à l'étranger se fait par l'intermédiaire de moyens de transmission divers, dont le livre est le principal. Le Brésil, qui importait 1,300 quintaux de livres en 1929, en importe aujourd'hui moins de 800; l'Argentine, qui en importait 1,200, en importe aujourd'hui 555; le Canada en importe 1,800 seulement, alors qu'il en importait 4,000. Cette pente ne peut plus être descendue. Il est indispensable qu'elle soit remontée rapidement".

De son côté, M. Herriot a déclaré: "Le gouvernement a été frappé de l'urgente nécessité de relever la condition du livre français à l'étranger. Nous ne pouvons demeurer insensibles à l'appel adressé par tant de nations qui supplient la France de ne pas abandonner son rôle spirituel. Ri[illegible] ne saurait compenser l'absence, même partielle, du livre français dans tant de nations".

Sur la proposition de M. Herriot, les vice-présidences de la commission ont été attribuées à MM. Georges Duhamel et Paul Montel.

La puissance aérienne de la Russie

LOS-ANGELES — La Russie soviétique possède la plus forte aviation au monde, avec des effectifs de 550,000 hommes, 190,000 de plus que les Etats-Unis — a déclaré M. Harvey Stowers, adjoint au président de l'association américaine des industries aéronautiques.

M. Stowers a assuré catégoriquement que les Soviets produisent 70 pour-cent des avions fabriqués dans le monde entier, la majorité de ceux-ci étant des copies des meilleurs modèles allemands et américains.

S'adressant au comité des industries de la chambre de commerce de Los Angeles, M. Stowers a prétendu que la production soviétique était basée sur un programme de construction de 5 ans et a demandé avec instance que les Etats-Unis fassent l'effort nécessaire pour s'assurer "la meilleure aviation du monde si nous voulons survivre en tant que nation et en tant que peuple libre".

Jésuites décorés



A l'ambassade des Philippines, à Washington, le jour du 2ème anniversaire de l'indépendance de la petite république, le général Hobart R. Gay, commandant militaire du district de Washington, a décoré 2 pères Jésuites philippins de la médaille de la liberté en reconnaissance de services rendus au Japon à des prisonniers américains. Les missionnaires avaient pourvu les prisonniers de nourriture et de médicaments passés en contrebande et transmis des messages de part et d'autre. Ils servirent dans les rangs des guerillas au cours de l'occupation. On voit de gauche à droite: le Général Gay, le R. P. Jaime S. Neri, du collège de Woodstock, Md., le R. P. Pablo Guzman-Rivas, de St-Robert's Hall, Conn., et M. Joaquin M. Elizalde, ambassadeur des Philippines.

Sa Sainteté Pie XII défend la propriété privée

ROME — Le Pape Pie XII a dénoncé "le manque total de scrupule avec lequel les droits privés indiscutables sont violés, non seulement dans la conduite de certaines nations mais encore dans les accords internationaux et les interventions unilatérales. Cet état de choses alarme tous les gardiens qualifiés de notre civilisation."

Telles sont les paroles que le Pape prononça devant les représentants de l'Institut international pour l'Unification du Droit Privé. D'autre part, le Saint-Père loua le fait que "les forces saines de la vie légale des peuples semblent enfin se relever, reprendre quelque vigueur et nous donner raison d'espérer. Nous croyons que la persistance et la persévérance de votre Institut, auquel plusieurs gouvernements et organisations ont accordé leur appui, peut être considéré comme un signe de cette régénération. . ."

Les membres de l'Institut voulurent célébrer dans la Ville Eternelle le vingtième anniversaire de sa fondation. Ils furent présentés au Saint-Père par le Prince Carlo Pacelli, neveu du Pape, Conseiller Général de l'Etat du Vatican, délégué du Vatican auprès de l'Institut International dans lequel 28 gouvernements sont représentés. Parmi les membres présents à l'audience on remarquait: M. Christian Guenther, exministre des Affaires Etrangères de Suède; le Comte Willem de Bijlandt, ministre hollandais en Italie; Algot Bagge, membre de la Cour Suprême suédoise, Président de la cour d'arbitrage de la Chambre internationale de Commerce; le Professeur B. A. Wortley, de l'Université de Manchester, Angleterre; le Professeur Joseph Hamel, membre de l'Institut de France, etc.

Parlant en français, le Pape souligna, au début de son allocution, que "le sens de la loi et de la justice est profondément ancré dans la nature humaine" et que cette loi privée ne peut être remplacée par la loi publique pour la bonne raison que la personne humaine doit être considérée comme "l'origine et la fin de la vie sociale". Le Pape entretient ensuite ses auditeurs de l'importance de la propriété privée pour la protection de la personne humaine".

"La reconnaissance du droit de propriété dépend de la reconnaissance de la dignité personnelle de l'homme, des droits inaliénables et des devoirs inhérents à la libre personnalité que l'homme a reçus de Dieu. Celui-là seulement qui ne reconnait pas la dignité de l'homme en tant que personne libre peut admettre la possibilité que le droit à la propriété et, conséquemment, la propriété privée elle-même, puissent être remplacés par un système quelconque d'assurances ou de garanties légales établies sous la loi publique."

"Nous espérons que Nous ne verrons jamais les nations séparées sur ce point car c'est alors que le travail pour l'unification de la loi privée, déjà difficile, deviendrait radicalement impossible."

"Un des principaux piliers qui ont supporté au cours des siècles la structure de notre civilisation et de notre unité occidentale serait alors brisé, écrasé sous les ruines accumulées par sa chute, tout comme les piliers des anciens temples."

Les médecins de langue française en congrès

OTTAWA — Les médecins canadiens-français d'Ottawa et de Hull se préparent à accueillir leurs confrères de langue française de tout le Canada, des Etats-Unis et même de l'Europe.

L'Association des médecins de langue française du Canada tiendra, en effet, son prochain congrès à Ottawa et à Hull, les 6, 7, 8 et 9 septembre prochains. Plus de mille médecins et leurs épouses sont attendus pour cette occasion.

Médecins de tout le pays

Fondée à Québec en 1902, l'Association groupe tous les médecins du Canada français et plusieurs d'autres pays et tient ses congrès généraux tous les ans et alternativement à Ottawa et dans les principales villes du Canada français.

Pendant les assises de septembre prochain, les congressistes étudieront des problèmes d'actualité dans tous les domaines de la médecine: chirurgie, médecine interne, pédiatrie, radiologie, oto-rhino-laryngologie, urologie, orthopédie, tuberculose, arthrite et rhumatisme, anesthésie. Plus de cent rapporteurs y présenteront des communications.

Problèmes étudiés

La partie principale du programme sera consacrée aux problèmes du cancer et des maladies du coeur, qui sont actuellement les deux causes les plus fréquentes de la mortalité. L'Association donne ainsi la main aux gouvernements et aux organisations sociales dans la campagne actuelle contre le cancer. On y fera une mise au point des recherches en cours, des moyens de diagnostic précoce et des possibilités de guérison.

Les gens du monde ne s'entretiennent pas de si petites choses que le peuple; mais le peuple ne s'occupe pas de choses si frivoles que les gens du monde.
VAUVENARGUES.

Protestation des vieillards de France



En signe de protestation contre les octrois de pension insuffisants qui leur sont versés, des vieillards français envahirent la place de l'Hôtel de ville, à Paris, et réclament une augmentation sur l'allocation qu'ils reçoivent actuellement. Ils déclarèrent que cette mesure s'imposait en raison de l'augmentation incessante du coût de la vie.

Hommage à une institutrice

Le Devoir du 20 juillet reproduit le texte du discours qui fut prononcé lors de la remise du diplôme de l'Ordre du Mérite Scolaire franco-ontarien à la Rév. Soeur St-Raphaël-Archange, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame.

Nos lecteurs liront avec émotion le récit de l'oeuvre gigantesque accomplie par cette humble religieuse dans la ville ontarienne de Cornwall. Nous le reproduisons en entier dans nos colonnes. Il servira d'encouragement à toute cette légion d'instituteurs et institutrices, religieux et laïques, qui, chez nous, ont enseigné la foi et la langue, dans des circonstances semblables. Il sera aussi un reproche aux lâcheurs, aux timides, qui préfèrent suivre le courant et angliciser la jeunesse.

"Soeur St-Raphaël-Archange, disait donc en lui remettant son brevet le président de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, Soeur St-Raphaël-Archange entrait en Ontario après une année d'expérience dans l'enseignement. Elle professa quatre ans à Kingston et, en 1901, elle arrivait à Cornwall, pour s'y consacrer, corps et âme, à la cause catholique et française. Elle se dévouera dans ces classes — disons anonymes — qui ne connaissent jamais la gloire des certificats. Mais elle y travaillera en profondeur, y mettant tout son coeur et sa foi, dans des conditions très précaires, surtout dans les débuts.

"Ses élèves se chiffreront toujours près de la centaine, et atteindront jusqu'à cent quarante-cinq. Elle avait, chaque jour, quatre fois à parcourir les deux milles qui séparaient l'école de la résidence de la mission, dans l'est de la ville, et cela se faisait presque toujours à pied. De plus, le Père Deshaunac, fondateur de la paroisse canadienne-française, qui avait appelé l'Institut de la Congrégation de Notre-Dame à son école, se déchargeait sur ses deux collaboratrices d'une grande part de sa sollicitude. Déjà sacristines, les Soeurs devenaient catéchistes, le dimanche, pour les élèves fréquentant l'école protestante, et elles s'occupaient de diverses organisations paroissiales.

"La première résidence des Soeurs à Cornwall-Est sera une étable restaurée, et elles se réjouiront toujours de cette ressemblance frappante avec leur fondatrice, la grande et incomparable Marguerite Bourgeoys.

"Et cette vie dure, sans répit, eut une fois, en quelques mois, raison de la santé des trois compagnes consécutives qu'on avait données à Soeur St-Raphaël-Archange. La Révérende Mère Supérieure Générale, désolée, inquiète, proposa à Soeur St-Raphaël - Archange d'abandonner l'oeuvre. Elle, de répondre: "Oh! Mère, je ne voudrais pas prendre une telle responsabilité. J'accepte plutôt de suivre seule la besogne jusqu'à ce que je tombe moi-même". Et elle resta debout, pour faire face à toutes sortes de difficultés.

"Un jour, avec son ancienne compagne, Soeur St-Antoine du Désert, revenue pour l'oeuvre, elle sut répondre à un inspecteur qui leur reprochait d'enseigner le français: "Aucune autorité au monde ne peut nous empêcher de parler à ces enfants dans leur langue maternelle"; et celui-ci n'osa plus revenir à la charge. Et c'est bien un peu à elles, qui surent tenir aux heures difficiles, que nous devons les soixante-dix-huit classes bilingues actuelles de Cornwall. (Leur nombre a encore augmenté depuis.)

"Et dire que pour tous ces services éminents, M. le Curé donnait, quand il le pouvait, pour toute rémunération, $75.00 par année!

"Soeur St-Raphaël-Archange donna aussi des cours privés de français, le samedi, aux enfants qui, après la deuxième année, n'avaient pas d'autre issue pour apprendre leur langue maternelle. Et aujourd'hui, elle entend, avec une fierté bien légitime, toute une génération de prêtres, d'hommes éminents, comme le ministre du Transport, l'honorable Lionel Chevrier, l'appeler encore: Ma Maîtresse.

"Soeur St-Raphaël-Archange continue de s'intéresser aux écoles et, à l'heure actuelle, à la suggestion de M. le Dr Robert Gauthier, inspecteur général de l'enseignement du français, elle consacre ses heures de loisir à la rédaction de l'histoire des écoles bilingues de Cornwall.

"Puisse ce document, illustrant le passé, esquissant l'avenir, prolonger dans l'Ontario l'oeuvre éducatrice de l'immortelle Marguerite Bourgeoys."

Palmiro Togliatti, chef des communistes italiens, est dans un état critique à la suite d'un attentat à sa vie commis par un jeune étudiant italien qui tira trois coups de feu sur lui. Deux balles l'atteignirent à la poitrine et une troisième dans le cou. L'incident fit suite à une série de désordres dans la ville de Rome. Le meurtrier fut immédiatement mis sous arrêt.

Les catholiques et la vie publique aux E.-U.

On trouve des leurs à la direction du parti démocrate et parmi les candidats à la vice-présidence de la république

WASHINGTON — Bien que les catholiques ne représentent qu'un cinquième de la population des Etats-Unis, leurs hommes politiques exercent une influence considérable sur la vie publique américaine.

Une fois encore, ils joueront un rôle important lors des prochaines élections présidentielles, comme cela a déjà été le cas en 1928, lorsque le catholique Alfred Smith fut présenté comme candidat à la présidence par les démocrates. Ce furent également les catholiques qui, depuis 1932, menèrent les quatre campagnes triomphales de Roosevelt. Un catholique, James Farley, a été président du parti démocrate de 1932 à 1940; il fut suivi par Frank Walker, puis, à nouveau, par un catholique, Robert Hannegan.

Cette année, c'est encore un catholique, James McGrath, qui a été élu président du parti.

Son assistant, Gael Sullivan, a fait ses études au séminaire St-Thomas d'Aquin, dans l'Illinois, en vue de devenir Dominicain, mais il devint finalement professeur en économie politique et sciences administratives dans diverses universités catholiques. Parmi les candidats à la vice-présidence des Etats-Unis se trouve également un catholique, le sénateur O'Mahoney.

Parmi les 95 sénateurs et 432 députés qui forment actuellement le 80ème Congrès, on compte un total de 82 catholiques, dont 53 démocrates et 29 républicains.

Depuis 1789, le Congrès possède ses aumôniers. Pour l'instant, l'aumônier du Sénat est un presbytérien, Peter Marshall, et celui de la Chambre des députés, un méthodiste, James Shera Montgomery. Cette fonction n'a jamais été occupée par un catholique.

Cadets américains dans nos collèges

OTTAWA — Les deux collèges militaires canadiens admettront dorénavant un nombre restreint de militaires américains, et c'est là la seconde partie de l'entente pourvoyant à l'échange de personnel entre les deux pays.

Le 1er juin, le président Truman a approuvé une loi du congrès permettant aux jeunes Canadiens de suivre les cours à l'académie navale des Etats-Unis (Annapolis) et à l'académie militaire de West Point.

Il ne s'agit encore que d'une entente de principe et nul échange ne s'effectuera en fait avant 1949, alors que chacune des 4 institutions enverra 2 ou 3 cadets par année à l'institution correspondante de l'autre pays.

Les collèges canadiens sont le Collège militaire royal de Kingston, Ont., et Royal Roads, collège naval situé près de Victoria.

Jusqu'ici, les institutions canadiennes n'ouvraient leurs portes qu'aux sujets du pays ou à des Britanniques demeurant normalement au Canada.

La nouvelle est communiquée par les autorités militaires et comprend un échange de correspondance entre le président Truman et le très hon. M. King.

Progrès de la radio française en Alberta

Cher compatriote,

Vous avez sans doute appris que le gouvernement fédéral a enfin accordé le permis de construire un poste de radio française en Alberta.

Pendant plusieurs années l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.FA.) a consacré toutes ses énergies afin d'obtenir, pour nos compatriotes de cette province, le droit d'entendre des programmes français à la radio.

En mars de cette année (1948) l'A.C.F.A. avait enfin gain de cause auprès de Radio-Canada, et le 12 mai dernier le contrôleur de la radio annonçait que le permis définitif pour le poste d'Edmonton était accordé. On n'a pas d'idée des sacrifices que l'A.C.F.A. et ses dirigeants ont faits pour obtenir cette grande victoire. Toutes les formalités requises sont maintenant remplies et après sept ans de démarches, la population française de l'Alberta est assurée d'avoir sous peu son propre poste de radio.

Tous nous avons hâte de pouvoir écouter des programmes français, non pas seulement une fois par semaine, mais tous les jours et à toutes les heures. Car notre poste ne donnera que des programmes français.

Quand notre poste français commencera-t-il à fonctionner?

Voilà la question qui est sur toutes les lèvres. La tâche qui reste à accomplir est énorme. Et nous ne réussirons que si, tous et chacun, nous faisons notre part. Il nous faut absolument votre concours.

Tous peuvent aider! Tous doivent aider!

C'est la cause de tout le monde. Il faut que votre aide soit non seulement généreuse, mais la plus large possible. D'autres se sont sacrifiés pendant des années dans votre intérêt; nous vous demandons en retour de nous donner aujourd'hui votre appui le plus entier. Il faut qu'une fois le poste bâti vous puissiez dire: "Moi aussi, j'ai fait ma large part pour cette cause."

Ne soyez pas surpris de cette demande que nous vous faisons. Depuis que nous avons commencé nos démarches en 1944, les prix ont monté considérablement, vous le savez vous-mêmes. Ainsi par exemple, le poste de Saint-Boniface a payé $22,000.00 rien que pour un transmetteur; on nous demande aujourd'hui $35,-000.00. Cela est dû au fait que le coût a monté; et nous devons aussi payer plus cher parce que, pour atteindre toute notre population, il nous faut un poste plus puissant que celui de Saint-Boniface. Le Manitoba a un poste de 1,000 watts le nôtre sera de 5,000 watts. Il en est de même du terrain qui est très cher. Le minimum qu'il nous faut, pour construire nos trois antennes, est de 51 acres. Nous pourrions encore souligner la question des bâtisses. Par exemple, à Saint-Boniface, les studios seuls ont coûté $30,000.00. Imaginez-vous ce qu'il nous en coûtera aujourd'hui. D'ailleurs nous vous donnerons sous peu un aperçu détaillé du coût de toute l'organisation. Vous serez alors en mesure de juger par vous-mêmes.

Encore une fois, nous ne pourrons réaliser ce projet que si vous faites un sacrifice généreux en sa faveur. Rappelez-vous que ce sacrifice qu'on vous demande vous sera profitable pour le reste de votre vie; il sera profitable à vos enfants et aux générations futures. C'est un placement unique, sans pareil.

Il vous sera possible d'avoir votre poste d'ici quelques mois. Mais pour cela il nous faut votre appui le plus entier. Etes-vous prêts à faire votre large part?

Retenez ceci: le succès de votre poste dépend de la générosité avec laquelle vous répondrez tous à cet appel.

Cher compatriote, nous comptons que, le moment venu, vous nous aiderez de la façon la plus généreuse possible.

Le Comité de la radio
de l'A.C.F.A.

M. l'abbé E.-V. Lavergne, de Québec, est décédé

QUEBEC — M. l'abbé Edouard-V. Lavergne, curé-fondateur de la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce et ancien collaborateur à l'oeuvre de l'Action sociale catholique, est décédé à l'hôpital de Saint-François-d'Assise, où il avait été transporté la semaine dernière. Depuis plusieurs mois, la santé de M. l'abbé Lavergne était gravement compromise. Une intervention chirurgicale, subie au début de l'été, avait fait perdre tout espoir d'un rétablissement prochain. Il était âgé de 68 ans.

M. l'abbé Lavergne était un des membres les plus en vue du clergé de Québec. Ses nombreuses activités l'avaient également fait connaitre dans les centres canadiens-français des provinces voisines et des Etats-Unis. Il était un orateur puissant et un écrivain au style alerte et vigoureux. Il était également un ardent patriote, qui a livré des luttes mémorables pour les droits du français.

En polémique, il était toujours un adversaire très redoutable.

Un patriote

Les talents oratoires dont la Providence l'avait doué, M. l'abbé Lavergne les a mis d'abord au service de la religion et de ses compatriotes. Ses sermons attiraient toujours des auditoires considérables. Malgré ses multiples activités, M. l'abbé Lavergne trouvait le loisir de prêcher des retraites.

Après avoir joué un rôle considérable dans le monde du journalisme, M. l'abbé Lavergne a aussi joué un rôle de premier plan dans le domaine paroissial en fondant la paroisse de Notre-Dame-de-Grâce, où il fut curé de 1921 à 1941.

Un service solennel a été chanté le jeudi 22 juillet, à Notre-Dame-de-Grâce, et l'inhumation eut lieu au cimetière du collège de Lévis.

M. l'abbé Edouard-Valmore Lavergne était né à Montmagny, le 15 août 1879, d'Edouard Lavergne, notaire, et d'Elisabeth Bossé.

Propos agricoles

La sécrétion du lait et la traite rationnelle des vaches

par J.-R. Proulx

La lactation est un phénomène physiologique très compliqué, comportant trois phases distinctes: le développement de la glande mammaire, la sécrétion du lait et la traite proprement dite. Les secrets du fonctionnement de cette usine qu'est la mamelle sont restés longtemps impénétrables et les anciennes théories sur la lactation étaient entachées d'une foule d'erreurs.

La découverte relativement récente du rôle des hormones dans la physiologie animale a permis d'élucider plusieurs points et de fournir une base moins empirique à la traite des vaches laitières. Une hormone est une substance sécrétée par une glande et qui, au lieu d'être éliminée par l'organisme, tombe dans la circulation générale et va, par l'intermédiaire du sang, exciter ou modérer le fonctionnement d'un organe.

Le développement de la mamelle

Des expériences sur des animaux de laboratoire et, en particulier, les travaux du Dr W. E. Petersen, des Etats-Unis, ont démontré que deux hormones sont nécessaires au développement de la glande mammaire ou mamelle. La première, une hormone appelée oestrogène, est sécrétée par l'ovaire de la femelle; elle assure le développement des conduits excréteurs appelés vaisseaux lactifères. La seconde (appelée progesterone) est sécrétée durant la gestation et préside à la formation dans le pis des lobes et lobules où le lait est emmagasiné avant la traite.

Une fois ce développement complété la glande pituitaire, située à la base du cervelet, secrète une troisième hormone (la prolactine), indispensable à la sécrétion du lait.

Un fait intéressant et pour le moins surprenant, c'est que l'on a réussi par l'injection d'oestrogène synthétique, c'est-à-dire fabriqué artificiellement, à déclancher la lactation chez les génisses qui n'avaient jamais donné veau. Dans la plupart des cas de stérilité chez les génisses, d'après le Dr Petersen, l'injection de l'hormone pendant deux à trois semaines amène un développement normal du pis et un rendement aussi élevé que dans une lactation à la suite du vêlage. Il note incidemment qu'un fort pourcentage des génisses stériles ainsi traitées ont conçu par la suite, ce qui rendrait le traitement pratique dans le cas de génisses de qualité exceptionnelle. Le traitement ne réussit qu'occasionnellement dans le cas de vaches plus âgées.

La sécrétion du lait dans le pis

La mamelle ou pis de la vache est une glande en grappes constituée de lobes et de lobules contenant une multitude de culs-de-sacs ou acines d'où naissent les vaisseaux lactifères, qui se réunissent dans le mamelon et débouchent à son extrémité. Le lait est fabriqué dans les cellules alvéolaires du pis. Les principaux constituants du lait, tels les globules de gras, le sucre de lait, la caséine et l'albumine diffèrent des substances dont le corps de l'animal est composé. Tous les constituants du lait sont fabriqués à même les substances extraites du sang. Le procédé est très complexe, car l'organisme doit surmonter certaines forces adverses. C'est ainsi que le sucre du lait ou lactose devient tellement concentré que la pression qu'il exerce tend à le faire retourner dans le courant sanguin.

Le sang et le lait contiennent tous deux du calcium et du phosphore mais le lait est vingt fois plus concentré que le sang en ces éléments, ce qui donne une idée du travail exigé de l'organisme pour assurer le degré de concentration normal du lait.

Certaines substances doivent être filtrées par les cellules du pis afin qu'elles ne passent pas en trop grandes quantités dans le lait. C'est le cas du sel ordinaire.

Certaines substances odorantes des aliments passent dans le lait après être entrées dans le courant sanguin par l'intermédiaire du tube digestif. C'est pourquoi certains aliments, tel l'ensilage et les choux de Siam sont donnés après la traite plutôt qu'avant, car le goût se communiquerait alors au lait. Lorsque ces aliments sont servis après la traite, l'animal a suffisamment de temps pour éliminer les substances odoriférantes du courant sanguin et même du premier lait sécrété, car il se produit des échanges continuels entre le sang et le lait.

"La nourriture, écrit le Dr Petersen, n'est pas l'unique source des saveurs particulières du lait. Certaines odeurs que l'animal respire peuvent traverser la membrane des poumons, passer dans le sang et de là dans le lait. Les odeurs d'étable peuvent se communiquer au lait par la seule respiration". A plus forte raison, le lait qui séjourne dans l'étable est-il grandement exposé à prendre une saveur désagréable.

On a constaté que la vanille n'a aucun effet sur la saveur du lait quand elle est absorbée par la bouche. Mais si elle est vaporisée en fines gouttelettes et respirée par l'animal elle communiquera le goût de vanille au lait. Il n'est donc pas impossible que l'on trouve un jour des moyens d'améliorer la saveur du lait livré au marché.

Comment faire la traite

Les recherches expérimentales ont permis d'établir les principes de la traite rationnelle dont voici les principaux: traiter la vache avec douceur, faire une traite rapide, à fond et à des heures régulières.

L'observance de ces principes permettra d'obtenir un meilleur rendement et de mieux conserver la santé du pis, tout en sauvant du temps. Et voici les explications données par l'auteur déjà cité: 1) Evitez d'énerver les vaches avant ou pendant la traite. L'énervement arrête le stimulant de la mulsion ou expulsion du lait. 2) Environ une minute avant de commencer la traite stimulez la mulsion au moyen d'une compresse d'eau chaude, à 125°F., sur le pis et les trayons. 3) Dans la traite à la main, le trayon doit être compressé à pleine main. Evitez de comprimer à un point quelconque du trayon soit avec le bout des doigts ou la jointure du pouce replié, ce qui risquerait d'endommager la muqueuse interne du trayon qui est très délicate. 4) Traire aussi rapidement que possible, car l'hormone favorisant la descente du lait est rapidement détruite par le sang.

Dans la traite mécanique, faire fonctionner la trayeuse suivant les instructions du manufacturier. Il est essentiel de la maintenir en parfaite condition de fonctionnement. Les manufacturiers de trayeuses y attachent tellement d'importance que certaines compagnies ont dépensé des milliers de dollars dans la publication de films sonores en couleur sur l'entretien de leurs machines.

On conseille d'égoutter la vache avec la trayeuse plutôt qu'à la main. Dès que les gobelets trayeurs sont remontés vers la base du trayon, il faut les descendre afin d'ouvrir de nouveau le conduit du lait en pesant sur le collecteur. De la main qui reste libre, l'opérateur massera chaque quartier. La manipulation des gobelets trayeurs accompagnée du massage du pis permet d'en extraire tout le lait sans qu'il soit nécessaire d'égoutter à la main.

L'égouttage à la traveuse est préférable à l'égouttage à la main, parce qu'il sauve du temps en évitant une visite additionnelle à chaque vache. En outre, le lait ne risque pas d'être contaminé par les mains du traveur. De plus la vache acquiert l'habitude de la traite complète et rapide. Au contraire l'égouttage à la main, s'il est prolongé, habitue la vache à donner lentement la dernière partie de sa traite.

Enfin, enlevez la trayeuse dès que la traite est terminée. Le jet de lait forme un coussin protecteur pour la muqueuse interne du trayon. Mais dès qu'il n'y a plus d'écoulement les parois de l'intérieur du trayon sont comprimées l'une contre l'autre, ce qui cause de l'irritation et prédispose le pis à l'infection de la mammite.

Pas de visiteur russe au camp de Valcartier

OTTAWA — Le grand quartier de la défense nationale a annoncé que des mesures ont été prises pour une visite des attachés militaires étrangers au camp de Valcartier. Mais il a délibérément omis l'union soviétique de la liste des invités. La raison de cette exclusion est très logique, car c'est que la Russie a refusé les privilèges de ce genre aux représentants canadiens dans l'Union soviétique. C'est pour la même raison que le lt-col. Nikolai N. Zerof n'a pas été invité à visiter le camp de Shilo l'an dernier.

Concordat dénoncé par la Roumanie

BUCAREST — Le concordat entre la Roumanie et le Vatican a été dénoncé par le gouvernement roumain à la suite de la décision du conseil des ministres.

Par cette décision, l'application du concordat cesse immédiatement. Le communiqué du conseil des ministres précise que cette mesure a été prise "pour pouvoir appliquer les dispositions de la nouvelle constitution roumaine concernant la pleine liberté des cultes religieux".

C'est le 10 mai 1927 qu'a été signé à Rome par le cardinal Gasperri, au nom du Saint-Siège, et par M. Coldis, ministre des cultes, au nom de la Roumanie, le concordat entre ce pays et le Vatican, qui a été dénoncé par le gouvernement roumain.

Le but du concordat était notamment d'assurer à la minorité catholique de Roumanie, parmi laquelle se trouve une grande partie des Roumains de Transylvanie de rite gréco-catholique, un statut religieux régulier.

En matière scolaire, le concordat prévoyait le droit des évêques sur les séminaires diocésains de même que le droit d'établir des écoles primaires et secondaires libres, tandis que les écoles normales libres devaient être contrôlées par l'Etat roumain.

Le Canada aidera l'Europe

WASHINGTON—Paul-G. Hoffman, administrateur de l'Office de coopération économique, a autorisé des envois au titre du plan Marshall formant un total de $26,562,534.

Ces nouveaux octrois sont allés à l'Autriche, la France, la Grèce, la Hollande et la zone française en Allemagne.

Le gros de ces envois partira des Etats-Unis mais des quantités considérables de provisions et de matières industrielles seront acheminées du Canada, de l'Allemagne bizonale, du Chili, des Philippines, du Mexique et de la Norvège.

Le Canada participe au montant de $4,333,628 à ces envois.

Les engagements d'achats au Canada ont été réduits de $230,000, soit $100,000 de nickel pour la France et $130,000 d'engrais chimiques pour la Grèce.

Cette action porte le total des envois autorisés à $815,477,244 y compris le fret et les expéditions en Chine.

Voici les autorisations par pays en ce qui regarde le Canada; le fret n'est pas compris:

France — ($21,157,672), pâte de bois, $371,000; graine de lin, $2,125,440; aluminium, $650,000. Diminutions de $1,539,961 dans les achats de blé et de $100,000 dans les achats de nickel du Canada.

Grèce — ($376,248), nitrate d'ammonium $112,033.

Hollande — ($1,081,039) tourteaux d'huile ou moulée, $1,075,150; blé $5,889.

Svoboba s'est enfui de Prague

WASHINGTON — Le général Ludwik Svoboba, ministre de la Défense dans le gouvernement communiste de Prague, a quitté son poste et s'est enfui dans la zône d'occupation américaine en Allemagne, a annoncé dernièrement le commentateur radiophonique Felix Morley. Il a déclaré que Svoboba était "maintenant en sécurité sous la protection des autorités d'occupation en Allemagne après s'être enfui de son pays en aéroplane".

Autre victime du régime de Tito

LONDRES — L'agence yougoslave **Tanjug** a annoncé que Mgr Pierre Chule, évêque catholique de Mostar, a été condamné à 11 ans d'emprisonnement pour avoir aidé les forces d'occupation ennemies en Yougoslavie durant la 2ème guerre mondiale.

La même agence a fait savoir que trois prêtres et cinq religieuses jugés en même temps que l'évêque de Sarajevo ont été condamnés à des sentences variant de 8 ans à 6 mois de détention.

Règlement d'une dette de $31,000,000,000!



Le secrétaire d'Etat américain, **le général George C. Marshall**, à gauche, et l'ambassadeur de la Grande-Bretage aux Etats-Unis, **Sir Oliver Franks**, furent photographiés récemment alors qu'ils signaient un accord par lequel ils réglaient la dette de guerre de $31,000,000,000.

Reproches du délégué apostolique

(Suite de la première page)

de quotidiens locaux pour des fins de propagande électorale en faveur d'un parti politique en particulier, alors que personne ne peut prétendre ignorer que la doctrine sociale du Souverain Pontife domine toutes les divergences de partis. Sa Sainteté a déjà réclamé en plusieurs occasions l'union de tous les hommes de bonne volonté contre les dangers qui menacent actuellement l'humanité."

Le manifeste

Le manifeste concerné dans le télégramme reproduisait une photo du pape, sous la manchette: "La grande heure de la conscience chrétienne a sonné!" La vignette était accompagnée des paroles suivantes du Saint-Père: "L'Italie et l'univers ont atteint le point tournant dans la lutte au communisme". Un peu plus loin, on pouvait lire que, rappelant le "terrible verdict rendu par le Christ", le pape avait appliqué à cette lutte les mots célèbres: "Qui n'est pas avec moi est contre moi". Le manifeste ajoutait encore que le Souverain Pontife s'était adressé en ces termes aux contrées de l'Amérique du Nord: "Il appartient aux chefs des gouvernements de tous les peuples d'aider les nations en détresse à préserver le monde de la domination communiste". Une photo annexée au texte montrait le pape s'adressant à la foule, du balcon de la basilique de St-Pierre, à Rome, avec une légende assurant que le chef de l'Eglise avait joué un rôle capital dans la dernière élection générale en Italie. Le manifeste continuait par une attaque contre le premier ministre Maurice Duplessis, du Québec, où on lui reprochait de chercher à tirer des avantages politiques des efforts du parti libéral pour abolir le communisme au Canada.

La direction du parti libéral du Québec a fait savoir qu'elle regrette que la Délégation apostolique à Ottawa ait cru devoir interpréter certaines paroles du pape reproduites dans un manifeste électoral comme un emploi malséant des déclarations du Souverain Pontife. Le parti a exprimé ses regrets par un télégramme, de la même manière que lui était parvenue la plainte de la Délégation. Et, de même que celle-ci ne portait pas en suscription la signature du Délégué apostolique, S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, mais seulement les mots "Chancellerie de la Délégation", le parti a répondu à son tour en se contentant de signer son propre message: "L'organisation libérale". La réponse libérale explique ensuite que les paroles papales contre le communisme ayant reçu partout à l'époque une large publicité, le parti s'est cru autorisé à les employer sans irrespect pour rappeler au peuple la demande du Souverain Pontife à tous les hommes de bonne volonté de s'unir pour lutter contre les dangers qui menacent présentement la civilisation.

Les religieuses devront enlever leur habit religieux

(Suite de la première page)

situation, peut-être, dit-il, parce qu'ils ne réalisaient pas que le projet serait accepté.

Néanmoins, il est évident que c'est aux communistes et aux ennemis de toute religion qu'est due la victoire anti-religieuse.

Le prélat a sévèrement critiqué les journalistes du Dakota-Nord qui gardèrent la plus stricte réserve au sujet de la question, sous prétexte de ne pas soulever de dissensions religieuses. Par leur mutisme, ils ont porté une grave atteinte à l'éducation et privent, pour une période de temps considérable, des centaines d'enfants de l'instruction qu'ils sont en droit d'attendre. Les rédacteurs ont manqué de courage, a affirmé Mgr Ryan.

D'après l'évêque de Bismarck, l'élection est une simple querelle dans la guerre nationale dirigée contre les catholiques.

Il est à remarquer que les votes en faveur du règlement furent recueillis dans les districts où nulle des écoles n'était tenue par les religieuses. Au contraire, dans les districts favorisés de l'enseignement des religieuses, le résultat obtenu indique la satisfaction de toute la population.

Monseigneur Ryan déclara que le Comité de Séparation de l'Eglise et de l'Etat du Dakota-Nord était sans aucun doute lié au groupe national des Protestants et autres Américains Unis pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il ajouta que le docteur Ellis Dana, de Madison, Wis., un membre du groupe national, était le promoteur du projet.

Le nouveau règlement enlève à 75 religieuses enseignantes le droit d'exercer leur profession dans 19 écoles rurales publiques où 96 pour-cent des étudiants sont de religion catholique. Il fut passé au vote après que la législature du Dakota-Nord eût refusé de l'approuver en 1947 et après que la Cour Suprême de ce même état eût déclaré constitutionnel l'enseignement des religieuses dans les écoles publiques.

Le résultat non-officiel de 1,887 bureaux de votation, sur un total de 2,267, indique 93,469 voix en faveur du règlement contre 83,180 en opposition. On s'attend à ce que les résultats des autres bureaux réduisent encore cette majorité qui ne dépassera probablement pas la moyenne de 6 à 5.

Avant la tenue de l'élection, les supporteurs du projet proposèrent de retirer leur motion si l'évêque de Bismarck retirait les religieuses des écoles. Celui-ci répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de poser un tel acte puisqu'il appartient aux parents et aux commissions de choisir leurs propres institutrices.

La campagne ne fit pas grand bruit. Les émissions à la radio et l'espace requis dans les journaux de l'Etat ne furent pas accordés pour discuter le règlement. Il n'y eut pas non plus de discours publics, mais les commentaires de l'opinion publique semblaient indiquer l'opposition générale. La campagne se fit principalement par l'entremise de brochures et de pamphlets.

Les partisans du projet, faisant remarquer que le nombre de religieuses enseignantes avait augmenté dans les récentes années, exprimèrent leur crainte de voir l'Eglise empiéter dans le domaine de l'éducation et violer les "principes de séparation de l'Eglise et de l'Etat". Leurs adversaires, par contre, indiquèrent que cette augmentation était peu considérable et moindre, en proportion, que le nombre de ministres protestants enseignant dans les écoles publiques; qu'elle était due à la pénurie d'institutrices; que seulement 75 des 6,529 institutrices étaient des religieuses; que, dans certaines commissions scolaires où la majorité des parents est protestante, protestants et catholiques choisissaient à l'unanimité des institutrices religieuses lorsqu'ils ne pouvaient pas s'assurer les services d'autres institutrices compétentes.

En réponse à l'accusation que les salaires versés aux religieuses n'étaient autre chose qu'une taxe payée à l'Eglise catholique, les opposants firent remarquer que nulle accusation de la sorte n'était adressée aux ministres protestants qui exercent cette profession et que ce salaire, se chiffrant en moyenne à quelque $800 par année, était à peine suffisant pour procurer aux religieuses la nourriture, les vêtements et le gîte et que leur surplus, s'il s'en trouvait, était employé à des oeuvres charitables dont bénéficient les gens de toutes races et de toutes religions.

Berlin est ravitaillé par la voie des airs



Des employés civils de l'aéroport Templehof, dans le secteur américain de Berlin, chargent sur les camions de l'armée des caisses de denrées expédiées par avion dans la capitale allemande. Les Américains furent contraints à recourir à ce mode de ravitaillement afin de prévenir le danger de famine causé par le blocus russe. Le général Lucius Clay décrit la situation en Allemagne come étant "très grave".

La chronique internationale

(Suite de la troisième page)

de l'état de guerre et dans une atmosphère de victoire, si injuste et si factice qu'elle fût, les autres nations alliées ont été surprises par l'évolution des événements.

"Il semble que celles-ci se soient reposées dans la victoire, comme si la victoire signifiait la paix. La Russie a continué à développer sa force et à consolider ses positions, comme si la guerre devait continuer". Quelle simplicité de langage! Aucune phrase à la Churchill, claquant comme les lanières d'un fouet. Aucun effort de stylisation. Salazar parle pour dire quelque chose, tout uniment, d'une façon directe. Il s'adresse à des hommes qui attachent plus d'importance à ce qu'on dit qu'à la manière dont on le dit.

Précisions

Salazar revient immédiatement à la même idée. Il la précise. Cette fois, aucune équivoque: "C'est de cette rupture dans l'équilibre matériel et de cette divergence dans les conceptions que naît la grande préoccupation dans laquelle le monde se débat aujourd'hui. Le fait n'a d'autre explication que la suivante: les puissances occidentales ont considéré qu'elles avaient atteint, avec l'écrasement de l'Allemagne, leur objectif de guerre; la Russie, non. En effet, outre qu'elle renforce sa défense et raffermit son pouvoir, elle alimente, dans l'hypothèse qu'il sera possible de le réaliser, le rêve de la révolution mondiale, dont elle est l'exposant maximum et l'appui le plus solide. Telle est la situation".

En d'autres termes, les pays occidentaux ont vu qu'avec l'écrasement de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon c'en était fait de la guerre à jamais. Pour la Russie, la fin des hostilités n'a été que le commencement de nouvelles conquêtes, l'occasion d'étendre sa domination sur une grande partie de l'Asie et de l'Europe, et d'établir de puissantes cinquièmes colonnes à l'intérieur des pays occidentaux.

Trois attitudes

Que fera la Russie? Elle choisira la guerre, ou l'isolement ou la collaboration pacifique. Envisageons la possibilité de cette dernière hypothèse. "Personne, de dire Salazar, ne peut douter de ce que la collaboration de la Russie sur le plan mondial apporterait à tous de grands avantages. Quelles que soient les divergences fondamentales de principes qui nous en séparent et le jugement que nous portons sur ses méthodes politiques, il n'en est pas moins vrai que la Russie possède d'immenses richesses naturelles, la valeur du travail de son immense population, sa technique, sa science et son art.

"Le monde ne retirerait que des bénéfices de la collaboration qu'elle pourrait apporter à la solution des problèmes généraux, à une condition évidente: c'est que Moscou cessât de jouer le rôle d'ennemi de tout ordre établi et de fomentateur de révolutions."

Cette condition sera-t-elle jamais acceptée par la Russie? Ne serait-ce pas trahir le faux messianisme dont la race slave se croit investie?

Conséquences de l'isolement

Salazar étudie ensuite les conséquences d'une politique d'isolement de la Russie: "L'attitude d'isolement priverait le monde des avantages que la collaboration russe pourrait lui apporter, sans le libérer totalement des maux qui adviendraient de cette présence invisible. En effet la Russie, par l'étendue et la continuité de son territoire, par le poids de sa masse démographique, par la variété de ses richesses, par la faible densité et le modeste niveau d'existence de sa population, est peut-être l'unique pays qui puisse se replier sur lui-même et se passer presque complètement des échanges avec les autres nations. Bien que l'on y puisse trouver des précédents dans d'autres moments de l'histoire de la Russie, il ne me semble pas que les dirigeants actuels en viennent à adopter cette orientation.

"La grande difficulté, et sans doute insoluble, consisterait à concilier un isolement — instrument de défense, destiné à rendre le pays imperméable aux idées et aux institutions de l'Occident — avec une politique de présence internationale suffisamment marquée et pratiquée en vue de défendre des intérêts ou d'obtenir le libre accès aux grandes voies maritimes, objectif que la Russie poursuit depuis des siècles. En tous cas, il paraît difficile que cette politique d'isolement, si elle était adoptée, comme une solution obligatoire, ne s'étende pas également, bien qu'avec quelques atténuations, aux pays qui adhéreraient à son système".

Nous verrons dans un prochain article ce que Salazar pense de l'éventualité d'une troisième guerre mondiale et des moyens de l'éviter. André LAFLECHE.

L'Université balte s'établit en exil aux Etats-Unis

NEW-YORK — Cinquante professeurs, dont plusieurs doyens de Facultés, ont entrepris de déménager l'université balte "en exil", d'Allemagne occupée où cette institution s'était réfugiée pour fuir l'occupation russe, vers les Etats-Unis où s'établira ainsi la source même de l'"intelligentzia" des nations baltes, (Lithuanie, Lettonie, Esthonie, Courlande ou Livonie) qui gémissent actuellement sous le joug russe.

Parmi les personnalités newyorkaises membres de ce mouvement intellectuel et humanitaire, on mentionne les noms des professeurs John Dewey, Bryn J. Hovde, de la "New School for Social Research", le président Harry D. Gideonse, du Brooklyn College, le professeur Sidney Hook, de l'université de New-York, le professeur George S. Counts, du Teachers' College, de l'université Columbia; le président Harry N. Wright, du City College; le président Paul Klapper, de Queen's College; le président George Schuster, de Hunter College; et le Très Révérend John A. Flynn, président de "Saint-John's University".

L'université balte est réfugiée à Pinnesbourg, en Allemagne. M. David Martin, secrétaire américain du "Comité de l'université balte en exil" rapporte que l'institution n'est établie que dans des installations de fortune, et risque même d'être fermée par les autorités britanniques.

On s'efforce de faire admettre les professeurs et leurs élèves aux Etats-Unis et au Canada, au moins pour deux ou trois ans. Après avoir permis à ses 800 étudiants de terminer leurs études, cette institution serait dissoute et son corps enseignant pourrait s'affilier à une université d'Amérique. Elle pourrait encore devenir un centre de culture pour toutes les élites baltes d'Amérique. On y donne actuellement l'instruction dans les langues baltes, ainsi qu'en Allemand; les étudiants sont moitié protestants et moitié catholiques. Les cours comprennent la philosophie, l'économique, les mathématiques; les sciences, l'agriculture, la médecine, l'architecture, le génie civil, la chimie et la mécanique, totalisant l'an dernier, pas moins de 15,000 heures de cours.

Arrêté à Berlin



Le maréchal Vassily Sokolovsky, (ci-dessus) commandant militaire de la zone soviétique de l'Allemagne, fut récemment arrêté par la police américaine pour avoir enfreint la loi de vitesse dans la zone américaine de Berlin. Le général Lucius Clay, commandant des Etats-Unis, ordonna qu'il soit relâché et fit ensuite des excuses à Sokolovsky pour cette détention de 30 minutes.

Bénédiction de la pierre angulaire de l'église d'Otterburne

(Suite de la première page)

Seigneur a ordonné aux apôtres de prêcher; les apôtres ont tous prêché, deux seulement ont écrit (2 évangélistes), et encore dans un but particulier en rapport à des faits plutôt qu'à la doctrine; aucun n'a prétendu écrire tout ce que Notre-Seigneur a fait et dit.

Quelle aberration de la part des protestants puisque leur pratique se base uniquement sur les livres inspirés et pas tous, et interprétés à leur façon.

La Tradition est donc nécessaire. Aussi, l'avons-nous dans l'Eglise catholique par les écrits des Pères, des Docteurs, des Conciles, la Liturgie.

Enfin, une **autorité vivante** assure l'interprétation exacte de la doctrine du Christ et en fait l'application dans le temps par des lois disciplinaires, liturgiques, etc.

Bénédiction du T. S. Sacrement

Cette pieuse cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement, en plein air, à l'endroit de la future église.

La majorité de la nombreuse assistance a signé le procès-verbal de cette fête qui sera déposé et scellé avec autres documents historiques de la paroisse St-Viateur à l'intérieur de la pierre angulaire.

Parmi le clergé, outre les membres déjà nommés, on remarquait la présence de M. l'abbé E. Gouin, p.s.s., prédicateur des retraites ecclésiastiques, MM. les abbés E.-A. Halde, Léonide Primeau, chapelain du Sanatorium de St-Boniface, R. Bélanger, curé de St-Eugène, à St-Vital, le R. P. F. Cousineau, C.S.V., directeur des Oeuvres à la Maison St-Joseph, qui dirigeait le chant, les RR. FF. de la Maison St-Joseph: J. Desrosiers, Ovila Huard, assistant-directeur, L. Gareau, T. Pineault, T. Laflamme, économe, et A. Leblanc, comptable.

Assistaient également des religieuses, entre autres, les Petites Missionnaires de St-Joseph qui agissent comme sacristines à la paroisse.

Chronique historique

Jean-Baptiste Lagimonière

Corrections à faire à l'article du "Dictionnaire des Canadiens et Métis français de l'Ouest", par le Père Morice.

I Texte du Père Morice:

"Trappeur de la Rivière-Rouge et du nord-ouest canadien, **qui épousa la première canadienne de ces pays** (1).

Il était de Maskinongé (2) et s'était rendu à la Rivière-Rouge en 1801 (3), puis, après un stage de cinq ans (3), il était retourné **à sa paroisse natale** où il épousa Marie-Anne Gaboury le **27 avril 1807** (4), laquelle eut le courage de le suivre aux vastes solitudes de l'ouest **l'année même de son mariage** (5).

Lagimonière était par nature indépendant, et il passa sa vie à courir la prairie, à la recherche de gibier et d'aventures. Chassant d'abord dans la vallée de la rivière Rouge, il se rendit bientôt après à la Saskatchewan, où il resta **nombre** d'années (6). Il revint à la Rivière-Rouge à l'établissement de la colonie de lord Selkirk, à laquelle il rendit un service signalé. (7)

C'était en 1815, au moment où les agissements de la Cie du N.-O. mettaient les colons en danger. (8) on lui confia des dépêches importantes pour le noble fondateur qu'on savait arrivé dans l'est, et, **le 1er novembre** de cette année-là, il quitta le fort Douglas pour Montréal (9), **sans aucun compagnon** (! ! !) (10) et ne prenant que son fusil, une hachette et une couverture pour effectuer un trajet d'environ dix-huit cents milles au coeur de l'hiver et par des sentiers soigneusement gardés par les agents de la Cie du N.-O., qui avait juré une guerre à mort à l'établissement de la Rivière-Rouge. Il fut assez habile pour éluder les recherches de ses représentants, (11) et, **le 6 janvier suivant** il remettait ses dépêches à Lord Selkirk. (12) Celui-ci fut si touché de cet acte de dévouement qu'il ne put s'empêcher de demander au voyageur ce qu'il désirait en retour. Ce à quoi Lagimonière répondit sans hésiter: "Des prêtres; donnez-nous de prêtres au plus vite." (13) Lord Selkirk lui confia d'autres documents à porter au fort Douglas; mais le Canadien fut arrêté cette fois **près du fort William** (14) par des sauvages au service de la Cie du N.-O., et il ne put retourner à sa famille avant les fêtes de Noël 1816. (15)

Il mourut vers 1850. (16)"

II Corrections. —

(1) Il faudrait plutôt: "qui avait épousé la première canadienne venue dans ces pays."

(2) Il était peut-être parti de Maskinongé pour l'Ouest, mais ce n'était pas sa paroisse natale. En effet, il était vraisemblablement né à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le jour de Noël 1778, et avait été baptisé à la paroisse voisine, St-Ours.

(3) Combien d'années dura le premier séjour de Lagimonière dans l'Ouest? On ne le sait pas, car on n'a pas encore trouvé son contrat d'engagement. On sait, toutefois, par Colin Robertson, que Lagimonière fut d'abord au service de la Cie du N.-O. (Journal, 17, 437).

(4) Le mariage eut lieu le 21 avril 1806 et non pas le 27 avril 1807.

(5) On n'a aucune preuve certaine que Lagimonière et son épouse soient partis pour l'Ouest l'année de leur mariage. C'est l'abbé Dugast qui nous a transmis cette tradition qu'il dit avoir recueillie de la bouche de Mme Lagimonière et de sa fille aînée, Reine. Jusqu'à preuve du contraire, on peut l'accepter.

(6) Lagimonière ne put pas rester "nombre" d'années sur la Saskatchewan: il ne put y rester que 5 ans, puisqu'il n'arriva pas à la Rivière-Rouge avant 1806 ne put pas se rendre pour la Saskatchewan avant l'automne de l'année suivante et revint de la région du fort des Prairies avant 1812.

(7) Il avait rendu déjà plusieurs services de moindre importance, comme on peut s'en rendre compte par la lecture des journaux tenus par Miles Macdonell et par Colin Robertson. Le 2 février 1813, Miles Macdonell écrit: "Not a morsel to give our people; borrowed 59 lbs meat from NWCo. which was immediately issued. In the evening 4 sleds of meat arrived from Lagimonière." etc.

(8) Dire que les agissements de la Cie du N.-O. mettaient les colons en danger n'est certes pas exagéré, puisque le très grand nombre des colons préférèrent quitter la colonie, que plusieurs de ceux qui persistèrent à y demeurer furent blessés et en fin de compte tous durent s'éloigner au moins pour quelque temps.

(9) On l'a déjà vu dans les chroniques précédentes; c'est le 17 octobre vers 4 heures après-midi, et non pas le 1er novembre comme l'ont dit l'abbé Dugast, le Père Morice et la plupart des historiographes.

(10) Lagimonière était accompagné par le Canadien Bénoni Marié, originaire de Lachine et par un guide sauvage. "Sans compagnon!" Encore une autre des légendes des pays d'En-Haut! ! ! Ici on raconte les faits tels que les documents contemporains sérieux nous les font connaître, et non comme l'imagination d'un conteur d'histoires de chasse-galerie peut les habiller. Qu'il n'ait pris que son fusil, une hachette et une couverture, rien d'étonnant: il n'avait pas besoin d'autre chose, et n'agissait pas autrement que les autres voyageurs; il fallait éviter de se surcharger inutilement.

(11) On l'a vu aussi: Lagimonière et Colin Robertson avaient assez de jugement ou de simple bon sens pour choisir un itinéraire qui présenterait le moins de difficultés possibles.

(12) Cette date fausse est répétée par tous les historiographes qui n'ont pas pris la peine de se documenter avant d'écrire. C'est le **10 mars 1816** que Lagimonière remit ses dépêches à lord Selkirk, et non pas le 6 janvier comme le dit le P. Morice, ni le 1er janvier, ni à plus forte raison, plusieurs jours avant Noël, comme l'a rêvé l'abbé Dugast.

(13) Cette anecdote est très jolie et mériterait d'être historique, mais on ne peut prouver qu'elle le soit.

(14) C'est près du fort du Fond du Lac (Supérieur), et non pas au Fort William que Lagimonière fut fait prisonnier. Il dit dans son témoignage qu'il fut ensuite conduit au Fort William, ainsi que ses compagnons, et que là ils furent mis en liberté, quoique les gens du N.-O. ne leur aient remis aucun de leurs effets personnels.

(15) Sur quoi le P. Morice et l'abbé Dugast se sont-ils basés pour cet avancé? Sur leur tendance à la légende, tout simplement... Ils voulaient exagérer les misères endurées par leur "héros, superman"... Cela devient une manie...

En fait, le 2 juillet suivant, Pierre-Paul Lacroix faisant route vers la Rivière-Rouge, trouva Lagimonière et ses gens sur la grève à la Petite Fourche de la rivière la Pluie, (environ 15 ou 20 milles à l'ouest de Fort Frances) et il n'était pas au Fort William, le 16 août suivant, lorsque lord Selkirk s'empara du poste; cependant, Marié et Parisien s'y trouvaient. Selon toute probabilité, Lagimonière se rendit à la Rivière-Rouge dans le cours de juillet, mais nous n'en avons pas de preuves certaines non plus. (Voir Documents Selkirk, 2395-6, plus bas.)

(16) D'après l'inscription sur la pierre funéraire Lagimonière mourut le 7 septembre 1755 et était donc âgé de 78 ans; ce chiffre correspond avec la date de sa naissance (25 décembre 1778).

Lettre de Pierre-Paul Lacroix à Lord Selkirk.

(Documents Selkirk, Archives, Ottawa, pages: 2395-6.):

La Petite Fourche (1) de la Rivière la Pluie, le 2 juillet 1816.

Milord,

Je prends ici Lagimonière et ses gens que j'ai trouvés sur la grève sans provisions ni rien pour subsister, car ils ont été pillés par les sauvages dans le fond du Lac Supérieur, dans la nuit du 16 dernier. Lagimonière m'a dit que les sauvages lui avaient avoué qu'ils étaient loués et payés par le Nord-Ouest et que ce n'était que pour eux qu'ils agissaient ainsi.

Toutes vos dépêches, Milord, sont tombées entre les mains du Nord-Ouest qui n'a pas voulu les remettre à Lagimonière non plus que les propres effets dont il s'est nanti.

Mr McLeod (2) est parti d'ici vers le huit dernier avec cinq canots et plusieurs de ces messieurs pour aller à la Rivière Rouge soit disant pour reprendre Mr Cameron. —

Je poursuis ma route non sans crainte de quelques fâcheuses rencontres, mais j'espère me rendre heureusement et de secourir le fort avec mes hommes, si j'arrive assez à temps.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Milord, Votre très humble et obéissant Serviteur, P.P. Lacroix.

N.B. Le porteur de la présente est un homme qui désire s'engager à vous aussi bien que plusieurs autres qui sont libres, et il espère quelque récompense pour vous remettre cette lettre que je crois de conséquence.

P.B.L.

Notes. (1) La Petite Fourche de la Rivière la Pluie est un cours d'eau qui vient du sud (Minnesota) et se jette dans la Rivière la Pluie à environ 15 milles à l'ouest de Fort Frances.

(2) Mr McLeod, Archibald Norman, agent de la Cie du Nord-Ouest, envoyé spécialement pour diriger l'attaque **contre la colonie de Selkirk.**

Ce document contredit carrément ce que raconte l'abbé Dugast "Il ne fut rendu à la liberté qu'à la prise du fort William par "les soldats de lord Selkirk, le 13 août 1816." La déclaration de Lagimonière lui-même n'est pas moins catégorique: "Le lendemain, les déposants... furent **envoyés au fort William où on les laissa en liberté.**"

Critique littéraire



M. Arthur L. Phelps, professeur d'anglais à l'Université McGill, qui se fait entendre dans une série de commentaires sur les livres, récents et anciens, et leurs auteurs. Les émissions passent en ondes les mercredis à 8 h. 15 à CBK, et à 9 h. 15 à CKY. M. Phelps est professeur de littérature dans les universités canadiennes depuis 30 ans, il est un critique littéraire de renom ainsi qu'un auteur bien connu.

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

H-27

PREMIER CONTROLE

L'indication du premier contrôle de la couleur adverse est une enchère de grande force; elle indique autant de puissance qu'un changement à saut et, en plus, un beau support à la couleur du partenaire. Employée à contre-temps, elle trompe votre associé et renseigne les adversaires.

DONNEUR SUD

Tous vulnérables

O	N	E
	Pi. R-9-7-6 Co. Ca. R-8-4-3-2 Tr. D-7-4-3	
Pi. 3 Co. A-R-V-8-6-4 Ca. D-10-9 Tr. V-10-9		Pi. 8-5 Co. D-10-9-5-2 Ca. V-7 Tr. R-8-6-2
	S Pi. A-D-V-10-4-2 Co. 7-3 Ca. A-6-5 Tr. A-5	

SUD	OUEST	NORD	EST
1 pique	2 coeurs	3 coeurs (1)	4 coeurs (2)
6 piques (3)	Passe	Passe	Passe

(1) Cette enchère ne tient pas debout. Tout au plus, avec un point et demi d'honneur, Nord pouvait-il librement dire deux piques.

(2) Est croit un sacrifice avantageux.

(3) Sud fut plutôt modéré. Croyant trouver trois points et demi d'honneur chez son partenaire et le premier contrôle des coeurs étant assuré, le petit chelem semble de tout repos.

Après l'annonce d'une coupe à coeur par Nord, Ouest n'ose pas entamer à cette couleur et préfère l'attaque à trèfle par le valet. Le déclarant perd le contrôle de cette suite et son contrat aussi. Il ne peut affranchir ses carreaux sans perdre la main et les adversaires se hâteront de jouer trèfle.

Sans l'annonce du premier contrôle des coeurs par Nord, Ouest aurait normalement attaqué à cette couleur et Sud aurait facilement réussi son contrat.

Est-Ouest décorèrent Nord d'une médaille pour bons services rendus à leur cause. Il l'avait bien méritée.

Les enchères ont été les suivantes:

DONNEUR EST

Personne vulnérable

EST	SUD	OUEST	NORD
1 carreau	Passe	Passe	1 pique
2 carreaux	2 piques	3 carreaux	3 piques
4 carreaux	Passe	Passe	4 piques
Contre	Passe	Passe	Passe

Vous occupez la position Est, quel sera votre plan d'attaque pour faire chuter Nord?

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

Boîte aux Questions

Q.—Y a-t-il une vocation au mariage et doit-elle être embrassée comme celle au sacerdoce?

R.—**Oui.** Tout homme est appelé à un état particulier par Dieu et par les dons de nature insérés en lui. Si quelqu'un, après un sérieux examen découvre chez soi des aptitudes, des inclinations à la vie du mariage, si encore l'avis d'un bon conseiller l'oriente vers le même état, la prudence lui dictera que là est sa vocation, que c'est là qu'il recevra le plus de grâce pour se sauver et sanctifier les autres. Heureux l'homme marié qui considère son état conjugal comme une vocation pour laquelle il a été façonné; il se sentira ennobli et obligé à de grandes choses.

• • •

Q.—Des catéchismes nous montrent parfois un paradis terrestre où des moutons reposent tout près de lions, de loups, etc. Doit-on croire que ces animaux farouches avaient alors un autre tempérament?

R.—**Non.** Le péché de l'homme n'a pas changé la nature et le caractère des animaux. Il est donc certain que la **discorde** ou la guerre eût régné alors comme aujourd'hui entre plusieurs animaux, **si Adam n'avait pas eu une autorité extraordinaire** sur ces êtres vivants. Grâce à cet empire, il pouvait commander au loup de ne pas incommoder l'agneau, etc. Il a dû sans doute se servir de ce pouvoir pour que la paix fût parfaite au jardin de l'Eden. Les portraits des peintres alors ne nous trompent pas trop quand ils font fraterniser les animaux entre eux comme les animaux domestiques.

• • •

Q.—Serait-il permis de faire brûler de l'encens devant les statues des saints, comme on y fait brûler des lampions?

R.—L'usage du brûle-parfum et de l'encens pour honorer les saints dans leurs statues était très courant déjà au Vème siècle. Il se prolongea certainement jusqu'au VIIIème siècle, puis a fini par disparaître. Il est donc **licite.** Serait-il opportun de le faire revivre dans une église ou chapelle? Mieux vaudrait prendre l'avis de l'évêque.

• • •

Q.—Doit-on declarer en confession le nombre de personnes devant lesquelles ou avec lesquelles on a tenu des conversations indécentes ou diffamatoires?

R.—**En général,** il suffit d'indiquer que la faute a été commise devant ou avec **plusieurs** personnes, environ tant. Si cependant on a parlé ou agi avec l'intention de nuire à chacun en particulier (chose plutôt rare), il faut indiquer autant que faire se peut le nombre exact de complices ou de témoins.

• • •

R.—Quelle est la plus grande église au monde?

R.—**Saint-Pierre de Rome.** Cette basilique, de 50,000 pieds carrés forme une croix latine dont le transept mesure 450 pieds, et la nef 600 pieds de longueur.

• • •

Q.—Est-ce vrai que le corps de saint Léonard de Port-Maurice est conservé intact?

R.—**Oui.** Il repose sous l'autel majeur de l'église de saint Bonaventure au mont Palatin, à Rome. Une châsse en vitre le protège contre les éléments externes et l'expose aux regards émerveillés des fidèles.

• • •

Q.—A quand remonte la Garde Suisse du Vatican?

R.—Elle fut instituée par le **pape Jules II en 1506.** En la plaçant à la garde du palais pontifical, le Pontife lui donna le titre glorieux de "Défenseurs de la Liberté de l'Eglise".

• • •

Q.—Que sont les santons de Palestine?

R.—Ils sont une sorte **d'ermites mendiants** que le peuple palestinien vénère comme des saints.

• • •

Q.—Possède-t-on des reliques des Rois Mages?

R.—Une tradition dont il est difficile de contrôler la justesse, place les restes de ces augustes personnages dans la cathédrale de **Cologne** en Allemagne.

• • •

Q.—Les barbiers ont-ils un saint patron?

R.—Oui, **saint Louis** roi de France, dont la fête tombe le 25 août. La corporation des coiffeurs se mit sous son patronage dès sa canonisation. Le souvenir de sa bienfaisance envers les corps de métier, qu'il avait gratifiés de règlements, était encore frais; 27 ans seulement s'étaient écoulés depuis sa mort.

L'ACADEMIE FRANÇAISE HONORE DEUX CANADIENS

PARIS — L'Académie Française vient de décerner ses prix de langue française créés par elle le 2 avril 1914 "pour reconnaître les services rendus au dehors à la langue française".

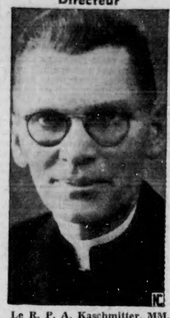
Les lauréats sont M. Joseph Carrière, professeur de langue française à l'Université de Toronto, et M. Adrien Pouliot, de l'Université Laval, à Québec.

Mikolajczyk reçu par le Pape

ROME — A propos de l'audience privée que le Saint-Père a accordée à M. Stanislas Mikolajczyk, ancien président du gouvernement polonais, président de l'union internationale des paysans et président du parti paysan polonais, on apprend que le Souverain Pontife a témoigné de sa particulière sollicitude et de la profonde sympathie pour le peuple polonais, et qu'il s'est intéressé en outre aux informations concernant l'union internationale des paysans.

D'autre part M. Mikolajczyk, dont le voyage à Rome retient l'attention des milieux diplomatiques, a eu un entretien avec Mgr Montini, substitut de la secrétairerie d'Etat. Il sera reçu par Mgr Tardini, secrétaire de la congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Directeur



Le R. P. A. Kaschmitter, MM., correspondant de Tokyo pour le service de nouvelles N.C.W.C., est aussi le directeur des nouvelles Tosei, l'agence catholique officielle qui vient d'être fondée au Japon, et qui fonctionnera sur le plan de la N.C.W.C. Le premier ministre Ashida, le général MacArthur et les chefs de la presse au Japon ont hautement approuvé le projet.

On étudiera le projet de rappeler Léopold

BRUXELLES — Par leur alliance, catholiques et communistes ont obtenu que le Sénat de Belgique se décide enfin à étudier un bill qui demande de mettre fin à la régence actuelle et de rappeler le roi Léopold III sur son trône. Les socialistes qui font partie de la coalition gouvernementale avec les catholiques ont voté contre la motion pour l'étude du bill, tandis que les libéraux s'abstenaient. Le porte-parole des communistes a expliqué que, même si son parti est opposé à la mesure de ce rappel du roi, il tient du moins à ce que celle-ci ait pu être étudiée librement avant d'être repoussée.

Plein succès du plan d'aide aux vétérans

OTTAWA — Le programme de rétablissement des anciens combattants du Canada au montant de $1,500,000,000 a été réalisé au delà des espérances, annonce avec satisfaction M. Watler-S. Woods, sous-ministre des affaires des anciens combattants.

Au cours des trois années écoulées, 34,000 hommes ont été établis sur des fermes au coût de $174,000,000, y compris 19,000 agriculteurs accomplis disposant de 3,300,000 acres. Les crédits de réadaptation se sont chiffrés par $200,000,000, et les allocations par $467,000,000. 78,000 vétérans ont suivi des cours de réadaptation; 53,000 ont fréquenté des universités; 60,000 ont établi un commerce, grâce à des prêts. Des milliers ont bénéficié de traitements dans des hôpitaux.

Militarisation de la jeunesse russe

MOSCOU — Le journal officiel communiste **Izvestia** a annoncé l'expansion par toute la Russie de clubs militaires, navals et d'aviation en vue d'entraîner de jeunes Soviets n'ayant pas atteint l'âge militaire.

Le journal demande aux gouvernements locaux, aux unions ouvrières, aux groupements sportifs, aux usines et aux collèges d'accorder le plus grand appui possible à ces clubs.

"Une des plus importantes tâches, souligne le journal, est d'aider à l'instruction préliminaire de la jeunesse et d'inculquer aux membres des clubs militaires juvéniles non seulement les principes de l'art militaire mais aussi les rudiments techniques".

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Application. "Votre **application** pour le sucre devra être **mallée**". (mailed).

Dire: Votre formule de demande pour le sucre devra être postée, mise, jetée à la poste.

1. **Application** pour une "job" pour du secours, pour une "patente" (application).
—Demande d'emploi, de secours, de brevet.

2. Faire une **application** pour quelque chose. (to make an application for).
—Formuler une demande pour obtenir quelque chose.

3. **Application** a été faite à la cour pour une enquête (application has been made to the court for an enquiry).
—Le tribunal a été saisi d'une demande de discussion.

4. Des échantillons sont envoyés sur **application.** (samples are sent on application).
—On envoie des échantillons sur demande.

5. Une **forme d'application.** (application form).
—Formule, bulletin de demande, de souscription.

6. Payable sur **application.** (payable on application).
—Payable en souscrivant, payable à la souscription.

7. Faire **application** pour son diplôme.
—Se présenter au diplôme.

8. Une **application** pour une assurance; un **applicant.**
—Une proposition d'assurance; un proposant, un candidat.

9. Faire une **application** personnelle. (personal application).
—Se présenter en personne.

10. Avez-vous fait les **applications** voulues?
—Avez-vous fait les démarches voulues?

11. Une **application** à la cour. (an application to the court).
—Une requête au tribunal.

Affecter. "Le nouveau budget **affecte** toutes les bourses." (to affect)

Dire: "Le nouveau budget atteint, a de l'effet sur, a trait à, porte atteinte à, porte sur toutes les bourses."

Sens vraiment français du verbe affecter: a) faire un usage fréquent de (affecter certains mots); b) faire ostentation de (affecter des dehors vertueux); c) prendre une forme (affecter une forme pyramidale); d) destiner à un usage (affecter des fonds à une dépense); e) ressentir une impression pénible (l'égoïste ne s'affecte de rien et tout l'affecte).

Retracer. "On pourrait y **retracer** toutes les religions". (to retrace)

Dire: "On pourrait y découvrir, y déceler, remonter à l'origine de toutes les religions".

"Retracer" signifie: tracer de nouveau (retracer un plan); raconter, exposer (retracer un événement, une bataille, un conflit, un combat, une scène parlementaire).

Très. "La reine a **très goûté** la traversée".

Dire: "La reine a fort goûté la traversée".

L'adverbe **très** se met devant les adjectifs, les participes pris adjectivement, les adverbes et les locutions adverbiales pour former le superlatif absolu. C'est donc une faute de dire: Il est **très** à désirer. — Mon notaire s'est **très** occupé de cette affaire. — Ils m'ont **très** assuré que la vendange de cette année m'aurait empirée (Mme de Sévigné). — La bataille est en effet **très** perdue, mon cher ami, elle n'a pas même été douteuse (Lamartine).

On dira correctement: Il est bien, il est fort à désirer. Mon notaire s'est beaucoup occupé de mon affaire.

Très ne peut modifier un verbe, ni un participe passé employé avec un auxiliaire; mais **très** peut modifier les participes faisant fonction d'adjectifs. C'est une personne très estimée, très connue. Le malade est très affaibli. Il est très informé des questions du temps (Pascal).

C'est une faute de dire: J'ai **très** faim; j'ai eu **très** peur; j'avais **très** mal à la tête. De bons auteurs ont commis cette faute:

J'ai **très** faim: Pourquoi le garçon ne se presse-t-il pas de nous servir (E. Pascal, Le Cygne noir). J'ai **très** soif (G. Bernardin). Je me suis disposé à l'accepter comme ange gardien, alors que tout à l'heure il me faisait **très** peur (F.-C. L. Revue hebdomadaire). Il faut faire **très** attention (Conderencia n. 22, 1924). Le beau militaire avait **très** envie d'épouser Mrs T... (E. de Clermont-Tonnerre). Cosette pensait qu'il était nuit, très nuit (Hugo).

Très ne peut donc pas modifier un nom. Ne dites pas: **J'ai très** faim, mais j'ai bien faim, j'ai grand faim (Ragon). Le plus petit disait: J'ai bien faim (Victor Hugo). J'avais grand mal à la tête. J'ai eu bien peur.

Paul LEFRANC.

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

'Les souvenirs d'un vieux pupitre racontés par lui-même

I a) Je suis vieux, usagé, décrépit et plus bon à rien. b) C'est pour cela que je suis ici, parmi d'autres vieux débarras, aussi usagés et aussi décrépits que moi-même. c) Il y a bien des années que je suis grand-père et puisque mes petits enfants m'ont demandé, maintes fois, et avec instance, de leur raconter mes souvenirs, mon vieux coeur tout adouci par l'âge, a enfin cédé.

II a) C'était en 1922. Je fus transporté au village de N. . . avec beaucoup d'autres pupitres pour servir de banc et de table aux élèves de la nouvelle école. b) Depuis cette journée mémorable, qui était, pour ainsi dire, le vrai commencement de mon existence, plusieurs événements, malheureux ou heureux sont venus marquer mon passage.

III a) Je me rappelle surtout mon premier occupant. b) C'était un jeune garçon de dix-huit ans environ et qui suivait le cours du grade douze. c) Travailleur acharné, élève assidu et dévoué, au regard profond et limpide à la fois, il avait un grand idéal, celui d'être un jour prêtre de Dieu. d) Il se préparait avec zèle ineffable à cette dure mais noble tâche et je l'aimais d'un amour paternel.

IV a) Après lui une fille de neuvième année vint s'installer chez-moi. b) Ce n'était plus pareil. c) Je dus subir de rudes épreuves. d) Je fus égratigné, barbouillé avec de l'encre et tracé un peu partout avec un crayon. e) Ses initiales sont encore là, L.V., mais pour moi ses initiales resteront toujours E.I., signifiant "Enfant insupportable". f) Après cette année là, si j'avais eu des cheveux, ils auraient certainement été tout blancs, malgré mes deux ans!

V a) La nouvelle année m'apporta un nouvel habitant. b) Jean était un enfant gâté, indiscipliné, têtu, paresseux comme une couleuvre et qui faisait le malheur de sa maîtresse. c) Que j'en avais donc honte!

VI a) L'année après je fus presque écrasé par un gros garçon, frisé comme un nègre et bossu comme un chameau. b) Malgré ses apparences farouches, il avait un coeur d'or et je l'aimais tendrement. c) Il était bon pour moi, me gardant toujours propre avec une surface luisante. d) Brusque dans ces manières, il manquait de me faire culbuter toutes les fois qu'il s'asseyait, et de fait, un jour il se laissa choir si lourdement qu'une de mes pattes lâcha prise et succomba sous l'"Immense" poids. e) Ce fut le commencement de ma fin. f) Il m'a arrangé aussi bien qu'il pouvait mais je suis resté, néanmoins, infirme, boiteux et à moitié malade. g) Je restais faible, prêt à tomber au moindre petit choc.

VII a) Heureusement l'année suivante on me donna qu'un tout petit fardeau. b) Gérard, mince et fluet, était toujours à l'oeuvre et ne causa aucun dégât regrettable, quoiqu'il me laissa, comme un petit souvenir, ses initiales, G.T.

VIII a) La dernière année de mon existence à cette école, arriva enfin. b) Je vis la maîtresse me pointer du doigt à une grande et grasse jeune fille. c) Elle s'avança vers moi avec des pas décidées et se laissa choir. d) En la voyant venir mon front s'était perlé de grosses gouttes de sueur et j'avais raison d'avoir peur. c) Cette fois, mes deux pattes s'écrasèrent et la pauvre fille s'assit presque par terre. f) Si mes jambes ne m'avaient pas fait si mal, j'aurais rigolé de bon coeur, mais j'avais mal, et d'un mal si cru que je ne pouvais même pas crier.

IX a) Un grand garçon est venu, m'a tâté les jambes et m'a pris par les épaules et la ceinture pour me précipiter dehors à toute allure. b) Je ne lui ai jamais pardonné cette dernière offense quoique voilà vingt ans que je dis chaque jour dans mes prières: "Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés." mais je n'ai offensé personne alors, pourquoi pardonner? c) Philosophie de pupitre, dites-vous? d) Et vous avez raison!

X Voilà mes chers petits enfants le récit de ma jeunesse, dévouée et serviable qu'elle fut!

Gertrude GALLAIS,
grade XII,
Saint-Brieux (Sask.)

• • •

Avant de passer au détail de cette composition, parlons des qualités que nous lui trouvons dans son ensemble. Il est intéressant de voir comment l'élève est parvenue, en quelques phrases, à donner à chacun des personnages qui apparaissent dans le récit, sa personnalité propre, sa physionomie caractéristique. Il est question, dans la série de ceux qui se sont servis de pupitre, de six écoliers; cependant, il n'en est pas deux qui se ressemblent; chacun sait se distinguer de l'autre soit par un trait physique, soit par une manie, soit encore par une qualité morale. C'est un tour de force; il y avait danger que notre élève coule ses caractères dans des moules trop semblables. Le tour a réussi. Puis, voici quelques autres idées (IV e, f; VI e, f, g; IX b) que nous trouvons bonnes parce qu'elles aident à soutenir l'intérêt.

La construction est à peu près sans défaut. L'élève a bâti sa composition autour d'un plan très net: l'introduction (I) se présente très bien; puis nous voyons les paragraphes se succéder en bon ordre — c'est l'ordre chronologique des événements —, chacun disant ce qu'il a à dire et laissant au suivant le soin de raconter ce qui doit suivre. Il n'y a que IX dont on ne voit pas très bien comment il constitue à lui seul un bon paragraphe. Il semblerait plutôt devoir appartenir à VIII. Enfin la conclusion est décidément faible: nous savons qu'une bonne conclusion doit faire en sorte que le lecteur, pleinement satisfait, ne souhaite plus rien apprendre. Elle doit résumer toute la composition, en réunir les idées centrales. On peut encore réserver pour la conclusion quelques réflexions portant sur le motif principal de la pièce, une idée nouvelle, appropriée au sujet qui clôt la composition d'une façon originale et intéressante. Or, dans le cas présent pouvons-nous dire que X constitue une bonne conclusion? Non, évidemment. Et les dernières phrases de IX n'en sont pas une non plus; elles semblent plutôt vouloir simplement terminer l'incident particulier raconté dans VIII et IX. C'est dire qu'il ne reste à peu près rien que nous puissions appeler une conclusion.

Cette faiblesse dans la construction relevée, revenons maintenant aux autres qualités de la composition. Le lecteur aura certainement remarqué l'étendue du vocabulaire, la richesse de l'expression. Nous ne nous y arrêtons pas. Disons simplement que c'est un talent fort précieux que celui de savoir employer les figures de style (nous avons ici, par exemple, des comparaisons: paresseux comme une couleuvre, etc., des métaphores: un coeur d'or): elles donnent du mouvement à une composition, elles la colorent, lui communiquent toute une vie sans laquelle la composition semble n'avoir pas de souffle, nous paraît pâle et monotone. La variété dans la construction des phrases aura le même résultat et nous sommes heureux de constater comme l'élève aujourd'hui est capable de varier sa phrase sans qu'en cela l'effort paraisse nulle part.

Mais il se trouve, dans le texte ci-dessus, des fautes que nous ne pouvons pas omettre de signaler à nos lecteurs, parce qu'elles nous fournissent l'occasion de leur apporter quelques conseils qui, à notre sens, sont très importants pour celui qui veut se parfaire dans l'art de bien écrire.

Par exemple, dès le début (I a) on soupçonne chez l'élève la tendance à vouloir étaler son vocabulaire. Pourquoi ces trois adjectifs: vieux, usagé, décrépit? Ils ont tous à peu près le même sens. Un seul n'aurait-il pas suffit? Deux tout au plus. Dans la suite, les soupçons se voient confirmés. Décidément, les adjectifs, il y en a trop. Quelle profusion! On les a accumulés, entassés, avec une assurance qui fait sourire. L'on décèle aisément le souci qu'a l'élève de montrer qu'elle les sait. Cela fait penser à ce vers de Boileau: "Aimez-vous la muscade? On en a mis partout." Bien sûr, plusieurs de ces adjectifs sont très justes. Mais combien d'autres sont mal employés ou encore tout simplement inutiles. Voyez le paragraphe III, (c) et (d): on dira bien:. . . avec un zèle **inlassable** (noter le 'un') mais difficilement: "ineffable". Et plus loin (IV d), faites plus attention, je vous prie: "Je fus égratigné", oui; "je fus barbouillé", passe encore; mais "je fus tracé avec un crayon", ça ne va plus. A VIII (f) nous lisons: ". . . j'avais mal d'un mal si **cru**". Oh! là! là! que ça fait mal! Dites: un mal cruel, aigu, vif, etc., mais pas 'cru', s'il vous plaît. Enfin, rappelons-nous qu'il est ridicule de vouloir insérer dans une seule composition tous les mots que l'on connait. Il s'en trouverait forcément qui ne seraient pas à leur place. Si l'on possède un riche vocabulaire, qu'on profite de cet avantage pour choisir avec plus de soin le mot unique qui traduira intégralement sa pensée. S'il en faut deux, qu'on en choisisse deux. Mais qu'on n'en mette pas plus que de raison. Rien ne déplait davantage au lecteur que ces compositions bouffies et ampoulées, d'autant plus creuses de **sens** que les adjectifs sont plus sonores, où il est évident que l'élève a voulu faire parade de mots.

Parlons maintenant d'autre chose. Certaines expressions, certaines phrases sont défectueuses. Lisez III (c): "A la fois" est de trop dans cette phrase; c'est une expression qui sert ordinairement à rapprocher deux mots dont le sens aurait quelque chose de contradictoire. Ce n'est pas le cas ici. IV (f), sur la fin, est ambigu; disons: "mes cheveux auraient été tout blancs malgré mon jeune âge", ou "bien que je n'eusse que deux ans". La phrase VI (a) contient deux idées. Séparons-les, ainsi: "L'année après. . . écrasé. C'était un gros garçon. . .". VIII (b): on ne pointe pas quelque chose du doigt; on pointe son doigt vers quelque chose ou on **montre** quelque chose du doigt. Enfin X n'a pas de bon sens, à cause de "dévouée et serviable **qu'elle fut**", de la fin. L'élève voulait sans doute dire: "**tout** dévouée. . . qu'elle fut." Or 'tout. . . que' sert à marquer l'opposition ou la différence entre deux idées, soit que la seconde apporte une restriction à la première, soit qu'elle lui fasse objection. De toute façon, **tout. . . que** suppose un rapport entre les deux idées. Et ici il n'y en a aucun.

Un mot maintenant, au sujet de quelques erreurs grammaticales. En deux endroits (VII (b), IX (b)), nous trouvons l'indicatif après **quoique**. Sachons qu'on met au **subjontif** le verbe qui vient après 'quoique'. VII (a): quand on veut dire "seulement", il faut joindre la particule **ne** ou **que**: ". . .on **ne** me donna **qu**'un tout petit fardeau". Et pourquoi ce désordre dans le temps des verbes de VI (e) à (g)?

Voilà donc la dernière composition annotée. Elle couronne dignement une fort belle série de travaux, lesquels ont certes fait honneur aux écoles françaises de la Saskatchewan. Et nous tenons encore une fois à féliciter les lauréats et les lauréates de 1947, qui ont écrit ces magnifiques compositions. Nous voudrions ne les avoir pas découragés par nos critiques. S'il est bon de louer les qualités et les talents dont font preuve nos meilleurs élèves (et les qualités et les talents abondent, croyez m'en; il suffira de jeter un coup d'oeil sur les compositions publiées dans le passé pour s'en assurer), nous croyons qu'il est également important de relever aussi leurs faiblesses. Ce n'est qu'en les leur faisant connaître que nous pouvons les aider à s'en corriger. Enfin nous espérons que tous nos jeunes lecteurs, aussi bien que les quelques élèves dont les travaux ont paru dans cette colonne, auront su profiter de nos commentaires et de nos critiques. Puissions-nous les avoir aidés dans leurs efforts pour atteindre à une connaissance plus parfaite de la langue française. Puissions-nous aussi avoir, par le moyen des modèles que nous leur avons offerts au cours de l'année, assisté nos institutrices dans la tâche difficile qu'est l'enseignement de la composition. Tel a été notre unique but.

Avant de prendre congé d'eux, nous voudrions une dernière fois encourager nos jeunes amis à consacrer à la lecture autant de leurs loisirs qu'ils le pourront. En plus d'être un passe-temps très agréable, la lecture leur permettra de se familiariser avec les diverses formes d'expression française. Elle enrichira leur vocabulaire. Elle les mettra à même d'exprimer leurs propres pensées avec plus de souplesse et de clarté. Enfin, au moment de commencer une composition, qu'ils se donnent la peine de dresser un plan autour du sujet choisi, plan plus ou moins détaillé, mais,bien net, bien clair, où il n'y a pas de place pour les écarts et les ambiguïtés. C'est la seule façon dont ils pourront s'assurer de la solidité du fond. Le plan fait, le brouillon s'impose. Et ce n'est qu'après avoir avec soin corrigé ce dernier, que l'on peut le mettre en propre, donner à la pièce sa forme définitive. Faites de cette manière la composition ne peut être que bonne. Evidemment, l'art de bien écrire en est un difficile qui ne s'apprend pas en un jour. Ce n'est que par un travail soutenu, par une observance attentive des conseils et des directives de leurs institutrices que nos petits amis parviendront à le maîtriser.

En terminant, nous voulons remercier nos lecteurs de l'intérêt qu'ils ont montré à l'endroit de nos publications et de leur fidélité à les suivre. Nous voudrions qu'ils aient eu, à les lire, autant de plaisir que nous en avons eu à les préparer pour eux.

Eugène ADOLPHE.

N.B. Comme par le passé, nous invitons les intéressés à nous donner leur opinion sur l'utilité des leçons dont la série se clôt aujourd'hui. Ces leçons sont-elles de nature à aider? en quoi pourraient-elles être améliorées? doivent-elles être continuées? etc., etc.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C., Vonda, (Sask.)

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Voici une photo qu'un garçonnet ou une fillette peut prendre avec une camera très simple . . . et cela tout en s'amusant.

Pour un Enfant de 12 Ans

UN DE nos lecteurs nous écrit pour nous demander notre avis sur les appareils carrés. Il a l'intention d'en donner un à sa fillette pour son anniversaire de naissance. "Je me demande", écrit-il, "si c'est un appareil carré qu'il lui faut". "Elle aura 12 ans et elle n'a presque jamais fait de photographie".

Je prends pour acquis que mon correspondant emploie le terme "appareil carré" pour désigner un appareil simple, à foyer fixe—non seulement l'appareil qui a la forme d'une boite—mais aussi le type reflex, à foyer fixe et grand viseur. Ma réponse est affirmative. Car je ne connais pas de meilleur moyen d'apprendre la photographie que de commencer en employant l'appareil le plus simple.

Voyez-vous la photographie est un amusement. Or, un enfant qui commence à prendre des photos s'amuse beaucoup plus si c'est facile. Il n'y a pas de doute, l'appareil à foyer fixe est celui qu'il faut employer. Ses ressources sont limitées, naturellement: ainsi, il ne peut fixer l'action rapide. Mais cela n'empêche pas l'appareil à foyer fixe de donner de très bons résultats, dans ses limites.

Souvenez-vous que, avec un appareil de ce genre, on n'a pas à s'inquiéter du foyer. Tout sujet éloigné de 6 pieds ou plus de l'objectif est au foyer. Tout ce qu'il y a à faire pour prendre une telle photo, c'est de placer votre sujet dans le viseur et de déclencher l'obturateur. C'est aussi simple que cela. Et grâce aux lampes à éclair à même, on peut se servir de l'appareil, le jour et la nuit.

En employant un tel appareil, on peut en apprendre beaucoup sur les principes: placer et enlever la pellicule, rouler le film entre chaque photo, bien tenir son appareil quand on photographie, s'assurer que le sujet est dans le viseur, etc. Et quand on devient plus intéressé, on peut recourir aux auxiliaires pour faire des premiers plans, aux filtres pour les paysages.

Et de fait, les meilleurs paysages que j'ai vus ont été photographiés par un homme qui habite une petite ville d'Ontario et qui ne possède qu'un appareil carré. Et il y a un axiome qui dit: si vous n'êtes pas capable de faire de bonnes photos avec un appareil carré—dans ses limites naturellement—vous ne pourrez en faire avec un autre genre d'appareil. C'est donc la meilleure façon de commencer.

251F — Jacques Lumière

Toute la Messe
par questions et réponses
par Aldéric BEAULAC, p.s.s.

243—Dans quelle mesure la messe profite-t-elle aux âmes du Purgatoire?

Quand le prêtre célèbre, il procure du repos aux défunts. Le Concile de Trente a condamné formellement ceux qui nieraient cette vérité (Sess. XXII, can. 3).

Mais dans quelle mesure ce repos leur est-il accordé? Nous ne le savons pas. Evidemment, si Notre-Seigneur le voulait, une seule messe suffirait à vider tout le Purgatoire, mais la pratique de l'Eglise, depuis les temps apostoliques, nous fait réitérer le plus souvent possible le saint sacrifice pour nos défunts et nous averti par le fait même que la divine Victime ne distribue pas généralement d'un seul coup aux âmes les mérites de son immolation, mais les leur mesure plus ou moins abondamment selon les vues de sa sagesse. Le saint curé d'Ars disait d'un converti: "il est sauvé, mais il est bien bas . . . priez beaucoup pour lui!"

244—Vaut-il mieux faire célébrer des messes pour nous de notre vivant?

Il est certainement plus avantageux et plus prudent de faire célébrer des messes pour nous de notre vivant.

Ici-bas	Au Purgatoire
Nous collaborons à l'offrande du saint sacrifice en assistant à la messe et en offrant un honoraire.	**Notre collaboration à l'offrande du saint sacrifice sera limitée au concours lointain fourni par le versement d'un honoraire avant notre mort.**
Cette collaboration est source de mérites.	**Nous ne pouvons plus mériter.**
Nous satisfaisons de plein droit pour la peine due à nos péchés.	**La messe remettra les fruits de la Passion à Dieu qui nous les distribuera en tenant compte des nécessités de l'expiation.**
En versant des honoraires de messes, **nous nous privons actuellement** et nous accomplissons un acte de renoncement souvent très méritoire.	**Nous priverons nos héritiers d'un argent dont nous avions gardé jusqu'au bout la jouissance. Ce sont les héritiers qui feront la mortification.**
Nous sommes sûrs que les messes que nous faisons dire sont célébrées.	**Quand nos héritiers exécuteront-ils nos dernières volontés?**

(A suivre)

L'épiscopat français et la liberté de l'instruction

PARIS — Un communiqué a été publié par le secrétaire de l'épiscopat, à l'issue de la réunion de la commission permanente de l'assemblée des cardinaux et des archevêques de France, au sujet de la liberté pour les pères de famille de faire instruire leurs enfants dans une école de leur choix.

Après avoir déclaré que les efforts dans ce sens sont suivis avec sympathie et émotion par les prêtres de France, le communiqué déclare que les membres de la commission déplorent qu'il ne se soit pas trouvée au parlement de majorité suffisante pour reconnaître aux mineurs des houillères du Midi le droit élémentaire d'utiliser les locaux scolaires dans lesquels leurs enfants avaient reçu jusqu'ici une éducation chrétienne. Il manifeste ensuite l'espoir que le décret du 10 juin 1948 recevra des pouvoirs publics une application loyale et généreuse.

Le communiqué insiste en ces termes: "La commission espère vivement que le décret du 10 juin 1948, dans lequel elle veut voir un hommage rendu aux droits sacrés de la famille, recevra des pouvoirs publics une application loyale et généreuse n'ayant en vue que le bien de toute la jeunesse francaise au-dessus de tout esprit partisan.

Il est certain que loin d'être un obstacle à la compréhension réciproque et à l'union, chaque mesure prise par l'état pour assurer toutes les familles sans exception d'une égale liberté dans l'exercice de leur mission éducatrice ne saurait que favoriser la concorde entre Français, condition indispensable du relèvement de notre pays".

Et le communiqué conclut: "Les membres de la commission archiépiscopale ne peuvent qu'encourager les catholiques à persévérer dans une action conforme aux principes chrétiens, pour obtenir que la question scolaire reçoive enfin une pleine solution de justice et celle-ci exige que l'école chrétienne soit accessible à tous".

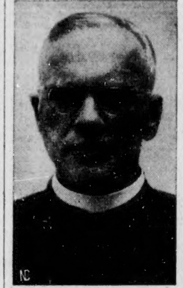
3e série d'obligations d'épargne à l'automne

OTTAWA — La Banque du Canada annonce, au nom du ministre des finances, que des préparatifs sont en cours pour l'émission d'une 3ème série d'obligations d'épargne du Canada, l'automne prochain. Les termes de la nouvelle émission, seront fixés définitivement, probablement en septembre. Toutefois, on prévoit que la nouvelle série conservera les caractéristiques qui ont été trouvées si populaires dans les deux premières séries.

Depuis l'émission des obligations d'épargne du Canada en 1946, le nombre de souscriptions à la 1ère et à la 2ème séries a dépassé 2,100,000 et le montant $818,000,000. La décision d'émettre une troisième série est basée principalement sur la demande générale.

Comme par le passé, on pourra souscrire aux nouveaux titres au comptant ou au moyen de diverses méthodes d'achat à tempérament, y compris le mode d'épargne par retenues sur le salaire, qui a joui d'une si grande popularité, au cours des émissions de a 1ère et de la 2ème séries ainsi que des 9 émissions d'obligations de la victoire. Le mode d'épargne par retenues sur le salaire permet d'acheter des obligations jusqu'à concurrence du maximum autorisé, et de les payer au moyen de déductions sur la paye, pendant douze mois.

Evêque missionnaire



Sa Sainteté le pape Pie XII vient de nommer le **R. P David F. Hickey, S.J.**, natif de St-Louis, Mo., évêque de Belize, dans l'Honduras Britannique. Un gradué de l'Université de St-Louis, le nouvel élu fut ordonnée en 1917. Il exerça son ministère à Belize à partir de 1927 et depuis la mort de Mgr William Rice, remplissait la charge de vicaire apostolique du diocèse.

Approbation de l'archevêque d'Edmonton à la radio française

Archevêché d'Edmonton,
10044, 113e rue,
Edmonton, Alta.

Au clergé et peuple canadien,
Archidiocèse d'Edmonton,
Edmonton, Alta.

Mes bien chers frères,

Je suis sûr que j'exprime les sentiments de tous quand je dis que, vu les groupes qui s'opposaient par toutes les manières possibles à l'octroi d'un poste de radio français, nous sommes très heureux, et presque surpris, de l'avoir finalement obtenu. Nous sommes fort reconnaissants pour cet acte de justice en faveur de notre minorité, et nous le regardons comme gage que les droits des minorités seront toujours respectés.

Personne ne peut dire que le gouvernement nous a manqué. Il y avait des délais qui nous causaient beaucoup de chagrin, mais les activités de ceux qui s'opposaient à nous les expliquent. Désormais, l'achèvement de nos ambitions et de nos prières dépend de nous-mêmes, et cela va demander des sacrifices financiers beaucoup plus considérables que ceux qui auraient été nécessaires en 1945.

Pourtant, vous ne donnerez pas une occasion aux autres de dire que l'octroi a été accordé par les autorités fédérales, mais jamais exécuté à cause de la parcimonie et de l'indifférence de la population intéressée. Noblesse oblige.

Mes souhaits les plus sincères pour le succès de la campagne qui sera lancée immédiatement pour ramasser les fonds requis pour construire un poste de radio dont vos enfants seront toujours fiers et reconnaissants.

Priant Dieu de vous bénir tous, je demeure, votre tout dévoué en Notre-Seigneur.

†J. H. MacDonald
Archevêque d'Edmonton.

Dans la ville de Tropuzzi, près de la forteresse communiste de Tarante, des centaines de communistes ont abjuré publiquement le communisme durant une mission catholique et ont déchiré leurs cartes de membre.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 kils)

Heure des montagnes

LUNDI 26 JUILLET
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 27 JUILLET
4.00—Radio-journal
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MERCREDI 28 JUILLET
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.10—Chanson française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son son Péché

JEUDI 29 JUILLET
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède musical
4.15—Sherlock Holmes
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

VENDREDI 30 JUILLET
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède
4.15—Ecrit la Nuit
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

SAMEDI 31 JUILLET
9.30—Nouvelles
9.33—Chanson française
9.45—Biographie de nos Artisans

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

Heure Solaire

VENDREDI 23 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Chansonnettes
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Musique légère
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Chansonnettes
5.45—En dinant
6.00—Causerie politique
6.15—Métropole
6.30—Colette Bonheur
6.45—Café Négro
7.00—Sérénade pour cordes
7.30—Qui est le coupable?
8.00—First Piano Quartet
8.30—Causerie politique
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique
9.30—Récital d'orgue
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

SAMEDI 24 JUILLET
11.00—Musique
11.30—Le réveil rural
12.00—Mélodies
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—Chansonnettes
1.00—Vincent Lopez
1.30—Chansonnettes
2.00—Greg McGritchie
2.30—Symphony
3.30—Chansonnettes
4.00—Musique
4.30—Mélodies sur des rythmes variés
5.00—Programme musical
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Orchestre
6.30—Causerie politique
6.45—Quatre, elles sont quatre.
7.00—Soirée de chez nous
8.00—Théatre dans un fauteuil
8.30—Romance de Paris
8.45—Biographies
9.00—Radio-journal
9.10—L'orchestre de Casa Loma
9.30—L'orchestre de Brant Inn
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

DIMANCHE 25 JUILLET
11.00—Opérette
11.30—Concert populaire
11.59—Signal-horaire
12.00—Jardins plantureux
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Chansonnettes
1.00—First Piano Quartet
1.30—Tableau d'opéra
2.00—Le Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—L'heure du thé
3.30—Broadway qui chante
4.00—Claves y Maracas
4.30—Au concert
5.00—Ballades et chansons
5.15—Radio-journal
5.25—Intermède
5.30—Musique tzigane
6.00—Programme d'échange avec Paris
6.30—Music by Eric Wild
7.00—Récital
7.30—Ici, l'on chante
8.00—La Musique des nations
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique de France
9.30—Les masques déchirés
9.45—Récital
10.00—Adagio
10.15—Emission politique
11.00—Fin des émissions

LUNDI 26 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique sun-am
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Musique légère
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Chansonnettes
5.45—En dinant
6.00—Programme musical
6.15—Métropole
6.30—Aimé Major, chante
6.45—Sérénade à la Brise
7.00—String Time
7.30—A communiquer du studio
8.00—Les aventures de Sherlock
8.45—Trio Lyrique
9.00—Radio-journal
9.15—Programme musical
9.30—Studio
10.00—Adagio
10.30—L'Orchestre de danse

MARDI 27 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Les artistes de demain
3.45—Musique légère
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Chansonnettes
5.45—En dinant
6.00—Programme musical
6.15—Métropole
6.30—Paulette de Courval
6.45—Café Négro
7.00—Le destin s'amuse
7.30—Opérette
8.30—Micro-actualités
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Les masques déchirés
9.45—Rêverie par Jean Narrache
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

MERCREDI 28 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Le moulin de la chanson
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Chronique féminine
1.45—Les amis de l'art
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Programme musical
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Chansonnettes
5.45—En dinant
6.00—Résultat des élections et programme musical
6.15—Métropole
6.30—Résultats des élections et programme musical
9.00—Radio-journal
9.15—Allocutions des chefs des partis politiques
9.30—Résultats des élections et programme musical
11.00—Fin des émissions

JEUDI 29 JUILLET
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec tante Lucie
12.45—Quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital du jeudi
3.45—Programme musical
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Jeux olympiques
5.45—En dinant
6.00—Programme
6.15—Métropole
6.30—La petite revue de Québec
7.00—Musique tzigane
7.30—Les Marson
8.00—Radio-théâtre
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Les Masques déchirés
9.45—En sourdine
10.00—Adagio
10.30—Dance Orchestra

Un prêtre canadien est nommé évêque en Chine

VATICAN — La Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi a émis un décret nommant M. le chanoine Kenneth-Rodrigo Turner, de Montréal, évêque de Lishui, en Chine.

Le nouvel évêque appartient à la Société des Missions étrangères de Scarboro-Bluffs. Il sera le premier évêque à diriger le diocèse de Lishui, qui est nouvellement créé. Voici d'autres nominations annoncées au Vatican:

Le R. P. Rodrigo da Santa Teres, de Guipuscoa, en Espagne, devient évêque résident de Vijayapuram, dans l'Inde.

Monseigneur Louis Janssens, de Malines, en Belgique, quitte son poste au siège épiscopal de Jéhol, en Chine, pour devenir titulaire d'Acarasso.

Le R. P. Lambert van Kessel, de la Compagnie des Missionnaires de Marie, est nommé préfet apostolique de la nouvelle préfecture de Sintang, au Bornéo hollandais.

Le R. P. Vincent Billington, du diocèse de Salford, en Angleterre, devient évêque titulaire d'Avissa et vicaire apostolique du nouveau vicariat de Kampala, en Uganda.

Le R. P. Joseph-Felice Acevando, de l'archidiocèse de Quito, en Equateur, est élevé au poste de directeur national des Oeuvres pontificales de la Propagation de la Foi et de St-Pierre-Apôtre pour la république équatorienne.

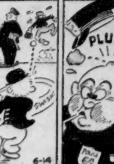
Douglas Hyde, le chef des nouvelles du principal journal communiste d'Angleterre, le **Daily Worker**, vient de quitter son poste et le parti communiste pour entrer dans l'Eglise catholique. Ses deux enfants sont déjà baptisés dans l'Eglise.

— Un deuxième catholique vient d'entrer dans le cabinet britannique: John Wheatly, qui vient d'être nommé lord-avocat, y rejoint lord Pakenham, ministre chargé des affaires d'Allemagne et d'Autriche.

BOZO — par FOXO REARDON









Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Le Berger

ROMAN DE

Pierre MAURICE

NUMERO XXI

Wurten souriait.

— Souris, tu as raison, tu es dans ton rôle. Tu n'as pas changé de manières. Je sais aussi que, t'abritant derrière les lois, tu continues tes exploits d'écumeur de l'épargne. Tu dois sourire aussi de l'imbécillité de ces gens qui pensent pouvoir te traîner devant les tribunaux quand tu les a détroussés!

Wurten chercha à reprendre possession de lui-même:

— Je voudrais savoir qui me parle ici. Tu te fais annoncer sous le nom de Corrèze, un nom que tu as sans doute volé. A ce Corrèze, je n'ai rien à dire. Et si, quelquefois, il voulait insister, je pourrais demander à la justice de s'occuper un peu de lui. Usurpateur d'état civil, pas mal cela!

— Permets-moi de te dire que tu n'en as nulle envie de me renvoyer devant les juges, et si je viens ici, c'est parce que je te sais prudent pour ta propre personne. D'abord une précision: on m'a cédé un nom, je ne l'ai pas volé. Si donc tu voulais avoir la langue trop longue et ressusciter mon nom, il y aurait pour moi une trop belle occasion de dire en public ce que furent les débuts d'un des plus gros banquiers de Paris. Dormier n'a pas brûlé ses livres. On ne t'a pas poursuivi, l'action publique est éteinte. Mais étant donnée ta réputation de gangster, ceci ajouterait à cela. Non, Wurten, crois-moi, je n'ai pas peur que tu révèles mon nom. Il faut accepter ma double personnalité: Jean Corrèze qui cache l'homme réhabilité et Alexis Duchamp, l'homme qui vient demander des comptes à Wurten. . .

— Je ne comprends pas très bien, puisque complaisamment tu me fais cadeau de l'argent que tu m'as donné.

— Tiens, tu ne nies plus?

— D'homme à homme je puis dire: oui. Devant la justice: non.

— Encore une fois, garde cet argent maudit.

Il y eut quelques secondes de silence. Puis lentement:

— Il est d'autres comptes, Wurten, que je désirerais que tu me donnes.

— Mais je ne vois rien d'autre.

— Il y a des crimes, Wurten, qui se consomment tous les jours à Paris où s'étale l'abus de confiance, l'abus de pouvoirs monstrueux. Tous les jours, de pauvres âmes traquées subissent les plus honteux chantages. Et la justice ne peut intervenir. Elle condamnera bien un pauvre malheureux qui, ne sachant pas toujours ce qu'il fait, sans vouloir positivement voler, aura détourné l'argent qui lui est confié. Mais quand il s'agit de punir ceux qui cherchent à dégrader les plus belles créatures, elle n'intervient jamais. Ce crime la dépasse sans doute. Et ces loups, Wurten, peuvent en toute sécurité poser leur sinistre sourire sur les victimes qu'ils convoitent. La conscience peut les flétrir, mais ils s'en moquent, tu ne trouves pas?

Wurten essaya de conserver son calme, mais son visage décomposé témoignait qu'il redoutait pour une fois la justice d'un homme dont la conscience révoltée jaillissait de son regard courroucé.

Et Alexis:

— Allons, Wurten, tu n'as rien à dire?

— Je ne comprends pas!

— Je pourrais peut-être, en prononçant un nom, te faire souvenir?

Le banquier n'eut pas le temps de se garer; des lanières sifflèrent et vinrent cingler son visage, alors qu'un nom parvenait à ses oreilles:

— Jacqueline!

Le sang avait jailli du front, de la joue, du nez du banquier. Il s'affala dans son fauteuil et appuya sur un bouton d'appel.

La porte s'ouvrit. L'huissier parut et, voyant Wurten couvert de sang, alerta quelques employés.

Alexis était resté debout, son terrible fouet à la main. Son visage s'était détendu, sa colère tombée. La justice avait passé!

Déjà le banquier s'était ressaisi et, montrant Alexis:

— Laissez-le aller.

Personne ne bougeait.

— Laissez-le aller. . . c'est un fou. . .

Mais déjà un agent entrait. Il constata l'agression et ne voulut pas obtempérer à l'ordre du banquier.

— Monsieur, vous ne voulez pas porter plainte, soit! Mais le commissaire de police jugera lui-même s'il ne doit pas dresser une contravention pour coups et blessures.

— Cet homme est fou.

— Nous verrons bien.

Et se tournant vers le berger:

— Suivez-moi!

• • •

Au commissariat, Alexis a présenté ses papiers. . .

Le commissaire le questionne, mais il n'obtient aucune réponse à ses demandes. De guerre lasse, il l'inculpe et rédige son rapport. Et puis, voici qu'il hésite à lâcher le berger. Pourquoi ce mutisme? Dans les papiers, il trouve une adresse: berger au Boulvier. Cette fois, on va savoir. Il téléphone. C'est Mme Heurteau qui répond. Qu'apprend-elle? Que leur berger est pour l'instant arrêté pour coups et blessures et qu'on ne peut le relâcher que si le commissaire a des renseignements satisfaisants sur lui.

Jacqueline est stupéfaite. Elle se démène au téléphone: ce qui arrive est incompréhensible. Leur berger est un homme d'une douceur extraordinaire. Il a fallu quelque chose d'inimaginable pour qu'il se livre à un tel écart.

Le commissaire insiste:

— Coup prémédité, très certainement! Il a fustigé un des gros banquiers de Paris au moyen d'un fouet renforcé par des lamelles de plomb. La victime restera certainement marquée pour le reste de ses jours.

Et voici que, soudain, Jacqueline tremble. . . Le banquier. . . mon Dieu! Quel est-il donc? Elle n'ose le demander, tellement elle a peur. Malgré elle, la question vient à ses lèvres:

— Monsieur le commissaire, quel est ce banquier?

Et le nom qu'elle redoute d'entendre parvient à ses oreilles: Wurten!

Gilbert rentrait. Il surprit l'émotion de sa femme.

— Que se passe-t-il?

Mais Jacqueline s'était ressaisie et, faisant signe à son mari:

— Monsieur le commissaire, vous pouvez libérer M. Corrèze. Je vous le demande de même. S'il est poursuivi pour l'acte qu'il a commis vous le trouverez toujours ici.

• • •

Et c'est ainsi que, vers 7 heures le soir, Corrèze, le berger, fit sa rentrée à la ferme. Il aurait bien voulu aller directement à la bergerie. Certes, il était satisfait d'avoir marqué Wurten, mais voici que l'affaire faisait trop de bruit et surtout arrivait aux oreilles de Jacqueline et de Gilbert. Après tout, pourquoi ne se tirerait-t-il pas de cette impasse? Jean Corrèze avait le droit d'être en compte avec Wurten et de régler ce compte. Wurten, c'est sûr, ne dévoilerait jamais son nom! Malgré tout, il était mal à l'aise!

Dans la cour, Gilbert lui barra la route, et Jacqueline vint le rejoindre.

— Berger, que se passe-t-il donc? Nous sommes anxieux, ma femme et moi! Pendant mon absence, elle a reçu un coup de téléphone du commissariat de police du quartier de la Bourse. Vous auriez, paraît-il malmené le banquier Wurten?

— Oui.

— Savez-vous que nous connaissons, ma femme et moi, ce triste personnage?

— Oui.

— Qui vous l'a dit?

— Mme Antonin.

Gilbert eut un geste de surprise. Il resta quelques secondes silencieux, puis:

— Est-ce un acte de justice personnel que vous avez exercé?

Le berger hésita quelques secondes, puis regardant bien le fermier dans les yeux:

— J'ai su l'offense que ce sinistre personnage a faite à Mme Heurteau. J'ai pensé qu'en la circonstance je pouvais être un justicier. . .

— Mais vous êtes-vous rendu compte à quoi vous vous exposiez?

— J'avais pensé que ce Wurten ne se plaindrait pas.

— Pourquoi?

Le berger hésita à nouveau, puis, d'un air singulier:

— Quand les hommes sans foi ni loi tiennent le haut du pavé, ils n'aiment pas qu'on fasse beaucoup de bruit autour de leur nom et qu'on réveille leur passé. J'avais vu juste, l'homme que j'ai fustigé n'aurait pas osé se plaindre.

— Si bien que si la police n'était pas intervenue, nous n'aurions rien su de votre acte de justice?

— Vous n'auriez rien su.

— Mais ne savez-vous pas que votre geste est contraire à la charité que vous enseigne l'Eglise?

— Non. La charité doit s'exercer envers ceux qui se repentent. Mais ceux que le mal a définitivement conquis doivent être marqués du sceau de la justice. Après tout, n'ai-je pas repris votre pensée, Monsieur Heurteau, vous qui vouliez abattre ce Wurten d'un coup de fusil?

— Qui vous l'a dit?

— Mme Antonin.

— C'est vrai.

Et lui tendant la main:

— Merci!

Il est une chose certaine, c'est que l'éventualité d'être condamné en correctionnelle laissait le berger bien indifférent. Il avait prévenu Gilbert que son coup de fouet ne serait pas trop cher payé. Quand le fermier insistait pour être cité comme témoin de moralité, le berger l'écartait d'un geste:

— A quoi bon! Pour qu'il obtienne des circonstances atténuantes, il lui faudrait indiquer les motifs du châtiment exemplaire qu'il avait infligé au banquier! Il était opportun de ne pas lancer dans l'affaire le nom de Mme Heurteau.

L'explication donnée par le berger était apparemment satisfaisante. On pouvait admettre, en effet, que cet homme simple, droit, qui paraissait avoir beaucoup de respectueuse affection pour Jacqueline, n'avait pu entendre maman Antonin lui raconter les persécutions dont elle avait été l'objet sans en ressentir une froide colère. Il trouvait là le moyen indirect de prouver sa reconnaissance à Gilbert et à Jacqueline! Et cependant, à mesure que les jours passaient, un doute s'infiltrait dans l'âme de Gilbert. Quel était donc cet homme?

• • •

Maman Antonin avait applaudi bruyamment quand elle avait appris que son indiscrétion avait amené le châtiment que Gilbert lui-même avait jadis rêvé d'exercer:

— Tu ne pourras pas dire, Jacqueline, que ton berger ne t'aime pas? Moi, je vous le dis, c'est la crème des hommes. Tu entends, Gilbert, la crème des hommes. Si tu l'avais vu quand je lui ai raconté comment Jacqueline avait été persécutée, il était effrayant à voir. Je crois bien que si ce Wurten — tiens, c'est lui qui m'a rappelé le vrai nom que j'écorchais — avait été là, il l'aurait étranglé. Couic! Je ne lui aurais pas fait dire une Messe, entre parenthèses!

Gilbert avait tressailli:

— Tu dis que le berger t'a donné le vrai nom du banquier?

— C'est-à-dire. . , je disais Vautain, Verten, lui, il a dit Wurten, certainement sans le faire exprès! Comment veux-tu qu'au milieu de ses moutons, il ait trouvé ce nom? C'est bien Wurten son nom?

Pauvre nounou! Elle ne voyait pas que sa confidence venait de jeter un trouble profond dans le coeur de Gilbert.

Ce dernier regarda Jacqueline:

— Qu'en penses-tu?

C'est d'un ton singulier qui frappa son mari que Jacqueline répondit:

— Cet homme a dû connaître Wurten jadis. C'est peut-être une de ses victimes!

— Est-ce tout?

— Que veux-tu que je dise de plus?

— J'ai l'impression que tu ne me donnes pas le fond de ta pensée.

Jacqueline ne répondit pas.

• • •

Tribunal correctionnel de la Seine, deuxième chambre. . .

Le berger Jean Corrèze, libre prévenu, vient d'entrer. L'huissier de service lui indique l'endroit où il doit se placer: banc des prévenus.

Il s'assied et frissonne. Il se souvient. . .

C'est dans ce même Palais de Justice, dans une salle semblable à celle-ci, que son nom fut définitivement marqué du sceau de l'infamie.

Et le voilà sous un nom d'emprunt qui va répondre d'un acte dont il est fier cette fois. Il a fustigé un homme, un bandit, dont la culpabilité est prodigieusement plus grave que la sienne, car sans même rappeler comment fut éditée sa prospérité pourrie, il a voulu s'attaquer directement, cyniquement et diaboliquement aux âmes, en profitant de son pouvoir.

Car est-il plus grand crime que viser à la destruction de ce qui fait l'essentielle beauté de la créature? Lui le pauvre berger, il va être condamné. Mais cette condamnation qu'il escompte lui est douce à espérer. Sa conscience, réhabilitée devant Dieu, domine cette salle où, peu à peu, le public prend place. Il ose le regarder, le fouiller, ce public. Il n'en voit que les premiers rangs. Si son regard pouvait aller au delà, peut-être apercevrait-il deux êtres qu'il aime: Gilbert et Jacqueline. Ils sont venus là, en anonymes. Pouvaient-ils faire autrement? A l'entrée de la salle d'audience, Gilbert, étonné, s'est heurté à ce banquier qu'il n'avait vu qu'une fois: M. Dormier.

Et tous deux:

— Est-ce que nous venons pour la même affaire?

C'est Dormier qui répond:

— Affaire Wurten-Corrèze?

— Moi aussi.

— A quel titre?

— Corrèze est mon berger.

Dormier parut stupéfait. Gilbert s'en aperçut:

— Vous semblez étonné?

— A vrai dire, oui, mais je ne puis vous donner la raison de mon étonnement.

— Vous le connaissez également?

— Je connais Corrèze et Wurten.

— Mais alors vous pourriez peut-être nous donner la clé d'un mystère qui nous dépasse. Quel est donc ce Corrèze?

— Monsieur, je crois que cet homme aimerait qu'on fasse silence autour de lui. Dans ces conditions, vous comprenez qu'il m'est difficile de le rompre moi-même. Mais, sachez-le, c'est le type du parfait honnête homme. Si je suis venu ici, c'est pour le féliciter d'avoir agi comme il l'a fait auprès de Wurten. Cette affaire, que ce bandit de la finance aurait voulu enterrer, a été connue immédiatement du Tout-Paris. La loi n'a pu l'atteindre jusqu'à présent, mais il vient de subir son châtiment. Corrèze va rentrer dans l'ombre, il le désire, j'en connais les raisons. Quoiqu'il eût pu. . . que voulez-vous? il a voulu dépasser les bornes de la délicatesse. . .

L'huissier annonce:

— Messieurs, le tribunal.

Et la séance commence. Le tribunal expédie trois affaires au pied levé.

L'huissier appelle:

— Affaire Corrèze.

Les cous se tendent. Au sein du public, il n'y a pas que Dormier, il y a de ses collègues, il y a des victimes de Wurten.

Le berger, calme, vient de se lever.

— Vous vous appelez Jean Corrèze?

— Oui, Monsieur le président.

— Vous êtes poursuivi, à la requête du ministère public, pour coups et blessures sur la personne de M. Wurten, banquier. Vous êtes né à . . .

Le berger ne bougea pas.

— Vous avez entendu la question. Où êtes-vous né?

— . . .

— Voyons! Quelle est la date de votre naissance?

— . . .

— Seriez-vous frappé subitement d'amnésie?

— Je ne sais pas, Monsieur le président.

— Votre défaut de mémoire est bien étrange!

A ce moment, un court colloque s'engagea entre un des juges et le président. Le juge lui montrait, sur une des pièces annexées au dossier de l'instruction, une particularité qui devait le frapper, car une véritable surprise se manifesta sur son visage. . .

Il regarda bien attentivement le prévenu et hocha la tête. Puis:

— Quel âge avez-vous donc?

Le berger n'eut pas le temps de réfléchir:

— Cinquante-cinq ans, Monsieur le président!

— Voyons, nous sommes en 1940. Si on se base sur la date de naissance portée sur le document que j'ai entre les mains et qui a été relevée sur les papiers que vous avez présentés au commissaire, vous auriez soixante-quinze ans. . . Voulez-vous réfléchir!

Il y eut un long silence.

Dans l'espace réservé au public, Gilbert et Jacqueline se regardaient. Ce mystère qui planait sur leur berger allait-il donc se déchirer? Au demeurant, jamais Gilbert ne s'était inquiété de la date de naissance de son berger; il avait pris simplement son nom sur ses pièces d'identité, et c'était tout.

A côté d'eux, Dormier avait peine à contenir l'émotion qui s'était emparée de lui.

Gilbert se tourna vers lui:

— Qu'en pensez-vous?

— Je pense que nous allons assister à une révélation inattendue.

Le président reprenait:

— Je vous prie de bien réfléchir à la réponse que vous allez faire au tribunal. Etes-vous Jean Corrèze?

Le berger hésita, puis avoua:

— Non, Monsieur le président, je ne suis pas Jean Corrèze.

— Alors que signifie cette comédie?

— Monsieur le président, je réclame votre indulgence.

— Il est dificile d'accorder de l'indulgence à quelqu'un qui a sans doute volé un état civil.

— Monsieur le président, je n'ai pas volé un état civil, on me l'a donné. . .

Le président se radoucit.

— Voyons, expliquez-vous. Vous aviez une raison d'accepter un nouvel état civil?

— Oui, Monsieur le président.

— Alors, voulez-vous vous expliquer devant le tribunal, bien que cela ne concerne pas l'affaire qui vous conduit ici?

Le berger hésita. Il tourna machinalement son regard vers le public et, rassuré de n'y voir personne de connu, il débuta lentement presque à voix basse:

— Monsieur le président, et vous, Messieurs les juges, pardonnez-moi l'émotion qui m'étreint. Il y a une vingtaine d'années, j'ai été condamné, dans ce même Palais de justice, à cinq ans de prison, pour détournements commis à la banque Dormier. . .

Jacqueline là-bas crut défaillir. Elle s'agrippa au bras de son mari dont l'émotion était indescriptible.

Et leur père continuait:

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES

"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650).

Le grand prix de Littérature

par Blaise ORLIER

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

L'Académie française vient d'annoncer qu'elle a décerné, cette année, son grand prix de littérature à Gabriel Marcel. L'occasion est excellente pour attirer l'attention de nos lecteurs sur l'oeuvre de ce grand penseur et écrivain français catholique qui est encore à peu près totalement inconnu au Canada. Il faut avouer que le peu d'attention que nous avons apporté à cet écrivain ici est assez étonnant car Gabriel Marcel est un de ces Français de notre temps dont la pensée et la sensibilité sont accordées à quelques-unes de nos traditions les plus solides et les plus durables. Cette indifférence doit probablement être expliquée par l'austérité très grande, la profondeur peu commune de cette oeuvre aussi abondante qu'élevée. La complexité de cette pensée, la variété de ses moyens d'expression et l'étendue des problèmes qu'elle soulève dépassent infiniment les cadres d'un article de journal. Toutefois, il importe de rompre le silence qui entoure ici cette oeuvre et de souligner brièvement quelques-unes de ses lignes de force.

Gabriel Marcel est le fils d'un ministre plénipotentiaire de France qui, c'est l'avantage et l'ennui de la carrière, représenta son pays dans divers pays européens de sorte que son fils fut initié très tôt à la culture et à la civilisation de plusieurs pays, ce qui ne fut pas sans contribuer à développer en lui une conscience véritablement européenne. Né en 1889 à Paris, il fit ses études principalement au lycée Carnot et à la Sorbonne, où il fut reçu à l'agrégation de philosophie de 1910. Malade, il dut faire un long séjour en Suisse avant de pouvoir accepter un cours au lycée de Vendôme. Tout jeune encore, il commença son **Journal métaphysique**, une des oeuvres philosophiques les plus hautes de notre temps, où nous voyons le penseur à l'oeuvre, où nous découvrons une pensée en formation et où le "je" joue un rôle de premier plan tant il est évident que Gabriel Marcel se refuse à considérer les grands problèmes de la pensée autrement qu'en relation directe avec sa destinée personnelle. Pendant la guerre, incapable de servir au front à cause de son état de santé, il travailla pour la Croix-Rouge, ne voulant pas rester en dehors d'un conflit où ses compatriotes étaient engagés et où certaines valeurs entraient en lutte.

Continuant à donner à des revues philosophiques des essais remarquables, il commence son oeuvre théâtrale avec **le Seuil invisible, le Quatuor en fa dièse** et **l'Iconoclaste**, où se trahissent ses inquiétudes spirituelles. A cette époque, il a perdu la foi, mais toute sa méditation est inspirée par la recherche d'une doctrine qui expliciterait le mystère de la vie humaine et légitimerait l'espérance du salut personnel et collectif. Professeur successivement aux lycées Condorcet et de Sens, il se retire en 1923 de l'enseignement pour consacrer tout son temps à son oeuvre. Fixé à Paris, il entre comme lecteur dans des maisons d'éditions et tient la chronique dramatique à **l'Europe nouvelle.**

Il s'intéresse encore vivement à la musique et il a donné, en plus de ses ouvrages philosophiques et de ses drames, des essais sur Vincent d'Indy, Gabriel Fauré, Claude Debussy et Paul Dukas qui révèlent une connaissance et un goût musicaux peu communs. Pratiquant aussi la critique littéraire, il a publié dans la **Nouvelle Revue Française**, la **Revue des Jeunes, la Vie intellectuelle** et ailleurs des articles pénétrants sur quantité d'écrivains et d'ouvrages. La curiosité de Gabriel Marcel, comme celle de son ami Charles du Bos, s'étend à toutes les littératures. Il est depuis plusieurs années le directeur de la célèbre collection "Feux croisés" de la maison Plon qui assure en France la publication des oeuvres étrangères les plus représentatives. Il a signé d'innombrables articles sur des livres d'écrivains de toute langue. Critique dramatique aux **Nouvelles littéraires** depuis plusieurs années, il est peut-être le premier critique dramatique de notre temps; en tout cas, sa chronique hebdomadaire est une des meilleures introductions qui soient à la connaissance du théâtre contemporain et personne n'a mieux écrit du théâtre de Claudel, Anouilh, Salacrou, Sartre, Obey ou T. S. Eliot; et il a su renouveler l'intelligence de nombreux aspects de l'oeuvre d'un Shakespeare ou d'un Racine, d'un Musset ou d'un Ibsen, d'un O'Neill ou d'un Tchékov. Ses critiques tant littéraires et dramatiques que musicales sont d'un courage aussi grand que sa pénétration et il ne craint pas de prédire l'avenir d'un grand artiste ou de liquider une réputation surfaite. Dans l'ordre philosophique, son courage n'est pas moins grand.

En 1929, après de longues années de méditation, il revenait à la foi catholique, qu'il n'a pas délaissée depuis, approfondissant au contraire, de plus en plus, les mystères chrétiens et consolidant sans cesse les fondements de son adhésion à la foi de Rome. Le Dieu de Platon se voyait substituer Celui d'Abraham, d'Isaac et de Jacob et le philosophe pouvait publier quelques-unes des plus belles pages religieuses de notre temps: **Réflexions sur la foi, La piété selon Peter Wust, Esquisse d'une métaphysique et d'une phénoménologie de l'espérance, Valeur et immortalité**, sans compter les nombreuses pages du **Journal métaphysique** qui atteignent à la plus haute spiritualité. Désormais, la pensée de Gabriel Marcel s'inscrit dans la recherche du salut, la voie de la sainteté et la quête de Dieu. Il suffit pour s'en convaincre de lire **Du refus à l'invocation** et **Homo viator**, recueils d'essais où le philosophe cherche à montrer les insuffisances de l'athéisme de Sartre et du mysticisme de Bataille et, conscient de la situation périlleuse des valeurs éthiques, remet en valeur des notions aussi ébranlées que la famille, la paternité, la foi, l'espérance et la charité oecuménique.

L'oeuvre théâtrale de Gabriel Marcel est aussi une des plus imposantes de notre temps. Depuis un quart de siècle, il a donné plusieurs drames et comédies dont les plus hauts, **la Chapelle ardente, le Monde cassé** et **la Soif** touchent au chef-d'oeuvre. Dans ses drames comme dans ses essais, il témoigne des valeurs spirituelles, des droits de la personne, et il nous montre des problèmes **en situation**, évitant de tomber dans le didactisme qui menace tout philosophe ou professeur s'exprimant par le truchement d'une oeuvre littéraire. Les grands problèmes de la destinée humaine — notamment la liberté individuelle, l'amour conjugal, l'ordre social, le sens de la mort — sont ici vécus par ses personnages et la solution en est moins exprimée que suggérée par le spectacle de ces vies évoquées sur la scène à un moment central de leur évolution. C'est pourquoi ces drames, déjà si riches, ont en nous des prolongements qui en assurent la fécondité et la survie.

L'auteur d'**Homo viator** a su trouver la foi sans tomber dans l'angélisme. Ayant beaucoup fréquenté les réalistes et les phénoménologues, il ne quitte pas la réalité d'un pas, sans sacrifier quoi que ce soit au naturalisme. Sa pensée est incarnée, engagée. Il cherche toujours à tenir compte des contingences inéluctables et à comprendre les forces non-chrétiennes qui travaillent dans le monde. Il insiste toujours sur le caractère d'universalité du catholicisme et, dès 1924, il écrivait: "L'urgente tâche que l'état actuel de la civilisation nous impose: travailler avec une ardente bonne volonté à la reconstruction d'une culture européenne". Depuis qu'il a retrouvé la foi, il a toujours refusé de dissocier le problème de la vérité de celui du salut et c'est pourquoi sa philosophie touche à tous moments à la théologie. Dans un monde tenté par le nihilisme et le désespoir, son oeuvre est un antidote merveilleux et il est réconfortant de penser que l'Académie française vient d'en reconnaître l'importance et la valeur en lui décernant son grand prix de littérature.

Viennent de paraître

Aux Editions Beauchemin

Autour des trois Amériques

Quatorze mois d'aventures et d'observation dans vingt et un pays d'Amérique. Accompagné de trois camarades, l'Auteur est parti sur la route, aux aventures; Jacques Hébert nous fait revivre au jour le jour, les épisodes d'un voyage qui, vraisemblablement, est le plus extraordinaire jamais accompli sur le continent américain.

L'Auteur nous donne, en plus d'une leçon de courage, la preuve d'un sens de l'observation et de l'humeur qui en font un livre à la fois instructif et divertissant.

On le lira d'un seul trait, emporté par l'enthousiasme de ces intrépides voyageurs qui ne craignent pas les tropiques ou les hautes altitudes, les Andes ou la jungle. Avec eux, on aura l'impression de rouler dans leur bagnole, sur la route panaméricaine et de vivre dans les passionnantes républiques de l'Amérique latine.

Jacques Hébert est avant tout humoriste: si son récit de voyage s'enrichit d'aperçus historiques, d'observations sur les moeurs et les coutumes, de notes sur la géographie, la politique et l'économie des pays traversés, il fourmille d'anecdotes amusantes, de récits palpitants et de fines descriptions poétiques. Grand format, le volume, de 264 pages, est orné de bandeaux, culs-de-lampes, cartes et couverture en couleurs du spirituel artiste Jacques Gagnier, et de 64 photographies hors-texte.

Prix par la poste: $2.65.

• • •

Les lectures populaires

"Nos jeunes liront"

On entend souvent les prêtres et les parents se plaindre du manque de listes de livres pour les enfants et les jeunes gens. C'est vrai en partie.

Pour remédier à cette déficience, l'ECOLE DES PARENTS DU QUEBEC, vient de publier cette excellente petite brochure qui indique 1000 titres de livres aussi bien canadiens que français. Mille titres! Et pas présentés en vrac! Non! Bien divisés, bien expliqués, bien classés! Depuis les albums d'images pour les tout petits jusqu'aux livres de l'adolescence, en passant par le royaume des fées, les romans d'aventure, les livres scouts, les biographies romancées, les livres instructifs ou de vulgarisation, les livres religieux et les chansonniers.

Une brochure de 40 pages distribuée par Lectures Populaires.

Prix par la poste: $0.25.

Aux Editions Variétés

Mes prières de chaque jour

Les Editions Variétés viennent de lancer au Canada un album de prières illustrées qui doit être une des plus parfaites réalisations techniques et éducatives du genre.

Les plus beaux sentiments de piété ont inspiré ce livre. Il exhale toute la sincérité religieuse de la véritable prière. Chaque oraison, traduite avec des termes enfantins mais sans mièvrerie, est écrite dans une typographie soignée et présentée dans un cadre décoratif de bon goût; les illustrations sont tout à fait charmantes. Les visages sont purs et jolis, les couleurs sont fraîches et douces, les motifs sont de l'inspiration la plus délicate. Toutes les prières usuelles sont contenues dans ce livre.

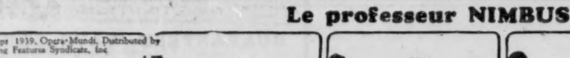
La perfection de cet album de prix modique, que tous les enfants posséderaient avec bonheur, apporte un souffle du génie artistique français.

C'est un petit chef-d'oeuvre qu'il faut mettre à la portée de tous les enfants.

Un album de petit format. Prix par la poste: $0.85.

AVIS

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes mentionnés sur cette page en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.











Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 20 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce

DEPOSITAIRE et ORGANISATEUR DES VENTES, pour distribuer dans la province 250 produits d'usage courant et de haute qualité. Capital nécessaire, environ $2,000 pour stock. Hommes d'expérience, écrivez à Cie des Produits Homab Inc., 803 est Rachel, Montréal, P.Q. 490-16C.

FEMME OU FILLE AGEE DEMANDEE pour travail de maison, sur ferme. Famille de 4 personnes. S'adresser à Boite "B", Alida, Sask. 489-14P.

A VENDRE — Poêle Westinghouse, 4 ronds, avec fourneau automatique. S'adresser à 378½, rue d'Eschambault, St-Boniface, Man. 14P.

A VENDRE — District Ste-Rose, Laurier. Ferme 320 acres, bâtisse, clôture, culture. Accès facile à l'école et au grand chemin. Ecrire à Boite 488, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 488-14P.

A VENDRE — Bungalow de 4 chambres avec lot d'une acre; électricité, citerne. Situé au village. S'adresser à M. R. Aubin, St-Claude, Man. 450-14P.

ON DEMANDE — Petite maison ou 2 chambres à louer à Gravelbourg, près du Jardin de l'Enfance. Du 1er septembre à la fin de juin. Ecrire à Boite 56, Dollard, Sask. 451-14P.

A VENDRE — Automobile Essex, 1929, en bon état. S'adresser à 137, rue Dumoulin, St-Boniface, Man., ou téléphoner à 202 985. 435-13C.

COMMIS D'EXPERIENCE demandé pour rayons épicerie et ferronnerie. Ecrire, en spécifiant expérience, âge, etc., à M. O.-W. Chrétien, Lisieux, Sask. 437-15C.

A VENDRE — Boucherie, abattoir, épicerie, dans centre canadien-français 40 milles de Winnipeg. $5,000 au comptant; balance à termes. Ecrire à Boite 440, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 440-14C.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile. Faites de l'argent à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison et gagnez tout en apprenant. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., Bureau de Poste Delorimier, Case 152, Montréal 34, P.Q. 368-20P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, Edifice McIntyre
Téléphones: 97 125 ou 204 567

AUTOMOBILE — Si vous voulez faire réparer votre automobile, si vous avez besoin de pièces de rechange, si vous voulez de l'essence ou de l'huile, adressez-vous à Labossière et Fils, 353, avenue Provencher, St-Boniface. Tél. 203 970. T.F.

A VENDRE — 20 tracteurs, neufs et usagés. 12 moissonneuses-batteuses (combines) à propulsion automatique, neuves et usagées. Aussi moulins à battre 22" et 28". S'adresser à M. X. Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface, Man. 374-14C.

MESSIEURS! — Voulez-vous doubler votre salaire? A vous messieurs, vendeurs, voyageurs, etc., réservez votre territoire. Nouvelle invention. Tout ce que nous vous demandons c'est quelques heures par jour, que vous travailliez ou non. Un article que tous vos compagnons de travail ou amis achèteront pour un prix minime. Nous voulons vous aider à ajouter des dollars à votre salaire. La marchandise vous sera envoyée sur demande, payable après la vente. Aucun argent à débourser. Si vous êtes intéressé, écrivez-moi immédiatement, à Boite 415, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 415-14C.

PEINTURAGE ET DECORATIONS
EMILE RAYMOND
Téléphone 205 031

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à A.Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man. Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes, à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F.

Pilules du Dr Dubuc, pour femmes — Authentiques — qui sont en vente pour soulager les périodes douloureuses et irrégulières. Soulagement prompt et efficace. Commandez les fameuses Pilules pour femmes, du Dr Dubuc, aujourd'hui. Directions simples et faciles. Envoyées promptement franco, $5.00. Golden Drugs, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F.

BONNE MENAGERE OU VEUVE avec garçon en âge de fréquenter l'école, demandée pour presbytère de village.
S'adresser à: Monsieur le Curé
Boite 104, Blaine Lake, Sask.
428-14C.

CORSETIERE
représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

TELETYPISTES (METEOROLOGIE) — $1800-2280, l'ouest du Canada. Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service national de placement ou aux bureaux de la Commission du service civil à Vancouver, Edmonton, Régina ou Winnipeg. Les formules de demande, qui peuvent être obtenues aux bureaux susmentionnés, doivent parvenir à la Commission du service civil à Ottawa, au plus tard le 3 août 1948. 2236

A VENDRE — Commerce de taxi, avec 2 autos '47. Paroisse canadienne-française. Pour plus de renseignements, écrire à Boite 484, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 484-15P.

A LOUER — 2 chambres ayant facilités pour faire la cuisine (L.H.K.) et 2 chambres meublées. Première classe. Eau chaude et froide en tout temps. S'adresser à M. E. R. Hamilton, 424, avenue Notre-Dame, Winnipeg, Man. 482-T.F.

Pour service prompt et courtois à prix minime, adressez-vous à:
Quick Messenger Service
254, boulevard Dollard
St-Boniface, Man.
Téléphone 201 282
485-T.F.

ON DEMANDE — Cordonnier pour village de 300 de population. Bon emplacement sur grande rue dans le centre du village, très bon logis. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. O. Guay, St-Lazare, Man. 447-14P.

ON DEMANDE — Opératrices de machines à coudre, expérimentées ou non, pour atelier de couture. Travail facile, semaine de 40 heures, intervalles de repos, salaire de l'union. S'adresser à Gunn Garment Ltd., 296, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 429-2.

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man. 406-T.F.

J'ECHANGERAIS pour commerce, magasin, restaurant ou café au Manitoba, dans district français ou ses arrondissements, village ou rural, FERME EN CULTURE, bâtie, demi section, bien située pour école, chemin, etc., dans bon district français. Ou vendrais. Ecrire à Boite 487, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 487-14P.

A VENDRE — Un mobilier de salle à dîner, 6 morceaux, presque neuf. Un poêle à bois et au charbon, en excellent état. Un radio genre "cabinet", 6 lampes. S'adresser à 444, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface, Man. 492-14C.

MAISON A VENDRE — Logis de 6 appartements, avec magasin à part, dans le village, près de l'église et de l'école. S'adresser à M. H.-E. Préfontaine, St-François-Xavier, Man. Téléphone: Headingly 18 Ring 22.

A VENDRE — A 1½ mille à l'ouest de St-Eustache — Maison de 6 chambres, 20 x 24. Aussi un poêle "Boker" en parfait état. S'adresser à M. H. Cosyns, St-Eustache, ou téléphoner à: Elie 19-5. 493-16C.

ON DEMANDE
Médecin chirurgien et dentiste bilingues pour Maillardville, Colombie Britannique. Population: 800 familles canadiennes-françaises. S'adresser à M. A.-H. Cheramy, 1018, rue Brunette, Maillardville, C.B.

Avez-vous des rides, des boutons, des comédons, la gorge plissée, des signes d'âge? Appliquez un remède épatant, l'Onguent "Golden Youth". Ayez une peau ferme et unie, qui donne le charme de la jeunesse. $2.00 le pot. Golden Drugs, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.

A VENDRE — A St-Boniface — Bungalow en "Cedar Siding" de 6 chambres — 3 chambres à coucher — planchers de chêne — tout à fait moderne — possession immédiate. S'adresser à W. H. McKinnon, 615, édifice McIntyre, Winnipeg. Téléphones: 95 622 - 93 696. 496-14P.

A VENDRE — Lot central, 45 pieds, $200. ou meilleure offre. Ecrire à Boite 501, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 501-15C.

A VENDRE — Une table ronde à extension avec 3 planches; le tout en bon état. Prix, $10.00. S'adresser à 218, boulevard Dollard, St-Boniface, Man. 497-14C.

A VENDRE — Toute la section 20, Township 5, Rang 4, à l'est du premier méridien, au Manitoba, comprenant 640 acres, plus ou moins, avec une bonne maison et toutes les bâtisses nécessaires pour la ferme. Un puits artésien coule toute l'année. Meilleure qualité de terre possible propre à tout genre de semences. Prix, $50.00 l'acre. Aussi 240 acres dans le district de St-Malo, seulement pour pâturage, en vente à un prix raisonnable. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Hector Hébert, au Bureau de Poste de St-Pierre, ou au bureau de McArthur & Evans, 801, édifice Somerset, Winnipeg, Man. 364-TF-C.

Souffrez-vous d'arthrite? de rhumatisme? de douleurs arthritiques, rhumatismales ou névralgiques, de lumbago, de douleurs dans les jambes, les bras, les épaules? Prenez les Comprimés Golden HP2, et vous obtiendrez un soulagement durable. 100 comprimés, $2.50. Golden Drugs, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.

POUR RESIDENCE,
PLACE D'AFFAIRES
MAGASIN, GARAGE,
FERMES, ETC
dans New Westminster ou Maillardville C.B.,
s'adresser à
H. GOULET
949, avenue Harris,
Maillardville, C.B.

A VENDRE
Vêtements de dessous (foundation garments) Spirella, faits sur mesure pour donner du confort et pour protéger la santé:
S'adresser à
Mme Anna REIMER
téléphone 92-1,
Steinbach, Manitoba

Livraison sur toit



Un hélicoptère anglais àttérrit sur le toit des "Galeries Lafayette", magasin à rayons de Paris, après avoir survolé La Manche. L'exploit fut accompli dans le but de démontrer la possibilité de livraisons rapides par voie des airs.

Au Sacré-Coeur

Service du R. P. A. Normandin, O.M.I.

Lundi dernier, le 19 juillet, avait lieu au Sacré-Coeur de Winnipeg, le service du R. P. Alcide Normandin, O.M.I., ancien curé.

Successeur du R. P. X. Portelance, O.M.I., à la direction de la paroisse française de Winnipeg il en a continué le développement et l'a fait prospérer.

Son talent, son dévouement, son esprit surnaturel, sa bonté lui ont attiré tous les coeurs. Les paroissiens des premières décennies ont gardé du deuxième curé de la paroisse le plus fidèle et le plus religieux des souvenirs.

Le service fut chanté par le R. P. P. Scheffer, O.M.I., Provincial, assisté des RR. PP. I. Desautels, O.M.I., curé actuel, et W. Piédalue, O.M.I., (originaire de la paroisse) comme diacre et sous-diacre.

Mgr M. Kessler, P.D., V.G., assistait au choeur avec M. l'abbé G. Gervais, curé de St-Eustache, Man., et un grand nombre de Pères Oblats du Juniorat de St-Boniface et des maisons environnantes. Des anciennes religieuses de notre école paroissiale vinrent aussi donner à l'ancien curé qu'elles ont tant apprécié une dernière marque de leur estime et de leur sympathie. Il faisait bon voir aussi présents à son service les paroissiens plus âgés qui l'avaient bien connu et aimé.

Le R. P. Normandin, O.M.I., décédé le mardi 13 juillet à L'Hôtel-Dieu de Montréal, fut enterré au Noviciat des Oblats, à Richelieu, P.Q., à la demande de ses parents qui demeurent dans la province de Québec.

Le souvenir de cet ancien curé demeurera toujours bien vivace dans le coeur de ses anciens paroissiens du Sacré-Coeur.

Un vénérable octogénaire

La paroisse du Sacré-Coeur est heureuse de saluer dans la personne de M. Apolinaire Gauthier un vénérable vétéran qui a assisté à sa fondation.

M. Gauthier a 80 ans aujourd'hui même, le 23 juillet. Etabli à Winnipeg depuis longtemps, il a connu toutes les péripéties de la fondation de la paroisse du Sacré-Coeur, en 1905. Il fut l'un des premiers membres de la Commission scolaire de la paroisse.

Malgré son grand âge et sa presque totale cécité il a gardé toute la vigueur de son esprit et est heureux de causer avec enthousiasme de l'histoire de la paroisse.

Né à Rigaud, P.Q., en 1868, il se maria le 4 mars 1889, à North Bay, Ont., Mme Gauthier était originaire d'Ottawa. Arrivés au Manitoba en 1891 les deux époux s'établirent une demeure permanente à Winnipeg et y élevèrent leur famille de 15 enfants. Chrétiens de race, ils furent toujours actifs et dévoués aux oeuvres d'église.

La paroisse du Sacré-Coeur est heureuse de compter sa première religieuse dans la famille de M. Apolinaire Gauthier: le Rév. Sr Marie de Lourdes, des Missionnaires Oblates. Le premier prêtre de la paroisse, le R. P. Léandre Gauthier, O.M.I., est neveu de M. A. Gauthier et fils de son frère doyen, M. Edmond Gauthier.

M. et Mme Apolinaire Gauthier se préparent à célébrer leurs noces de diamant de mariage, le 4 mars 1949.

Des patriotes comme le furent toujours ces vétérans du Sacré-Coeur ont réalisé la fondation d'une paroisse française dans la métropole manitobaine et en ont assuré la survie par leur attachement à la foi de nos pères et la fidélité à nos belles traditions. Admirateurs du grand évêque que fut Mgr A. Langevin, O.M.I., le premier fondateur de la paroisse, ils ont gardé son pur patriotisme et son courage. Depuis de si nombreuses années ils sont restés fidèles à l'esprit de celui à qui ils ont voué un vrai culte.

Les paroissiens du Sacré-Coeur sont heureux d'offrir leurs meilleurs voeux de bonne fête à ce vénérable octogénaire.

PETITE NOTE

M. le docteur E.-T. Etsell partira prochainement pour un voyage d'une dizaine de jours à Toronto, Ottawa et Montréal. Il doit revenir vers le 6 août.

C'est une maxime inventée par l'envie, et trop souvent adoptée par les philosophes, qu'il ne faut point louer les hommes avant leur mort. Je dis, au contraire, que c'est pendant leur vie qu'il faut les louer, lorsqu'ils ont mérité de l'être. C'est pendant que la jalousie et la calomnie, animées contre leur vertu ou leurs talents, s'efforcent de les dégrader, qu'il faut oser leur rendre témoignage. Ce sont les critiques injustes qu'il faut craindre de hasarder, et non les louanges sincères.

VAUVENARGUES.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Couturières expertes dans les travaux à l'aiguille pour la confection d'ornements d'église. Emploi permanent et bien rémunéré. Téléphoner à 24 698. 421-16C.

A VENDRE

St-Boniface — Service de messager comprenant 1 camion Ford 1946 de ½ tonne et licence, pour cercle de 15 milles. Bon chiffre d'affaires. Prix spécial si vendu avant le 1er août 1948. S'adresser à Art. Tougas, 190, avenue Provencher, St-Boniface. 502-14C.

A VENDRE — Salle 28' x 45'. S'adresser à M. G. Gratton, St-Laurent, Man.

ON DEMANDE INSTAMMENT — Des maisons de pension pour bébés et jeunes enfants dans St-Boniface et entours.
Plusieurs de ces bébés doivent être placés immédiatement dans de bonnes maisons.
La pension, vêtements et soins médicaux seront à nos frais.
Ne pourriez-vous pas prendre un de ces petits chez vous?
Téléphonez au numéro 204 838 et la "Children's Aid Society of Eastern Manitoba" vous répondra.

A VENDRE
½ W. 31-7-6 W. 1st., bonne maison, étable, grainerie, etc. 5 milles de St-Claude et Haywood. Nouveau "Dugout". Centre français. S'adresser à M. R. Leduc, St-Claude, Man. 436-14P.

BON GARAGE A LOUER — Bon centre, belle opportunité pour personne compétente. Ecrire à Boite 499, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 499-15P.

A VENDRE — Générateur pour moulin à vent, avec batteries, 350 pieds de câble, complet avec commutateur (switch) et prise de courant (plug). 1 laveuse Beatty, 1 refroidisseur pour liqueurs autom., 1 fer à repasser électrique, 1 générateur de batterie, 32 V., 1 générateur de batterie, 6 V., 1 réfrigérateur à kérosène, 8 pieds cubes, en parfait état. 1 Electrolux "Servel", 1 poêle de cuisine "Enterprise", émaillé crème, à 6 ronds; 1 mobilier de salle à manger, table ronde, 4 chaises avec sièges en cuir, buffet en chêne solide. S'adresser à M. William-G. Carrière, Marquette, Man. 495-15P.

ON DEMANDE — Une opératrice de machine à coudre expérimentée, et des personnes pour faire des doublures de manteaux de dames. Travail permanent, bon salaire, bonnes conditions de travail. S'adresser à Fashion Cloak Co. Ltd., 293, rue Market, Winnipeg, Man. 445-14C.

ON DEMANDE — Vendeur de langue française, ayant une auto, pour un commerce de tabac en gros bien établi. S'adresser à Margulius & Co., 157, avenue Portage est, Winnipeg, Man. 418-T.F.

A VENDRE

Norwood — Rue Dubuc — Maison moderne de 6 chambres. Possession immédiate. Prix, $4,900.00. Comptant requis, $2,500.00.

St-Boniface — Maison de 6 chambres semi moderne. Lot 33 pieds, bon garage neuf 14 x 20. Prix, $2,600.00. Comptant requis, $600.00.

Rue Dumoulin — St-Boniface — Bungalow moderne de 4 chambres. Chauffage automatique. Construit en 1944. Prix, $6,800.00.

St-Boniface — Maison moderne de 6 chambres. Prix réduit à $5,800.00. Comptant requis, $2,500.00.

Rue St-Jean-Baptiste — Bungalow moderne de 6 chambres. Lot 33 pieds. Garage. Prix, $6,000.00.

Pour autres résidences, commerces, fermes, etc.
S'adresser à Art. Tougas,
190, avenue Provencher
Tel. Res. 206 952 502-14C.

Alex. Margulius & Co.
Marchands en gros de tabac
Confiseurs, etc.,
Maison fondée en 1919
Vente spéciale de tabac en feuilles
95c la livre
157, avenue Portage Est, Winnipeg, Man.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
266, rue Sherbrook
Winnipeg Tél: 72 550

Décès

Mme Pierre Lavallée

Le journal donnait, il y a quelques semaines, un compte rendu de la maladie et de la mort de Mme Pierre Lavallée, à l'hôpital de la Miséricorde, de Winnipeg.

C'est en effet le 1er juin qu'elle rendait son âme à Dieu, à l'âge de 67 ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, et toutes les consolations de notre religion.

Mme Pierre Lavallée était née à St-Pierre-Jolys, Man. Toute jeune, elle épousa M. Pierre Lavallée, de St-Joseph, où ils y demeurèrent jusqu'en 1947 alors qu'ils décidèrent de venir passer leurs dernières années près de leurs filles à Winnipeg.

Toute sa vie a été consacrée pour aider les autres, les consoler, secourir les pauvres et les malades.

Le 3 juin au soir, on transporta la dépouille à St-Joseph, Man., chez son fils, Alphonse. Là une foule nombreuse l'attendait pour passer une dernière nuit auprès d'une Dame de Ste-Anne si dévouée.

Les funérailles ont eu lieu à 10 h. en l'église de St-Joseph.

Mme Pierre Lavallée laisse dans le deuil son époux, M. Pierre Lavallée; 2 fils, Jean, de St-Boniface, et Alphonse, de Letellier; 3 filles, Emma, de Winnipeg, ainsi que Mme Joseph Bourgeois, et Mme Michel Bouchard; 2 soeurs, Mme E. Léonard, de St-Boniface, et Aurore, de Detroit, Mich., et 5 frères, M. Joseph Lamoureux, de St-Pierre-Jolys, Alfred, de Transcona, Félix, de Winnipeg, Hector, de St-Boniface, et Damase, de l'Ontario.

M. le curé Bouvet chanta le service.

La maison P. Coutu avait charge des funérailles.

Remerciements

La famille Lavallée désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont offert des marques de sympathie, soit par visites, offrandes de messes et de fleurs, soit par assistance aux funérailles de Mme Pierre Lavallée.

Union Nationale Française

Fête du 14 juillet

La colonie française de St-Boniface et Winnipeg a célébré sa fête nationale le mercredi 14 juillet à l'hôtel Marlborough.

Une belle assistance, chaque année de plus en plus nombreuse, prit part au banquet et à la soirée, organisés par M. A. des Gautries, Consul de France, M. P. Fontaine, président des Vétérans français, et M. J. Escaravage, vice-président de l'Union Nationale Française. A l'issue du dîner, M. le Consul, à la parole facile et éloquente, salua tous les convives, tout particulièrement les invités d'honneur — les présidents des diverses sociétés françaises et les quatre membres de la Légion d'Honneur présents au banquet — et avec une attention délicate il salua aussi la doyenne de la colonie française, Mme F. Collon, âgée de 95 ans.

Puis il annonça une nouvelle qui surprit l'auditoire: la décision prise par le gouvernement français de fermer le Consulat par mesure d'économie. M. le Consul, parlant en son nom et en celui de Mme des Gautries, nous dit leur regret de quitter le Manitoba, où pendant près de 3 ans ils ont vécu, estimés de leurs compatriotes qui, dit-il, par leur coopération ont rendu leur tâche facile et leur séjour agréable.

M. Fontaine demanda aussitôt qu'une pétition soit ouverte et adressée au Ministère des Affaires Etrangères en France, demandant le maintien du Consulat. Des listes vont circuler parmi les différentes sociétés et organisations du Manitoba. Toute personne désireuse d'aider ce mouvement peut se procurer des formules à 165, ave Provencher, St-Boniface; chaque requérant n'aura qu'à apposer sur cette feuille, son nom, son adresse et son occupation.

Vers minuit tout le monde, heureux et satisfaits se sépara aux sons de la Marseillaise en se promettant de revenir l'année prochaine.

Mme A. CAMAJOU,
Secrétaire,
de l'Union Nationale Française.

Les communistes polonais au nombre de 1,700,000

LONDRES — Les quartiers généraux du parti communiste de Varsovie viennent d'annoncer que le parti, officiellement appelé parti des travailleurs Polonais (P.P.R.) compte actuellement 950,000 membres et qu'à la suite d'une fusion avec les socialistes, le nombre des membres s'élèvera à 1,700,000. Cette augmentation subite du nombre des membres au sein du parti communiste créera de grandes difficultés et on rapporte de Varsovie que les rumeurs courent à propos d'une "purge" prochaine du parti communiste. Les cercles non communistes de Pologne font remarquer que la majorité de ceux qui se sont ralliés au parti communiste depuis quelques années l'ont fait pour s'assurer une carrière et la sécurité économique; le pourcentage serait très bas de ceux qui sont communistes convaincus et l'on s'attend à ce que ces derniers ne soient pas nombreux, même après la fusion. La politique prudente des maîtres de Varsovie à l'égard de l'église catholique est attribuée au fait que les leaders communistes savent que le peuple n'est pas avec eux et que le nombre officiel de membres ne prouve pas que le parti est réellement fort.

Contrôle exercé par l'armée rouge

Si l'on compare la situation polonaise et la situation tchécoslovaque on remarque qu'en Pologne le contrôle russe est maintenu non pas par le parti communiste mais par l'armée rouge. Le maréchal Rokosovsky et son personnel ont leurs quartiers-généraux en terre polonaise, en Basse-Silésie, apparemment dans le but de protéger les lignes de communication entre l'Union Soviétique et la zone d'occupation russe d'Allemagne. Chaque semaine, on constate qu'un grand nombre de troupes russes traversent la frontière polonaise. A l'exception des autorités russes, nul ne sait combien de soldats russes se trouvent présentement en territoire polonais.

Officiers russes

Il est connu qu'un grand nombre d'officiers de l'armée polonaise et officiels de la police polonaise sont citoyens soviétiques, dont quelques-uns de descendance polonaise. D'autre part, des informations en provenance de Pologne indiquent que la Russie a laissé au gouvernement polonais une certaine apparence d'indépendance, lui permettant d'augmenter son prestige par des mesures telles que la récente Conférence des ministres des Affaires étrangères de huit pays orientaux d'Europe, tenue à Wilanew, près de Varsovie. Les acclamations en faveur du ministre des Affaires étrangères Zygmunt Modzelewski quand il annonça au parlement polonais la tenue de cette conférence indiquent que plusieurs Polonais se demandaient dans quelle mesure les autres membres du bloc oriental supporteraient la Pologne à l'occasion de cette conférence.

Que le rideau de fer disparaisse!

OTTAWA — Il faudra tout d'abord qu'un nouveau groupe d'hommes prenne le pouvoir en Russie pour que les "malentendus" au sujet de ce pays disparaissent dans le monde, a déclaré M. M. J. Coldwell, chef national du parti C.C.F. Il parlait alors au congrès du district no 3 du Gyro International, qui l'avait invité.

M. Coldwell a dit qu'il faudrait que le "rideau de fer disparaisse" et que les gens "de notre côté de ce rideau" puissent librement entrer en Russie pour qu'une entente avec ce pays devienne possible.

Il a dit aussi que le peuple soviétique "entretient des soupçons innés aux dépens du monde extérieur," mais qu'il y a bien des raisons pour que ces soupçons "ne soient pas tous du même côté." Naturellement, la Russie comprendrait mieux les puissances démocratiques si celles-ci étaient toutes pour une politique d'apaisement.

"Les Russes forment un peuple avec lequel il est très difficile de s'entendre", a continué M. Coldwell. Il est d'ailleurs très difficile d'arriver à une entente avec un peuple qui s'est tracé une ligne politique rigide et inflexible.

"Mais je ne crois pas qu'il faille désespérer, et je crois que c'est là l'opinion d'hommes haut placés dans tous les pays du monde", a-t-il dit.

Il faut naturellement que chaque nation trouve son propre moyen d'arriver à une entente, mais "il nous faut faire attention de ne pas tendre à vouloir imposer par mégarde nos vues sur la vie à d'autres nations".

Un conflit, a conclu M. Coldwell, conduirait à la perte des vainqueurs comme des vaincus, car les bombes atomiques et la guerre bactériologique mettraient probablement fin à la civilisation.

BRUENING DOIT SA VIE A UN JESUITE

On vient de révéler que la vie de l'ancien chancelier catholique Bruening, aujourd'hui professeur à Harvard, a été sauvée, lors de la "purge" nazie de 1934, par le R. P. Hermann Muckermann, S.J., l'un des principaux biologistes contemporains.

— Deux mille cinq cents prêtres chassés de la Prusse orientale, de la Silésie et du pays des Sudètes ont demandé aux autorités alliées de faire les démarches nécessaires pour permettre aux onze millions d'Allemands chassés de ces provinces de retourner y vivre de nouveau.